

NR Flash

SPORTS en p. 5 et 8
 — Foot : le FC Sion en Argentine
 — Ski : aujourd'hui à Veysonnaz

INF. LOCALES en p. 15, 17, 20, 22 et 23
 — Succès universitaires
 — Intense circulation
 — Avec ceux du Poteux

INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 24

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

Quelle classe...

LES SALONS EN CUIR
EXPOSES CHEZ

Reichenbach

& CIE S.A.

SION : bâtiment « La Matze », avenue de Pratifori. Tél. 2 12 23
 Fabrique de meubles : route du Ravyl. Tél. 2 10 35
 Montana-Crans : bâtiment « Le Farinet ». Tél. 7 20 77
 P 24 S

PÂQUES « Ici attendent... »

Les grillons fauchent le silence de leurs grillolements, la première poussée verte s'émaille de crocus blancs et bleus et de jaunes primevères, le carillon des cloches emplit la vallée lumineuse. Pâques; nous courons à l'église, vêtus de neuf, le cœur en joie. Je traverse le cimetière, dont la fraîche toilette découvre les monuments: « Ici attendent la résurrection » des deux époux que j'ai connus et qui sourient; ils avaient l'âge de mes grands parents; mais mes grands-parents ne sont plus là; on les a sortis sans nous prévenir lors d'une rénovation des lieux; j'ai retrouvé et récupéré la croix de fer forgé, jetée pêle-mêle dans une fosse avec d'autres monuments. Où sont ceux qui attendent la résurrection? Qu'est-ce que la résurrection? Où Dieu reprendra-t-il les corps défaits, les ossements desséchés? Que font les morts en attendant la résurrection?

J'ai posé la question à des protestants lors d'une rencontre œcuménique; la question n'a pas de sens pour eux. L'âme ne peut survivre au corps; entre la mort et la résurrection du dernier jour, c'est la grande nuit, le grand silence; de la personne vivante que nous fîmes à la personne qui resurgira en ce jour lointain, aucun rapport si ce n'est la pensée de Dieu qui se souvient et qui renoue. Il est donc parfaitement « insensé » de prier pour les morts et d'invoquer les saints; les uns ni les autres ne sont plus; et c'est peut-être une telle pensée qui inspire certains titres néerologiques; « Un tel, ou une telle, n'est plus. » N'est-ce pas désolant? Malheur à nous si nous avons peur que le souvenir des saints et des âmes du purgatoire nous dérober le Christ et rabaisse la place du Christ! Jésus dit à Marthe: « Je suis la Résurrection et la vie; celui qui vit et croit en moi, fût-il mort, vivra; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. » Il dit au bon larron: « Aujourd'hui-même tu seras avec moi dans le paradis. »

En mourant, le Christ a vaincu la mort, non à longue échéance et long délai, mais à l'instant même. Le corps du Christ est enseveli, son âme descend aux enfers, mais ni son âme, ni son corps ne sont un seul instant séparés de sa divinité; il n'y a pas trois jours, il n'y a pas un seul instant où le Christ cesse d'être le Christ, vrai Dieu et vrai homme. C'est le Christ qui est enseveli, le Christ qui descend aux enfers, le même Christ qui n'a jamais quitté le ciel de l'adorable Tri-

nité lorsqu'il remet son âme humaine entre les mains de son Père.

L'aventure humaine du Christ pouvait se terminer au tombeau où son corps attendrait la résurrection générale du dernier jour; son âme seule montait au ciel unie à la divinité. Non, cela ne convient pas; la corruption du corps est le châtiement du péché, et le Christ n'a pas péché! Il a pris la mort, comme la passion, pour partager notre peine, mais il arrache à la corruption son corps intact pour éveiller notre foi et notre espérance.

Là où il est, glorieux, prémice de notre résurrection, nous irons, si nous mourons dans son amour; nous irons, non tout de suite dans notre corps, mais dans notre âme immortelle: vérité que confirme le cri de Saint Paul: « Ah! je désire mourir pour être avec le Christ! » S'il ne pouvait être avec le Christ, là où est le Christ, qu'après la fin des temps, il n'aurait aucune raison d'appeler de ses vœux la mort.

— Que signifient, dans cette perspective, la résurrection des corps et le Jugement final? Plus rien? L'âme sauvée n'est-elle pas bienheureuse sans le corps? Oui, sans doute, pleinement participante dans la vision au dessein de Dieu et à l'œuvre du Christ, voyant qu'« il faut qu'il règne, jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds » et le dernier ennemi, la mort, ne serait pas vaincu si les corps ne reprenaient vie, délivrés à jamais de tout ce qui les menait à la corruption matérielle: légers, subtils, impassibles, lumineux, rayonnants, spirituels; et, mon Dieu! ce sont des images tirées de leur condition terrestre, car tout sera nouveau dans les cieux nouveaux et la terre nouvelle.

Du grillon qui chante et de la primèvre épanouie, Pâques me transporte à la glorification finale et éternelle de toutes choses dans le Christ ressuscité; mais entre ces deux résurrections extrêmes, Pâques m'invite à ma propre résurrection spirituelle dès ce jour. « L'heure vient, elle est là, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et tous ceux qui l'auront entendue vivront. » Car entendre, c'est dire oui; et que dit-elle, la voix du Fils de Dieu, sinon de renoncer au péché, qui est la seule redoutable mort, pour marcher dans la vie nouvelle où sa mort et sa résurrection nous ont fait entrer?

Marcel Michelet



LE CAS FENTENER: UNE ÉNORME INJUSTICE

Nous donnons en pages 12 et 13 le résultat d'une longue et minutieuse enquête qui jette malheureusement une lumière bien étrange sur cette affaire dont sont victimes une grand-maman, un couple et quatre enfants. Ils ne comprennent toujours pas pourquoi on s'est tellement acharnés contre eux. Nous non plus d'ailleurs. Souhaitons que l'interdiction de séjour dont est victime M. Fentener soit bientôt levée. Notre photo: M. et Mme Henri-Louis Fentener van Vlissingen et leurs quatre adorables enfants.

« La Résurrection »: un vitrail signé de M. Zambaz, à la chapelle de Châteauneuf / Conthey.

RENAULT-ROVER

RENAULT 4
 RENAULT 4
 PLACE CONFORT
 ECONOMIE

GARAGE DU NORD S. A.
 Av. Ritz SION
 Tél. (027) 2 34 44 P 373 S

LAND-ROVER

DANS NOS CANTONS

Piéton tué

LUETERSWIL (Soleure) — Jeudi à 20 h. 50, un automobiliste venant de Biezwil, roulait sur la grande-route en direction de Lueterswil. A l'entrée de cette localité, il croisa une autre voiture dont les phares l'éblouirent. Il n'aperçut pas un piéton qui marchait sur le bord droit de la rue et le happa. Le malheureux fut emporté sur le radiateur de la voiture, d'où il tomba quand elle s'arrêta. Le médecin alerté ne put que constater la mort. Il s'agit de M. Peter Egli, né en 1896, retraité, demeurant à Lueterswil.

Des amateurs de lingerie féminine

SCHOENENWERD (Soleure) — La police cantonale soleuroise a arrêté à Schoenenwerd deux amateurs de lingerie féminine, qui se servaient dans les lessives mises à sécher. Ces fétichistes opéraient essentiellement dans les communes de Niedergoesgen, Schoenenwerd et Obergoesgen. Toute personne victime de ces vols est priée de s'adresser au poste de police de Schoenenwerd.

Dépassement téméraire 1 mort

SEVELEN (SG) — Vendredi après-midi, vers 13 heures, deux voitures, qui se suivaient et qui roulaient à environ 70 km à l'heure, amorçaient un long virage, avec visibilité, entre Sevelen et Buchs. Une troisième automobile voulut les doubler, mais, alors que cette voiture avait déjà dépassé la première des deux autres, une voiture arriva en sens inverse. La collision, inévitable, fut violente. La voiture, qui arrivait en sens inverse, fut projetée dans un champ et son conducteur, M. Andreas Eggenberger, 31 ans, agriculteur à Haag (SG) fut grièvement blessé et conduit à l'hôpital de Grabs. Il y décéda peu après son arrivée.

Brochet de taille

STRESA. — Dans les eaux du lac Majeur, devant Feriolo, un pêcheur a réussi jeudi un coup de maître : il a pêché un brochet de... 11 kilos 700 grammes. Le repas du Vendredi-Saint était assuré pour la famille.

Un skieur se tue au Piz Corvatsch

SILVAPLANA — Vendredi après-midi, M. Gunter Neumann, 26 ans, de Karlsruhe-Durlach (Allemagne fédérale), s'égarait alors qu'il faisait du ski au Piz Corvatsch. Le temps était bouché. Le malheureux quitta la piste et tomba. On ne devait retrouver que son cadavre.

L'endroit de l'accident, bien qu'éloigné des pistes, est signalé par des panneaux de danger.

Chatel-Saint-Denis a enfin un maire

CHATEL-SAINT-DENIS. — Le conseil communal (exécutif) de Châtel-Saint-Denis, a fini par se constituer, jeudi soir. Mais de longs pourparlers avaient été nécessaires. Ceux-ci avaient été entravés par la maladie d'un des membres du conseil communal, et par le fait qu'aucun des 4 partis en présence ne disposait de la majorité.

Finalement, le conseil a élu président M. Albert Genoud, conservateur-chrétien-social, et vice-président, M. Victor Pilloud, radical.

Gigantesque omelette

STRESA. — Une camionnette s'est renversée jeudi près de Stresa, sur le lac Majeur, à la suite de l'éclatement d'un pneu. Les sept caisses d'œufs qu'elle transportait ont fait une gigantesque omelette sur la chaussée, qui a été rendue glissante et impraticable pendant plusieurs heures.

La revue de PRO JURA

Le 13ème numéro de la belle revue de Pro Jura vient de sortir de presse. Il est essentiellement consacré au Rallye pédestre de la route des crêtes, organisé l'automne dernier par l'Office national suisse du tourisme, Pro Jura et les Offices de tourisme de Bienne et Neuchâtel.

Le directeur de l'Office jurassien du tourisme, M. Denis Moine, rappelle tout d'abord le grand but de cette manifestation, qui était de remettre à la mode les excursions à pied et d'attirer l'attention du grand public sur la véritable vocation touristique de ce Jura aux pentes douces et aux lignes tranquilles.

« Aux derniers jours d'août, écrit M. Moine, on se mit donc en route, gaillardement. Pendant une semaine, familles, groupes d'amis et bandes d'écoliers prirent tour à tour les sentiers les moins connus du Jura. On rêvait de solitude, de simples découvertes, de saine fatigue, sans autre ambition que celle de vivre quelques jours heureux, sans souci. A l'étape,

dans les auberges rustiques et accueillantes, on retrouvait des compagnons, on échangeait des impressions, on signait des carnets de route... Sans le savoir, peut-être, on renouait avec ces randonnées d'autrefois, où chacun prenait le temps de flâner, de s'étonner de tout, de rien, selon son humeur et son gré. »

Pour sa part, M. René Fell, directeur de l'Office du tourisme bernois, insiste sur l'originalité de ce rallye, vraiment pas comme les autres, « un rallye pour famille, un rallye pour gens intelligents et sages, un rallye où seraient récompensés ceux qui savent encore perdre leur temps. Cette formule, si nouvelle en un siècle qui n'admire que les performances, a plu », conclut fort justement M. Fell, qui ajoute : « C'est comme si elle répondait à l'aspiration d'un monde fatigué des records. Le Jura cherchait son touriste, le touriste cherchait le pays de ses rêves. Ils se sont rencontrés. »

Dans son troisième texte introductif, Alex Billeter chante en poète la beauté des paysages jurassiens. Puis, en parcourant quelques extraits des carnets de route des participants, le lecteur pourra juger du plaisir et du profit qu'ont retirés de cette randonnée les courageux marcheurs de l'automne dernier.

Voilà pour les textes. Quant aux illustrations, selon la tradition, elles sont aussi riches que variées. L'artiste prévôtois Serge Voisard a créé pour la couverture de la revue un dessin amusant aux teintes vives. De son côté, Jean Chausse présente un copieux reportage photographique qui contribuera à faire revivre l'ambiance du rallye.

Ce bel album-souvenir, vraiment très réussi, est complété par les nouvelles de Pro Jura et les mots croisés de Serge Jeanprêtre.

Tous ceux qui aiment le Jura voudront lire ce numéro de la revue de Pro Jura, pour laquelle on a spécialement créé une reliure mobile qui ne déparera pas la bibliothèque des collectionneurs.

S.

Une famille genevoise accidentée en Provence

Père et mère décédés, leurs trois enfants, blessés

NIMES. — M. Georges Kurz, 57 ans, antiquaire, domicilié 3, rue de l'Hôtel de Ville à Genève, et sa femme Hélène, 50 ans, ont succombé au centre médical de Nîmes.

La voiture conduite par M. Kurz qui circulait jeudi après-midi entre Arles et Lunel, avait quitté la route et s'était écrasée dans un champ de vignes.

M. et Mme Kurz et leurs trois enfants, Jean-Jacques, 21 ans, Lisette 17 ans et Pierre, 10 ans, avaient été hospitalisés au centre médical de Nîmes.

Communiqué de l'Entr'Aide Valaisanne de Genève

Samedi le 30 mars a.c., l'Entr'Aide Valaisanne de Genève tenait son assemblée générale dans la grande salle du Café des Commerçants. A 21 heures précises, le Président Lucien Bressoud ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à la nombreuse assistance.

Il enchaîna ensuite par le rapport d'activité de l'année écoulée, rapport très détaillé et complet qui fut longuement applaudi. Il ressortit de ce dernier que l'Entr'Aide Valaisanne s'est occupée, au cours de l'exercice 1965, de 12 familles en proie à de graves difficultés matérielles, difficultés survenues à la suite du décès du chef de famille, abandon du foyer, maladie etc. Elle s'est occupée aussi du placement et a participé au frais de séjour et d'hospitalisation de 8 enfants Valaisans malades et déficients dont l'état de santé nécessitait un séjour à la montagne ou dans des instituts spécialisés.

Le Président Bressoud et ses collaborateurs directs, M. Ch. Sermier, enquêteur et Milles de Stockalper et Bonvin, assistantes sociales, se sont penchés sur tous ces cas avec beaucoup de tact et de délicatesse et ont apporté un grand réconfort moral et matériel dans ces foyers malheureux. Il n'a pas oublié non plus les pensionnaires valaisans de la Maison de retraite « Val-Fleuris » a qui, en colla-

boration avec la Comona Valejana et le Monte-Rosa, il offrit, à l'occasion de la fête des Rois, le petit cadeau traditionnel. Cette aimable attention fut très appréciée par nos sympathiques vieillards qui l'ont remercié avec beaucoup d'émotion.

M. Bressoud se fit un plaisir de faire ressortir les excellentes relations entretenues avec l'Etat du Valais qu'il remercia sincèrement pour son généreux appui. Il eut une pensée aussi pour les nombreuses Communes valaisannes qui chaque année viennent en aide à son œuvre charitable. Il remercia également les Sociétés valaisannes de Genève qui lui ont apporté leur précieuse collaboration.

M. X. Deslarzes, vice-président, au nom de l'Assemblée, remercia sincèrement le président et ses collaborateurs pour le magnifique travail accompli au service de leurs compatriotes dans la gêne.

Avant de lever la séance, M. Bressoud fit encore un appel pressant à tous les Valaisans de Genève, car dit-il malgré la haute conjoncture actuelle, il y en a encore beaucoup de misère à soulager au sein de la colonie valaisanne de Genève.

Il les remercia d'avance, car il sait que la solidarité valaisanne n'est pas un vain mot.

G.B.

24 heures de la vie du monde

- * **TASS ANNONCE L'ECHEC SPATIAL AMERICAIN** — Tass annonce dans une dépêche datée de New-York que « les Etats-Unis ont enregistré, aujourd'hui, un échec dans le lancement de la fusée à deux étages « Atlas-Centaure ».
- * **LA SITUATION A HONGKONG** — Le gouvernement de Hongkong a édicté, vendredi, le couvre-feu de 19 heures à 6 heures, pour éviter des désordres tels que ceux qui se sont produits les trois dernières nuits.
- * **LA TERRE A TREMBLE DANS LE PIEMONTE** — La terre a tremblé à plusieurs reprises, la nuit dernière, dans le Piémont, notamment dans les régions de Turin et de Coni. Des édifices ont été lézardés et des vitres de fenêtres brisées.
- * **COLLISION DE BATEAUX AU LARGE DES ILES FRISONNES** — Un cargo norvégien, le « Stafjord », de 1.275 tonnes, et un vapeur cubain de 2.333 tonnes, l'« Oriente », sont entrés en collision au large des côtes frisonnes. Les deux bateaux ont coulé lentement.
- * **DEUX LIONS S'EVADENT** — La police de Vancouver, dans l'état de Washington, a dû abattre deux lions africains adultes, qui s'étaient échappés, jeudi soir, d'un zoo privé et se promenaient dans un quartier résidentiel.
- * **BONN ET LE RETRAIT DES TROUPES DES ETATS-UNIS** — Le gouvernement fédéral allemand était informé depuis longtemps du dessein des Etats-Unis de retirer d'Europe, temporairement, des effectifs de leurs troupes.
- * **LE WEEK-END PASCAL EN AUTRICHE : 14 km DE VOITURES AU BRENNER** — La circulation sur les routes autrichiennes, en ce premier jour du week-end pascal est devenue difficile, notamment au passage des frontières. Une file de voitures longue de près de 14 kilomètres attend notamment sur la route d'accès du col du Brenner.
- * **INCENDIE DU « VIKING PRINCESS », 1 MORT ET 15 DISPARUS** — Les gardes-côtes des Etats-Unis annoncent, vendredi, qu'une personne a été déclarée morte et 15 portées manquantes, après l'incendie qui a ravagé, vendredi matin, le paquebot de luxe « Viking Princess », pendant sa croisière dans la mer des Caraïbes.
- * **ACCORD DE COLLABORATION FRANCO-ALGERIENNE** — M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, ministre des Affaires étrangères d'Algérie, et M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat au Ministère français des Affaires étrangères, ont signé, vendredi à Paris, un accord de collaboration technique et culturelle des deux pays.
- * **HEURT ENTRE TROUPES CAMBODGIENNES ET THAILANDEISES** — Des forces cambodgiennes ont expulsé quelque 300 soldats thaïlandais de la montagne du Cambodge du nord sur laquelle se dresse le temple de Preah Vihear, qui se disputent les deux pays.

SEMAINE POLITIQUE EN SUISSE par Jean Hugli

M. GNAEGI et les tables d'écoute

A la fin de la semaine dernière, M. Gnaegi, depuis trois mois chef du Département des transports, et communications et de l'énergie, a tenu à Berne une importante conférence de presse consacrée essentiellement aux PTT. Il a assumé de bonne grâce la révision des taxes postales préparée par son prédécesseur, M. Spuehler, lequel, selon une technique propre à son parti, et qui a fait ses preuves à tous les échelons, a courageusement quitté le navire avant qu'il ne fasse eau, afin que l'on ne puisse pas dire que l'augmentation — impopulaire — des tarifs postaux est intervenue alors qu'un ministre socialiste dirigeait ce dicastère...

Le bénéfice des PTT ayant fondu de 90 millions il y a cinq ans à 1,9 million l'année dernière, il a fallu agir. Le train d'augmentation mis sur ses rails par M. Spuehler et dont M. Gnaegi a pris les commandes rapportera quelque 100 millions. A Berne, on estime que le jeu en vaut la chandelle. Que le « cochon de payant » soit de cet avis ou non, le train passera.

Incidentement, il a été question des tables d'écoute, car le grand hebdomadaire allemand à sensation « Der Spiegel » a fait récemment à ce sujet des « révélations » qui ont secoué une partie de l'opinion publique alémanique (les remous n'ont guère atteint la Suisse romande).

L'écoute des conversations téléphoniques existe dans tous les pays. Elle est justifiée par des nécessités d'ordre judiciaire et permet de prévenir certains mauvais coups, d'être au clair sur certains suspects. On ne saurait dire qu'il y ait abus, chez nous, puisque M. Gnaegi affirme qu'il n'y a eu l'année dernière, que 95 téléphones surveillés, et que sur un nombre total de 1 milliard 600 millions d'appels téléphoniques, 100 000 à peine ont été enregistrés. Mais l'affaire est tout de même gênante, du fait surtout du nombre des magistrats ou officiers de police ayant le droit de demander, de leur propre chef, la surveillance de tel ou tel abonné.

Cela ne se fait que « dans des cas très précis » : on veut bien le croire. Mais notre confrère Pierre Béguin, qui rappelle que son téléphone, comme celui de nombreux journalistes en vue, a été surveillé durant toute la dernière guerre, préconise une certaine réglementation en la matière, par exemple, la désignation, dans chaque canton, de deux magistrats de l'ordre judiciaire qui devraient statuer préalablement sur les décisions de la police avant que celle-ci ne commence sa surveillance. Ainsi serait donnée au citoyen suisse une certaine garantie contre l'arbitraire policier...

LES PROPOS D'UN « ANCIEN »

M. Tschudi, conseiller fédéral, qui est — entre autres — ministre de la culture dans notre Confédération à magistrats polyvalents (ce n'est pas une critique, c'est une simple constatation), a pris la parole lors de la séance de

clôture du gymnase classique de Bâle, dont il a été lui-même jadis un élève à coup sûr distingué.

Cela a été pour lui l'occasion de rompre une lance en faveur des humanités classiques en tant que solide base de formation. Langage presque oublié de nos jours, la toute-puissance de la technique invitait à prôner avant tout l'efficacité des études scientifiques.

M. Tschudi a dû constater que les études classiques supérieures demeurent un privilège... de classe. Il serait pourtant souhaitable que « dès le départ dans la vie, les conditions en soient égales pour chacun ». Le chef du Département fédéral de l'intérieur a signalé que la Confédération a entrepris des démarches dans ce sens. On attend des précisions.

LA SUISSE ET LE « DEGEL » DE BRUXELLES

Le « dégel » que l'on a enregistré à Bruxelles cette semaine au cours du Conseil ministériel de la Communauté économique européenne (Marché commun), et notamment l'attitude nouvelle de la France, qui a permis de lever l'hypothèse pesant sur la poursuite du « Kennedy Round », ne concernent pas les seuls membres de l'Europe des Six. Notre pays, comme bien d'autres, se doit de se réjouir de l'accord en vue (il serait paraphé au début de mai), et l'on s'en est rendu compte aisément à la lecture de certaines parties du rapport de gestion du Département politique fédéral, mis au point en vue de la session parlementaire de juin, et publié cette semaine précisément. Le rapport relève que la conception du général De Gaulle d'une politique européenne d'ensemble, si elle jette le trouble dans les Etats atlantiques, n'est pas étrangère non plus au difficultés de la CEE. Or là, les choses nous intéressent plus directement, puisque la situation ainsi créée rend plus ardu un rapprochement entre les Six du Marché commun et les Sept de l'Association européenne de libre échange. Les malheurs de la politique d'intégration gênent la poursuite des négociations du « Kennedy round », auxquelles la Suisse attache une importance d'autant plus grande que se manifestent davantage les effets de la discrimination dont pâtissent certains de ses produits exportés vers les pays du Marché commun.

MEMBRE A PART ENTIERE DU GATT

Il aura fallu pour beaucoup la nouvelle officielle — apprise en début de semaine — selon laquelle la Suisse est devenue membre de plein droit du GATT (« General Agreement on Tariffs and Trade », soit « Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ») pour réaliser qu'elle n'appartenait encore, et cela depuis le 22 novembre 1958, qu'en tant que membre provisoire à cette importante association groupant 60 pays — quand bien même le secrétariat exécutif de celle-

ci se trouve à Genève.

Notre politique de protection à l'égard de notre agriculture, qui nous fait limiter sévèrement nos importations agricoles, contredisant en partie notre attitude très libérale en matière douanière, nous mettait en opposition avec les grands pays membres spécialisés dans l'exportation de céréales et d'autres produits de la terre (Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.). Nous admettrions de plein droit paraissait à ces pays une dérogation à des règles sacrosaintes, et un précédent dangereux...

C'est donc une victoire diplomatique importante qu'a remportée notre délégation, conduite par le ministre Weitnauer, qui a pu faire état notamment du fait que depuis notre admission provisoire au sein du GATT, nos importations agricoles ont plus que doublé. D'ailleurs la Suisse est le plus grand importateur de produits agricoles du monde, par tête d'habitants. Quoi qu'il en soit, cette admission à l'unanimité constitue un succès qui aurait peut-être mérité d'être souligné avec plus de force. Mais les victoires économiques sont moins spectaculaires que les victoires politiques...

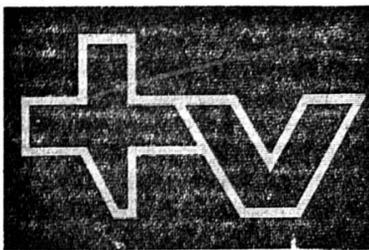
RECLUT DE LA MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE

L'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers vient de publier — en la commentant — la statistique de la main-d'œuvre étrangère en Suisse à la mi-février. Les chiffres font ressortir une diminution de l'ordre de 4,4% par rapport à l'année précédente, ce qui, traduit en unités, équivaut à une diminution de 24 612 travailleurs.

Il est pour le moins assez étonnant que le Conseil fédéral n'ait pas attendu ces résultats pour annoncer la nouvelle réduction de 5% qu'il entendait imposer. A l'époque, il a été sérieusement pris à partie par les organisations patronales, alors que la réduction s'était presque opérée d'elle-même (à 0,6% près) au cours de l'année écoulée. Manque de coordination entre les services ?

Toujours est-il que nous en sommes actuellement à un mercariat du travail de 514 000 unités. C'est encore beaucoup par rapport à la population indigène, et il ne faut pas négliger le fait qu'il y a seulement quatre ans, les chiffres ne donnaient encore que 350 000. Mais la courbe redescend pour la première fois, et les statisticiens sont satisfaits.

Il est toutefois regrettable que la diminution la plus forte ait été enregistrée chez les frontaliers, qui représentent incontestablement l'élément le moins étranger parmi nos « mercenaires » : peut-on, en effet, assimiler, ethniquement et économiquement parlant, à la catégorie « étrangers » au même titre que les Siciliens ou les Espagnols les habitants de la moitié française de Saint-Gingolph venant travailler sur Suisse ? Mais nous sommes pas ici pour faire du racisme !



romande Programmes des 7 prochains jours du samedi 9 avril au vendredi 15 avril

SAMEDI 9 AVRIL

- 14.00 Un'ora per voi
Settimana per gli Italiani che lavorano in Svizzera.
- 15.00 Fin.
- 16.00 Samedi-Jeunesse
— Lettre de La Rosière
Voilà une reprise à ne pas manquer. Cette description de la vie de petits montagnards valaisans

- Le Japon et les Japonais
— La Camargue.
Un étrange pays de marais, de riz, de traditions, de tziganes, de corrigas et de chevaux, dans la lumière et le soleil.
- Les heures de la Passion aux îles Philippines.
- 18.35 Eurovision : Londres
Chants de louanges

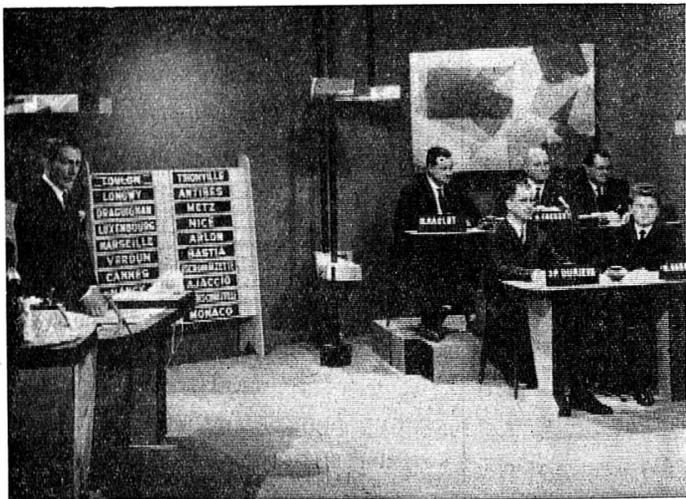
- 19.00 Présentation du programme de la soirée.
Bulletin de nouvelles.
- 19.05 Le magazine.
- 19.20 TV-Spot
- 19.25 Horizons
L'émission ville-campagne de la Télévision romande.
Un débat sur l'automatique en agriculture.
- 19.40 Les Pierrafeu
Deux couples à l'âge de la pierre et leurs aventures au XXe siècle.
- 19.55 TV-Spot
- 20.00 Téléjournal, première diffusion
- 20.15 TV-Spot
- 20.20 Carrefour
- 20.35 Les Compagnons de Jehu
D'après le roman d'Alexandre Dumas. 6e et dernier épisode : **Les vivants et les morts.**
- 22.05 Les grands écrivains
Henri Guillemin présente : Jules Vallès (2e partie).
- 22.30 Reflets filmés de la Coupe suisse de football.
- 22.40 Téléjournal, deuxième diffusion
- 22.55 Fin.

MERCREDI 13 AVRIL

- 16.45 Le cinq à six des jeunes
— Les aventures du petit Pierrot : Pierrot et la voiture merveilleuse.
— Francis au Pays des Grands Fauves.
Aujourd'hui : A la rivière avec Bada - A la recherche des hippopotames.
— Les exploits de Lippy le Lion : On adopte Jérémie.
— Construction d'un sous-marin, avec Oleh de Nyzankowsky.
— Les aventures du chevalier Bayard : Les révoltés de Voghers.
- 18.00 Fin.
- 19.00 Présentation du programme de la soirée.
Bulletin de nouvelles.
- 19.05 Le magazine
- 19.20 TV-Spot
- 19.25 Notre feuilleton : **En famille** (8e et dernier épisode).
- 19.55 TV-Spot
- 20.00 Téléjournal, première édition.
- 20.15 TV-Spot
- 20.35 Vive la Vie (9e épisode)
Trois femmes dans la maison.
- 21.35 Progrès de la médecine
L'hémophilie.
- 22.30 Eurovision : Madrid : **Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions : Real Madrid - Internazionale Milan.**
Une mi-temps en différé.
- 23.15 Téléjournal, deuxième édition.
- 23.30 Fin.



Dimanche 10, mardi 12, mercredi 13 à 19 h. 25. — Notre feuilleton : EN FAMILLE, avec Patoune (Perrine).



Samedi 16 à 20 h. 50. — EUROMATCH, 1re rencontre : La province de Liège contre le canton de Vaud.

MARDI 12 AVRIL

- 19.00 Présentation du programme de la soirée.
Bulletin de nouvelles.
- 19.05 Le magazine.
- 19.20 TV-Spot
- 19.25 Notre feuilleton : **En famille** (7e épisode).
- 19.55 TV-Spot



Mercredi 13 à 20 h. 35. — VIVE LA VIE : TROIS FEMMES DANS LA MAISON, avec Claire Maurier.



Lundi 11 avril, à 20 h 35 : LES COMPAGNONS DE JEHU : LES VIVANTS ET LES MORTS (dernier épisode) avec Michaël Münzer (John).

- 20.00 Téléjournal, première édition.
- 20.15 TV-Spot
- 20.20 Carrefour
- 20.35 Simple Police
de Samuel Chevalier. Ce soir : **Quand les concierges crient.**
- 21.00 330 Secondes
— M Hector Lorenza, de Servian : Jeux olympiques masculins de 1936 à 1960 (1re semaine)
— Mme Yvette Monory, d'Aigle : La vie de Marie-Antoinette (2e semaine)
— M. Toussaint Casabianca, de Fribourg : L'affaire Dreyfus (3e semaine).
- 21.45 L'inspecteur Leclerc
Ce soir : **Knock'out.**
- 22.10 Téléforum
Un atout pour notre tourisme : l'hôtel-école.
- 22.40 Téléjournal, deuxième édition.
- 22.55 Fin.

JEUDI 14 AVRIL

- 17.00 Für unsere jungen Zuschauer
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse allemande (en allemand).
- 18.00 Fin.
- 19.00 Présentation du programme de la soirée.
Bulletin de nouvelles.
- 19.05 Le magazine
- 19.20 TV-Spot
- 19.25 Notre feuilleton : **De nos Envoyés spéciaux**
1er épisode : Voix off. Avec Daniel Cauchy et Jean Aamadou.
- 19.55 TV-Spot
- 20.00 Téléjournal, première édition.
- 20.15 TV-Spot
- 20.20 Le Journal de l'Europe
Une coproduction des Télévisions britannique, allemande, italienne, belge, suédoise et suisse (8e édition).
— Haut lieu du crime (ZDF)
— Le vol à l'étranger (RTB)
— Aux carrefours de l'Europe
— Des enfants en prison (RAI)
— Les contrebandiers (BBC)
— Bizarre, bizarre...
— Police sans armes ? (SSR)
- 21.45 Avant-première « Euromatch »
Présentation du nouveau jeu de Jacques Antoine réalisé par les Télévisions monégasques, luxembourgeoise, belge et suisse. (La première émission aura lieu samedi 16 avril).
- 22.30 En bref
Une émission de contacts avec les téléspectateurs romands présentée par Jean-François Nicod.
- 22.40 Téléjournal, deuxième édition.
- 22.55 Fin.

- 19.25 Notre feuilleton : **De nos Envoyés spéciaux**
2e épisode : Les Bijoux de la Baronne.
- 19.55 TV-Spot
- 20.00 Téléjournal, première édition.
- 20.15 TV-Spot
- 20.20 Carrefour
- 20.35 L'homme à la recherche de son passé
kor-Vat ou le royaume de l'eau. kor ou le royaume de l'eau.
- 21.20 Concours de la Rose d'Or de Montreux 1965 : **Nou Jij Weer (A toi maintenant)**



Dimanche 10 à 20 h. 15. — Spectacle d'un soir : LA BULLE DE SAVON, avec Roland Demongeot (Robert).

Une émission de variétés présentée hors concours par la Télévision hollandaise (NTS)

- 21.55 Avant-première sportive
— Derby des Alpes vaudoises
— L'essor de la natation romande en hiver.
— Le calendrier avec rubrique spéciale motocross
— Le point de vue de l'entraîneur.

- 22.35 Téléjournal, deuxième édition.
- 22.50 Fin.

VENREDI 15 AVRIL

- 19.00 Présentation du programme de la soirée.
Bulletin de nouvelles.
- 19.05 Le magazine
- 19.20 TV-Spot



Samedi 9 à 21 h. 20. — SA MAJESTE MONSIEUR DUPONT avec Aldo Fabrizzi.



Lundi 11 à 15 h. 30. — IMAGES POUR TOUS : La pantoufle dorée.

due à Pierre Korálnik est une émission très réussie, tendre et poétique.

— Les exploits de Touché la Tortue.

— Autour du cercle polaire.

- 17.35 Madame TV
Une émission de Claude Evelyne
— Henri Guillemin parle de Marianne, femme de Lamartine.
— Visite au Musée du Locle.

- 18.00 Un'ora per voi (reprise).

- 19.00 Présentation du programme de la soirée.

Bulletin de nouvelles.

- 19.05 Le magazine

- 19.20 TV-Spot

- 19.25 Notre feuilleton : **En famille, d'Hector Malot.**

Au cours des épisodes du 9 au 13 avril, la petite Patoune retrouvera son grand-père et transformera sa vie, après maintes aventures.

- 19.55 TV-Spot

- 20.00 Téléjournal, première édition

- 20.15 TV-Spot

- 20.20 Les coulisses de l'exploit.

- 21.20 Sa Majesté Monsieur Dupont

Un film interprété par Aldo Fabrizzi, Gaby Morlay, Enrico Vilarisio, Jean Tissier, Max Elloy, Lucien Baroux, L. Dubarova, D. Maggio, L. Gazzoli, A. Mazzotto et W. Sacripante.

- 22.45 Téléjournal, deuxième édition

- 23.00 C'est demain dimanche, par le pasteur Jean-Jacques Dotrens.

- 23.05 Fin.

DIMANCHE 10 AVRIL

- 11.10 Eurovision : Rome
Culte protestant.

- 11.10 Eurovisions : Rome
Messe pontificale, transmise de la Basilique Saint-Pierre.

- 11.55 Eurovision : Rome
Bénédictio urbi et orbi par Sa Sainteté le pape Paul VI

- 12.45 Fin.

- 16.00 Images pour tous

— Magilla le Gorille.

— Un Etrange Bonhomme de de Neige, avec Henri Marteau et Claude Confortès.

— Le Voyage d'Ulysse.

Adaptation de Martin Carr et Patt William. D'après l'« Odyssee » d'Homère.

transmis de l'Abbaye de Westminster, avec : Les Chœurs de l'Abbaye - L'Ensemble Leonardo - L'organiste de l'abbaye.

- 19.10 Bulletin de nouvelles.

- 19.15 Notre feuilleton : **En famille** (6e épisode).

- 19.45 Présence catholique

Le Christ d'aujourd'hui, par le Père Raymond Bréchet.

- 19.59 L'heure.

- 20.00 Téléjournal, première édition.

- 20.15 Spectacle d'un soir :

La Bulle de Savon de Leopoldo Cuoco. Adaptation française de Germaine Polyte.

Cet ouvrage a été présenté par la Télévision belge au Prix Italia 1965.

- 22.00 Peintres français d'aujourd'hui : Jean Lurçat.

- 22.15 Interprètes suisses.

— Jacqueline Blancard, pianiste : Suite No 9 Haendel.

— Le Quintette à cordes Elmiger (Roger Elmiger et Noémi Bochet, violons ; André Vauquet et Jean Vaulleurin, altos ; Franz Walter, violoncelle) : Quintette à cordes en mi bémol majeur, KV 632, Mozart.

- 22.50 Bulletin de nouvelles.

- 22.55 Téléjournal, deuxième diffusion

- 23.10 Méditation

par l'abbé Jean-Bernard Dousse.

- 23.15 Fin.

LUNDI 11 AVRIL

- 15.30 Images pour tous

La Pantoufle dorée film polonais pour enfants.

- 17.00 La Giostra

Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse italienne (en italien).

- 18.00 Les jeunes aussi

— La physique nucléaire (6e leçon) : La radio-activité (4e partie) : Les radionuclides naturels - Les radionuclides artificiels.

— Ecole sans examens.

— Sept siècles de sculpture japonaise, de Geneviève Dariban.

— L'art ogival, de François Call.

— Histoires naturelles de Jules Renard, par Pierre Blanchoud.

Le Tricheur de Venise

par Thomas Sterling

«Caractéristique singulière de cette mort: toutes les pendules et horloges de cette maison ont été volontairement cassées. Plus rien ne marche. La pendule émaillée qui est sur la cheminée a été proprement mise en morceaux et le sablier paraît ne plus contenir de sable. Même le cadran solaire du jardin a été brisé. Nous supposons que le vieux Fox a tout détruit avant de se donner la mort. Quelques heures plus tard, lorsque Massimo est rentré, nous l'avons questionné. Il s'est borné à déclarer que Monsieur Fox l'avait prévenu qu'il allait mourir et l'avait envoyé porter une lettre à son notaire. Je viens de rencontrer le notaire qui a confirmé les dires du maître d'hôtel. Je suppose que Massimo lui a apporté de l'argent, mais il n'a pas voulu préciser combien, ni dévoiler l'usage qu'il en ferait.

«L'argent a disparu... il ne reste rien ?
Le Maresciallo nia d'un hochement de la tête désabusé :
— Rien. Nous n'avons pas pu trouver dix lires dans la maison. Je sais que vous avez prêté de l'argent à Fox. Il est désolant que vous n'avez pas de reçu. Si vous en aviez eu un... j'aurais peut-être pu...

Il leva les bras en signe d'impuissance.
— Mais il l'a volé. Vous savez qu'il l'a volé ! se récria Anson.
— Et l'or aussi il s'en est emparé ? demanda Henry plein d'amertume, les yeux fixés sur la fenêtre.

— L'or ?
— L'or du sablier... c'était de l'or, pas du sable.
Le Maresciallo Rizzi haussa les épaules, mode d'expression bien antérieure à la naissance de la cité.

« Debout, au milieu de la pièce, Anson Sims leva un doigt vers le ciel :
— « Nous n'avons rien apporté dans ce monde et sans aucun doute nous n'en pouvons rien emporter ». « Timothée, chapitre VI, verset 7 ».

William se rendit dans la chambre à coucher. Sur la table, à côté du lit, se dressait la bouteille de vieux whisky, du Old Dan'l. Sur la table située près du monte-plats était un exemplaire défraîchi de Il Falco degli Spazi.

Songeur, William répondit à la citation de Sims :
— Je ne suis pas tellement sûr qu'il n'y ait pas réussi !
Il ne pouvait détacher les yeux du cadavre au visage cupide.

CHAPITRE XXIII
Celia était toujours couchée. Il était près de midi et elle n'avait aucune envie de se lever. Elle ne se sentait pas malade, n'était pas tellement bouleversée par tout ce qui s'était produit ; elle avait seulement tant de décisions à prendre pour elle-même qu'elle n'avait même plus le temps de songer aux autres.

D'abord, il lui fallait régler le cas de William. Il était si différent de ce qu'elle avait imaginé qu'elle en était abasourdie et même un peu déçue. Pourtant, jamais elle n'avait avec autant de précision discerné, chez un individu, des forces mauvaises. Ce même matin, lorsqu'il était venu lui raconter ce qui était arrivé à Mr. Fox, elle les avait senties. Derrière l'agrément qui émanait de toute sa personne, il y avait autre chose, quelque chose de vilain et de menaçant. Un danger imprécis et, pire que tout, un danger dirigé contre elle. Elle le savait, sans pouvoir être assurée dorénavant que son intuition ne la trompait pas.

Un coup frappé à la porte. Elle se leva et vit que deux lettres avaient été glissées sous sa porte. La femme de chambre dit quelque chose en italien, Celia répondit par un faible :
— Grazie !

Elle ramassa les lettres et revint bien vite à son lit. Dehors, un chien aboyait. Ensuite, il y eut un clapotement et le silence retomba. Elle regarda les lettres.

L'une des adresses était de sa propre écriture. Elle eut le sentiment de se regarder dans un miroir. C'était la lettre qu'elle s'était écrite et avait mise à la poste le samedi soir. Elle l'ouvrit et lut quelques lignes. Depuis qu'elle était toute petite, elle s'expédiait des missives ; d'abord, parce qu'elle était très seule ; plus tard, par habitude. Elle les avait conservées dans un coffret ; elles lui tenaient lieu de journal. En relisant cette lettre, elle fut choquée en se rendant compte que sa description de la mort de la vieille dame n'était pas plus émouvante que le récit de son arrivée à Douvres.

Elle abandonna la lettre sur le lit et ramassa la seconde. Elle était d'une écriture nette, ferme, sur un lourd papier crème. Celia l'ouvrit lentement.

« Cher confrère...
« Quand vous recevrez cette lettre, je serai mort et bien mort. Je vous conseille de n'en prendre aucun souci, car si je n'étais pas mort à ce moment, c'est vous qui le seriez, comme le serait votre foinard de William. Si j'avais trouvé un moyen de vous faire disparaître tous les deux la nuit dernière, croyez que je ne m'en serais pas privé, si j'avais été certain de ne pas me faire prendre. Mais, plus j'ai étudié la question, plus j'ai compris que les événements étaient allés trop loin. Je n'aurais pas hésité à vous supprimer, charmante, mais c'eût été du gâchis si, pour finir, je devais me faire pincer à mon tour. D'autant plus que nous appartenons à la même race. Il fallait qu'un de nous survive pour éduquer ces brutes. Ainsi, continuez à gigoter ; pour moi, c'est terminé. C'est assez raisonnable.

« Pour dire la vérité, je ne redoute pas tellement la mort. Il faut toujours s'arrêter quelque part. J'ai commencé à m'arrêter, il y a quelques années déjà. La vie est un constant marchandage avec la mort. Vous essayez de payer votre rançon en vous tuant lentement. Jusque là, c'est correct. Mais il ne faut pas payer plus cher que le prix. La mort n'est pas tellement la plus forte, du moins pour commencer. Plus tard, naturellement, vous vous affaiblissez. Alors elle se présente et vous ne pouvez plus la faire reculer. Elle est là. C'est à ce point que j'en suis, chérie, et vous me montrerez le chemin.

« Vous souvenez-vous quand je vous ai donné le saphir dans le jardin ? Il y en avait douze, tous pareils. Quand j'ai fait construire le cadran solaire, je me suis juré de distribuer ces pierres aux seules femmes qui en seraient dignes. J'ai résolu également de n'en rencontrer que douze avant d'être trop âgé pour en jouir.

(A suivre.)
Editions de Trévise

COPYRIGHT OPERA MUNDI

Editions de Trévise

PHIL la fusée



Avril 9-10-11

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hopital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Croix. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Château de Villa. — Exposition Laurent Chuard et Henri Guex, jusqu'au 30 avril, de 14 h. à 17 h.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. 2 43 01.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.
Maison des jeunes. — Foyer pour tous. Pratifiori : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs Entrée libre, sans obligation de consommer Salle pour réunions.
Pour les jeunes. — Arc-en-Ciel, rue de Lausanne 52. — Le rendez-vous des jeunes. Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.
Chanson valaisanne. — Les vendredis 8 et 15 avril, pas de répétition.
Garage de service. — Du 11 au 18 avril ; Garage du Nord S. A., Sion. Tél. 2 34 44 ou 2 52 16.
La semaine d'intervention court du lundi à 7 h. au lundi suivant à 7 h.
Chœur mixte du Sacré-Coeur. — Le jour de Pâques, le Chœur chante la messe.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.
Coiffeurs de service. — Lundi 11 avril : Dames et Messieurs : Fournier ; Dames : Corthey.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.
Notre-Dame du Scex. — Messe à 7 h. 20.

MONTHÉY

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Piazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

CAREME 1968

Samedi 9 avril

« Et si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité le Christ Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. »

Ro. 8, 11.

Le Christ a scellé sa parole par sa mort et sa résurrection. Nous scellerons notre foi par des actes de charité. Action de carême des catholiques suisses.

PAROISSE DE LA CATHEDRALE

PAQUES



C'est la fête des fêtes, le grand jour de l'année et de l'Histoire. Le Christ n'est plus dans son tombeau. Il est ressuscité, vivant, vainqueur et glorieux pour toujours.

Dans l'eau du baptême, notre vieille nature de péché est morte avec le Christ ; et notre nouvelle nature d'enfant de Dieu est ressuscitée avec lui. Par la messe, nous entrons dans la résurrection de Jésus-Christ. Nous avons désormais la vie, la joie et la paix promises aux hommes de bonne volonté. Nous sommes libérés et sauvés.

« En ce grand jour que nous donne le Seigneur, chantons notre bonheur et notre joie ! Alleluia !
Dès 6 h. : Confessions, messes et communions.
7 h. 00 Messe et communion pascale.
8 h. 30 Messe et communion pascale.
10 h. 00 Office pontifical, communion pascale.
11 h. 30 Messe, communion pascale.
17 h. 00 Messe, communion pascale.
20 h. 00 Messe, sermon, communion pascale.
17 h. 00 A Platta (Noisetiers).

EGLISE DES CAPUCINS - SION

Pâques. — 5 h. 15, 6 h., 7 h., messe lue, communion.
9 h. 30 messe conventuelle chantée avec sermon et communion.
17 h. 30. — Vêpres chantées Salut du Très Saint Sacrement.

PAROISSE DU SACRE-COEUR

Samedi Saint
Confessions de 14 h. à 20 h.
20 h. 00 Veillée pascale. Bénédiction du feu, eau baptismale, cierge pascale. Messe, communion.
Les fidèles se muniront d'un cierge (en vente devant la porte de l'église).

10 mars Dimanche de la Résurrection de Notre-Seigneur

FETES DE PAQUES

7 h. 00 Messe, sermon.
8 h. 00 Messe, sermon.
9 h. 30 Grand-messe.
11 h. 00 Messe, sermon.
19h. 00 Messe, sermon.
En semaine, messes à 6 h. 30, 7 h., 8 h., 18 h. 15 mercredi, jeudi, vendredi.
Confessions : le samedi, la veille des fêtes et du premier vendredi du mois : de 17 à 19 h. et de 20 à 21 h. Dimanche matin, dès 6 h. 30.
Chapelle de Champsec : le dimanche, messe avec sermon à 17 h. 45, mardi à 19 h. 30.

PAROISSE DE SAINT-GUERIN

9 avril : Samedi Saint

Sion-Ouest :
A 20 h. : veillée pascale. Bénédiction du feu nouveau (à l'extérieur). Entrée de la Lumière. Les fidèles se muniront d'un cierge qui sera allumé au cierge pascale (= le Christ ressuscité).
Lectures. Litanies des saints. Messe chantée, communion.
Confessions : dès 19 h.
Chapelle de Châteauneuf :
Confessions : de 18 h. 30 à 19 h. 30.
Pour la veillée pascale : se rendre à Saint-Guerin à 20 h.

10 avril

DIMANCHE DE PAQUES

Sion-Ouest :
7 h. 00 Messe dialoguée.
9 h. 00 Messe chantée en latin.
11 h. 00 Messe dialoguée.
18h.00 Messe dialoguée.
Confessions : dès 6 h. 30.
En semaine : messe chaque matin à 6 h. 45, ainsi que mardi soir à 18 h. 15 et vendredi soir à 18 h. 45.
Chapelle de Châteauneuf :
8 h. 00 Messe dialoguée.
9 h. 30 Messe chantée.
En semaine : messe jeudi soir à 19 h.

EGLISE REFORMEE

Sierre, 9 Uhr : Gottesdienst Abendmah! ; 10 h. : Culte, Sainte Cène. — Montana, 9 Uhr : Gottesdienst ; 10 h. : Culte, Sainte Cène. — Sion, 9 h. 45 : Culte, Sainte Cène. — Saxon, 9 h. : Culte, Sainte Cène. — Martigny : Culte, Sainte Cène. — Verbier : 9 h. et 11 h. : Culte, Sainte Cène. — Monthey, 10 h. : Culte, Sainte Cène. — Champéry, 9 h. 30 : Culte, Sainte Cène. — Vouvrly, 9 h. : Culte. — Bourveret, 10 h. 15 : Culte, Sainte Cène.

Sur nos ondes

SAMEDI 9 AVRIL

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.25 Goals pour demain. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Notre-Dame de Paris (24). 13.05 Demain dimanche. 14.00 Miroir-flash. 14.05 De la mer Noire à la Baltique. 14.35 Le chef vous propose... 15.00 Miroir-flash. 15.05 Temps des loisirs. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 66. 20.20 Masques et musiques. 21.10 Réverie aux quatre vents. 21.30 Un Exilé nommé Pilate, pièce. 22.30 Informations. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 14.00 Carte blanche à la musique. 17.15 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 100 % « jeune ». 18.30 Tristes cires et jolies plages. 19.00 Correo espanol. 19.30 Chante jeunesse. 19.45 Kiosque à musique. 20.00 24 h. de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Notre-Dame de Paris (24). 20.30 Entre nous. 21.40 Parsifal, opéra de R. Wagner. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 14.00 Politique intérieure. 14.30 Negro spirituals et gospel-songs. 15.00 Informations. 15.05 L'Union chorale d'Aarau. 15.25 Accordéonistes. 16.00 Informations. 16.05 Enchantement de la voix. 17.00 Ciné-magazine. 17.50 Concours de la circulation. 18.00 Informations. 18.10 Coutumes. 18.50 Communiqués. 19.00 Actualités. 19.40 Le temps. 20.00 Sonate, Vivaldi. 20.05 Le professeur M. Geiger. 20.15 Passacaille, F. Martin. 20.30 Une Famille de Jérusalem, pièce. 21.50 Musique symphonique. 22.15 Informations. 22.20 Au coin du feu. 23.15-23.20 Informations.

DIMANCHE 10 AVRIL

SOTTENS 7.10 Bonjour à tous ! 7.15 Informations. 7.20 Sonnez les matines. 8.00 Concert. 8.40 Miroir-flash. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert. 11.40 Terre romande. 11.55 Bénédiction « urbi et orbi » de Rome. 12.30 Message de Pâques. 12.45 Informations. 12.55 Bon anniversaire. 13.00 Disques. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Le Troisième Jour, pièce. 15.00 Auditeurs à vos marques ! 16.45 L'heure musicale. 18.00 Informations. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 66. 20.00 Oubliés de l'alphabet. 20.30 Route fleurie. 21.40 Film d'avant le Cinéma, pièce. 22.30 Informations. 22.35 Résurrection. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 14.00 Fauteuil d'orchestre. 15.30 Le monde chez vous. 16.15 Sous d'autres cieux. 17.00 La terre est ronde. 18.00 L'heure musicale. 18.30 Gloire de l'orgue. 19.00 Couleurs et musique. 20.00 24 h. de la vie du monde. 20.10 Haute tension. 20.30 Le Messie, Haendel. 22.30 Aspects du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 14.00 Ensemble champêtre. 14.40 Ensemble à vent de Radio-Bâle. Nature, source de joie. 15.30 Musique de concert d'opéra et de ballet. 16.45 Souvenir d'un poète. 17.30 Micro-sillons. 18.50 Résultats sportifs. 19.00 Informations. 19.10 Ensembles divers. 20.05 Le temps de la Passion. 20.15 Chants de Pâques. 20.45 Les routes du ciel. 21.30 Joyeuse Pâques. 22.15 Informations. 22.20 Disque parlé. 22.45 Sérénade, Dvorak. 23.15-23.20 Informations.

LUNDI 11 AVRIL

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Miroir-flash. 9.05 Week-end en pantoufles. 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Notre-Dame de Paris (25). 13.05 Disques nouveaux. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Miroir-flash. 14.05 Sport et musique. 17.15 Route libre. 18.00 Informations. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 20.00 Magazine 66. 20.20 Alfred Pichon, Dédicte, pièce. 21.00 Quand ça balance. 22.30 Informations. 22.35 Cinémagazine. 23.00 Actualités du jazz. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 De toutes les couleurs. 19.45 Tribune du sport. 20.00 24 h. de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Notre-Dame de Paris (25). 20.30 Compositeurs favoris : Beethoven. 21.30 Découverte de la littérature. 21.50 Chœur de la radio. 22.10 Français universel. 22.30 Sleepy time jazz. 23.00 Fin.

BEROMUNSTER 14.00 Fanny. 14.50 Football : Zurich-Servette. 16.45 Bonne rentrée. 17.00 Informations. 17.05 Sport et musique. 17.30 Bonne rentrée. 18.30 Orchestre tzigane. 18.50 Communiqués. 19.00 Informations. 19.35 Ensemble R. Bongartz. 20.05 Le temps de la Passion. 20.10 Concert demandé. 21.20 Aujourd'hui et il y a vingt ans. 22.15 Informations. 22.20 Entre le jour et le rêve. 23.15-23.30 Informations.

TELEVISION : VOIR PAGE SPECIALE



Copyright KFS opera mundi

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Le point de vue de Frédéric Schlatter

PITIE POUR LE HOCKEY SUR GLACE !

Ce qu'il y a de navrant, dans la crise actuelle de la Ligue suisse de hockey sur glace, c'est d'éprouver le sentiment que quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, on parle dans le désert, on cogne dans des oreillers d'inertie, d'indifférence, voire de « j'm'en fichisme ».

Si l'équipe nationale n'arrive à rien, si nos équipes de club ne progressent pas, si les assemblées annuelles de la Ligue suisse tournent à la confusion, si les dirigeants démissionnent parce qu'ils en ont assez, si les dévouements se raréfient, ne croyez pas que tout cela soit le fait d'un malaise récent et passager...

...En réalité, le malaise actuel n'est que le très logique résultat des erreurs successivement commises depuis quinze ans. Le comité Kuonen a hérité de la situation que lui a peu à peu créée en comité Thoma. Rappelez-vous la naissance de la scélérate loi des transferts devenue d'une année à la suivante si sévère qu'un jeune garçon qui va faire son apprentissage dans une autre région de Suisse se trouve souvent dans l'impossibilité de pratiquer normalement le hockey sur glace. Rappelez-vous l'interdiction faite aux joueurs étrangers de disputer nos matches officiels qui, si elle a protégé contre eux-mêmes certains dirigeants de club trop naïfs, n'en a pas moins nui à la qualité du spectacle présenté sur nos patinoires et entravé les progrès de maints jeunes Suisses. Rappelez-vous l'enflure démagogique de la Ligue nationale, qui a fait perdre de vue à tant de responsables qu'on ne peut, dans un petit pays comme le nôtre, faire d'élite véritable qu'en limitant strictement celle-ci...

On pourrait encore énumérer bien d'autres causes à la situation actuelle du hockey sur glace helvétique. Le président Thoma était certes un adversaire correct et loyal, lorsqu'on n'était pas d'accord avec lui. Mais il était aussi fort têtu, et il personnifiait très bien cet « oreiller » dans lequel la critique tapait en vain. Sans doute, pour cet homme, l'essentiel était-il que le nombre des clubs et des joueurs augmentât sans cesse. Sur ce plan, il est arrivé, en effet, à un bon résultat. Mais il a, par ailleurs, suivi une politique sans avenir, en ce qui concerne les progrès techniques et la prospérité du hockey sur glace suisse des séries supérieures. Nous le lui avons dit maintes fois, mais il ne voulait suivre que son idée. Serait-il encore actuellement des nôtres pour poursuivre son œuvre, que la situation ne serait pas plus brillante qu'elle ne l'est au moment où s'en va le président Kuonen.

Plusieurs confrères ont déjà proposé des solutions pour redonner un sens plus précis à un championnat suisse dont certains matches à succès ne doivent pas nous faire oublier le reste. Il y a là des idées intéressantes. Mais, sincèrement, à quoi bon préconiser des solutions dont la logique n'est pas appréciée par des responsables de club la plupart du temps butés sur leurs seuls intérêts locaux ? Telle est l'impression que l'on ressent à entendre et à lire les propos sur notre hockey sur glace depuis la fin de la saison 65-66. Des remèdes pratiques ne sauraient être trouvés qu'à la condition que la prochaine assemblée des délégués, en juin, modifie complètement certaines données du vaste problème. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler ici.

Sr.

Programme du week-end pascal

Athlétisme : Meeting à Lugano (lundi).
Cyclisme : Tour des Flandres (samedi). Course pour amateurs à Stabio (lundi).
Escrime : Championnats du monde juniors à Vienne (vendredi, lundi).
Football : Finale de la Coupe de Suisse à Berne, Servette-Zurich (lundi). Championnat international été demi-finale, Norrköping-Lugano. Tournoi juniors à Genève et Bellinzona. Championnats à l'étranger.
Hippisme : Concours hippique à Amriswil (lundi). Courses à Fehraltorf (lundi).
Marche : Ruban bleu à Zurich (samedi).
Natations : Pays de Galles-Suisse à Cardiff (samedi et lundi).
Ski : Semaine internationale des Alpes vaudoises (lundi). Grand Prix de Veysonnaz (samedi).
Volleyball : Coupe de l'Occident en Belgique : Suisse - Turquie - Belgique - Hollande militaire à Malines (jeudi - samedi).

Gala international de patinage

Le jour de Pâques, soit le dimanche 10 avril, dès 11 h. 15, la patinoire artificielle d'Yveron, à Montana, organise un gala international de patinage, dernière manifestation de la saison d'hiver 1965-1966, avec le concours de plusieurs patineurs ayant participé aux derniers championnats d'Europe et du Monde, parmi lesquels :

Nicole Hasler : championne de France, 4ème aux J. O. d'Innsbruck ; 3ème au championnat d'Europe 1966 et 5ème au championnat du Monde 1966 ;

Patrick Pera : champion de France, 4ème au championnat d'Europe 1966 ;

Le couple Monique Mathys et Yves Aellig (La Chaux-de-Fonds) : champions suisses 1966, 8ème au championnat du monde 1966 ;

Pia Zurcher : championne suisse 1966 ;

Le couple Mona et Peter Szabo (Bâle) : 2ème au championnat suisse 1966 ; etc.

Quelques professionnels suisses se produiront également et le gala sera présenté par Mlle Jacqueline Du Bief (ex-championne du monde, professeur à Montana).

Ski : Coupe Burkhardt à Crans Victoire neuchâteloise

La Coupe Burkhardt organisée par l'Ecole suisse de ski sur les pentes du Mont-Lachaux s'est déroulée dans d'excellentes conditions de neige, sous forme d'un slalom spécial en une manche.

La jeune Neuchâteloise Michèle Rubli (espoir du ski alpin) a réalisé le meilleur temps absolu.

DAMES

Voici les principaux résultats :

1. Michelle Rubli	51"
2. Béatrice Malezieux	1'03"6
3. Danielle Rack	1'03"8
4. Yvonne Boel	1'04"5

MESSIEURS

1. Pierre-Louis Schneider	52"4
2. Olivier Guere	55"2
3. Xavier Castelli	55"4
4. Jacques Pedrini	58"

GARÇONS (moins de 12 ans)

1. Alain Tagini	1'08"3
-----------------	--------

FILES (moins de 12 ans)

1. Béatrice Halpert	1'09"2
---------------------	--------

■ FOOTBALL. — Matches amicaux en Autriche : AK Graz - Radnicki Belgrade, 2-0 ; Austria Klagenfurt - Sarajevo, 3-2.

Clay démuné financièrement par son ex-épouse Il n'ira pas en prison, mais a vendu sa ceinture de champion du monde

Le champion du monde des poids lourds, le noir américain Cassius Clay n'ira pas en prison. En effet, grâce à des amis, dont l'avocat du boxeur n'a pas voulu révéler les noms, les 26 250 dollars dus par Cassius Clay à son ex-épouse au titre d'arrières de pension alimentaire et de frais de justice ont été déposés dans une banque de Miami. Le dépôt a été effectué deux heures seulement avant l'échéance imposée par le juge Harold Speat de Miami. Selon l'avocat du champion du monde, ce dernier est actuellement totalement démuné d'argent. D'autre part, Angelo Dundee, manager de Clay, a affirmé que son poulain avait cédé sa ceinture de champion du monde pour 50 dollars.

Championnat suisse des réserves

RESULTATS DES MATCHES DES RESERVES 3 avril 1966

Bienne - Lucerne	5-0
La Chaux-de-Fonds - Granges	4-1
Grasshoppers - Bâle	1-2
Lausanne - Urania	6-2
Lugano - Young Fellows	0-2
Sion - Zurich	1-3
Young Boys - Servette	2-2
Moutier - Aarau	0-3
Soleure - Porrentruy	4-2
Bellinzona - Brühl	9-1

CLASSEMENT

Groupe A				
1. Young Boys	18	12	3	3 51 27 27
2. Lausanne-Sp.	18	11	3	4 49 29 25
3. Lucerne	19	11	3	5 57 39 25
4. Bienne	18	11	2	5 50 23 24
5. Grasshoppers	18	11	1	6 48 23 20
6. Bâle	18	9	2	7 50 39 23
7. Chx-de-Fonds	16	9	1	6 37 35 19
8. Granges	18	7	2	9 43 42 16
9. Servette	16	6	3	7 31 36 15
10. Y. Fellows	17	4	7	6 19 27 15
11. Lugano	19	5	2	12 35 51 12
12. Sion	18	4	3	11 29 55 11
13. U. G. S.	18	4	1	13 27 68 9
14. Zurich	17	2	3	12 29 56 7

LES PREMIERS Y ONT LAISSE DES PLUMES !

Aucune équipe du trio en tête du groupe A n'a réussi à s'imposer. De ce fait, les réserves du Lausanne ports qui, l'an dernier hantaient le bas du classement, s'installent au commandement.

Seul Young Boys reste sans défaite, mais la frêle face aux Servettes qui en seconde mi-temps menaient par 2 à 1 avant de concéder l'égalisation par Reiner; il est vrai que les Bernois créent une multitude de chances pour vaincre confortablement.

La sévère défaite des Lucernois à Bienne, en forte reprise, constitua l'une des surprises de la journée. Elle s'explique par quatre buts de Rajkov et un auto-goal de Walker. Pourtant Cerutti et l'Allemand Ruchle figuraient dans le onze lucernois.

Parmi les victimes de la journée se trouvent aussi les Sauterelles qui, au Hardturn, durent capituler de justesse, après égalité à la mi-temps. Par le score de 4 à 1, les Chaux-de-Fonniers l'emportèrent sur Granges ; Deforel y fit une timide rentrée, la première mi-temps durant, Zapella et Trivellin renforçant le quintette d'attaque. A Sion, Zurich Rés. fête sa seconde victoire qui peut lui valoir de céder le feu rouge aux Violet de Genève, qui donnèrent le mauvais exemple à la première, par le même score de 2 à 6. Young Fellows Rés. s'adjugea à Lugano, les points en litige par deux buts, tandis que la première subit le score inverse.

Dans le groupe B, Aarau se doit de combler un retard de trois matches sur Thoue qui était exempt. Les Argoviens s'y attaquèrent par une victoire de trois buts à rien à Moutier, qui se trouve dépassé par Soleure Rés. lui aussi donnant l'exemple à la première quant au score. Le plus éloquent de la journée fut réalisé par Bellinzona, dont Tagli marqua cinq buts des neuf, les Saint-Gallois du S. C. Brühl sauvant l'honneur par leur centre-avant Aeschbacher, après le hat-trick classique signé Tagli.

■ HIPPISSME. — La Suisse sera représentée au concours hippique de Rome (30 avril - 8 mai) par les cavaliers suivants : lt-col. Frank Lombard avec Page et Japonais, cap. Paul Weier avec Junker et Curatelle, Arthur Blickenstorfer avec Apache, Eiko et Marianka, Hans Moehr avec Nosostros et Navarette et Werner Brenzikofer avec Satan.

■ VOLLEYBALL. — Tournoi international espoirs de Charleville, 2e journée : Hollande bat Luxembourg, 3-0 (15-8, 15-2, 15-13) ; France bat Allemagne, 3-0 (15-8, 15-4, 15-6).

Sion - Tirs obligatoires

Samedi et dimanche derniers ont eu lieu au stand de Champsec les 2 premières journées des tirs obligatoires. Plus de 200 tireurs ont participé à cet exercice et déjà on enregistre de magnifiques résultats.

Mention fédérale :

Fumeaux Claude	92 p.
Muller Raoul	91
Gex-Fabry René	90
Aymon Michel	89
Flury René	88

Roh Pierre-Alain, Glassey Paul, Rudaz Georges, Untersée Walter 87

Follonier Benjamin, Bonvin Michel, Cornut Laurent, Röthlisberger Hans, Valloton Jacques 86

Fischer Jean, Gaist Jean-Marc, Fournier Séraphin, Bonvin Jos-Marie, Delaloye André, Dubuis Marcel, Spahr Jean-Luc 85

Fischer Walter, Debons Gilbert, Bonvin Pierre-Marie, Bortis Antoine, Pitteloud Edouard, Rollier Jean-Pierre 84

Manz Lucien, Fardel André, Andenmatten Adrien, Clerc Marcelin, Crettenand Bernard 83

Gay Narcisse, Bonvin Gilbert, Deslarzes Christian 82

Mention cantonale :

Rouvinez Renaud, Fragnière Charly, Debons Germain 81

Dumoulin Raymond, Rey Ignace, Burlat Edouard, Birchler Louis, Cathrein Hermann, de Cocatrix Jean-Pierre, Grosset Jean-Claude, Morard Léon, de Riedmatten Bernard 80

Schwiter René, Dayer Daniel, Fournier Gabriel, Gay-Crosier Julien, Arrigoni Raymond, Crelier Jean-Paul, Roten Christian 79

La cible de Sion La sté des s.-off.

■ BASKETBALL. — A Mannheim, au cours de la seconde journée du tournoi Albert Schweizer, compétition réservée aux juniors, la Suisse a dû s'incliner devant l'Italie, 42-83. Les résultats : Turquie - Allemagne, 82-45 ; Autriche - Danemark, 85-51 ; Turquie - Luxembourg, 96-69 ; Italie - Suisse, 83-42 ; Autriche - Etats-Unis, 67-56.

■ FOOTBALL. — Tournoi juniors en France : Sète, 2e journée : Sélection régionale - Ajaccio, 4-0 ; Aix-en-Provence - FC Berne, 3-0.

Cannes, 1ère journée : AS Cannes - Valencia, 1-0 ; Vasas Budapest - Newcastle United, 2-2 (Vasas vainqueur au nombre de corners).



Hostellerie de Genève

Sa salle à manger au 1er pour noces et banquets de sociétés

Venez goûter nos petits plats préparés avec soin.

Place Centrale - Martigny Parking (P) Tél. (026) 2 25 86

P 1197 S



Auberge du Pont - Uvrier

MENU DE PAQUES

Filet de perches grenobloises
 Pommes persillées
 Oxtail au Xérès
 Paillettes au Chester

*

Cabri rôti ménagère
 ou
 Gigot de présalé diablé
 Pommes boulangère
 Haricots fins princesse
 Salade panachée

*

Bombe glacée à l'orange

Complet Fr. 12.—
 Sans premier Fr. 10.50
 Prière de réserver vos tables

J. Crettaz, chef de cuisine
 Tél. (027) 441 31
 P 29773 S



Jouons le jeu Haro sur elle !

Notre armée a bon dos. C'est toujours comme ça en temps de paix. On lui faisait moins de misères entre 39 et 45 lorsque le danger rôdait sous nos frontières. Que voulez-vous, le courage est une vertu qui, elle aussi, marche avec son temps !

Je me joins d'ailleurs à ceux qui voudraient que nos états-majors considérassent le sport de pointe avec un peu plus de condescendance. Quand on voit un camion de cinq tonnes se déplacer de plusieurs kilomètres pour récupérer une paire de bandes molletières — vous voyez donc que ce ne pouvait pas être hier ! —, on a le droit de penser qu'une parcelle de ces milliards annuels seraient souvent plus profitables à un soldat doublé d'un sportif de valeur.

Mais où je ne suis plus d'accord, c'est quand on rend l'armée responsable à part entière, ou peu s'en faut, de nos échecs répétés sur le plan international. A la lecture de certains articles, on aurait pu croire, en effet, qu'elle seule était à la base de notre récente déconiture sur les patinoires yougoslaves. Notez que les plus acharnés que je connaisse à prôner de telles théories n'ont jamais fait le moindre jour de service. Ils parlent donc de choses qu'ils ne connaissent pas du tout. Pourquoi ces gens-là ne s'offrent-ils pas à effectuer une école de recrue ou des cours de répétition en lieu et place des sportifs qui pourraient ainsi participer à des camps d'entraînement ? On verrait ainsi ce qu'ils ont dans le ventre.

A l'époque où nos hockeyeurs et nos gymnastes étaient les meilleurs d'Europe, l'armée avait encore des yeux moins doux qu'aujourd'hui à leur égard. Qu'on n'aille donc pas l'accuser d'être à la source de notre soit-disant déchéance sportive. Qu'elle puisse faire mieux, beaucoup mieux, c'est indiscutable. Mais ne mélangeons pas du vin avec du cidre doux.

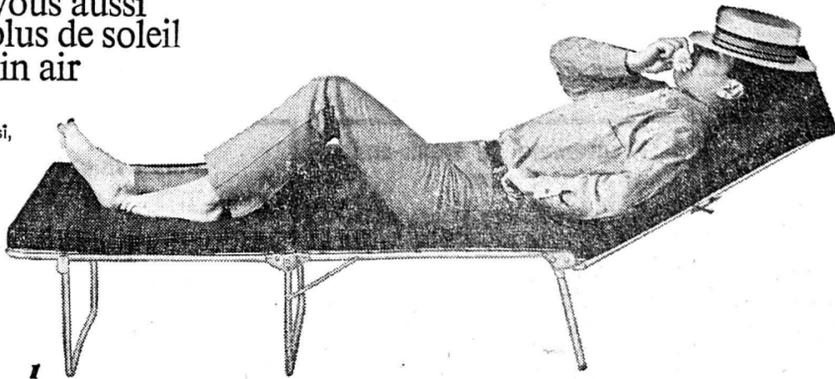
Il y a bien d'autres problèmes à empocher, si l'on veut hausser le niveau du sport helvétique. A commencer par celui de l'hygiène alimentaire. Ne me suis-je pas laissé dire qu'à la mi-temps d'un récent match de football de ligue I disputé avant midi, des dirigeants avaient présenté à leurs joueurs... des sandwiches ! Et pas plus tard qu'il y a quinze jours, un footballeur de ligue nationale m'avouait qu'il avait souffert le martyre au cours de la seconde moitié d'un match. Le malheureux, il avait cru malin de déguster une pomme durant la pause !

Peut-être que s'il avait effectué un jour une marche militaire forcée, il aurait su qu'on ne fait pas de telles sottises...

J. Vd.

Pour vous aussi plus de soleil et de plein air

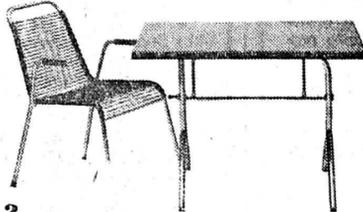
Qu'attendez-vous pour vous évader en plein air, au bon air? Jouissez, vous aussi, de votre droit à la liberté — allez consommer de l'air et du soleil!
Nous avons dans nos magasins — naturellement à des prix MIGROS! — tout ce dont vous avez besoin pour passer des heures (ou des jours?) heureuses et sans soucis. Vive la vie en plein air!



1 Lit de camp extra-large, en tubes d'acier galvanisé, avec ressorts, 3 pieds et matelas mousse recouvert tissu 79.—

2 Élégant fauteuil moderne en tubes d'acier galvanisé, cordons en matière plastique, avec accoudoirs 19.50

3 Table de jardin pliable, avec pieds en tubes d'acier galvanisé et plateau de polyester très résistant. Environ 70 x 100 cm. 89.—



4 Parasol plat à volants et langes, réglable en différentes positions, avec blocage du mât et des articulations 59.—; socle de béton environ 25 kg. 21.—

5 Fauteuil de jardin « Rio » en aluminium, extra-léger, se pliant en un geste, avec accoudoirs bois et matelas mousse recouvert tissu 55.—

6 Chaise-longue relax « Baden-Baden » en aluminium, le meuble idéal pour le jardin et le balcon, pliable, avec matelas mousse recouvert tissu 98.—



Pourquoi payer davantage?

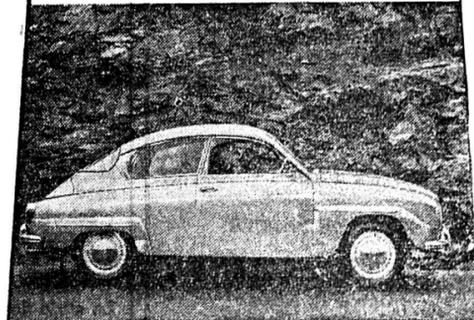
MIGROS



- SAAB 96 5 pl. Fr. 8250.—
- SAAB 96 Sedan 5 pl. Fr. 8550.—
avec triple-carburateur 46 CV
- SAAB 96 Special 5 pl. Fr. 9850.—
moteur sport Monte-Carlo freins à disques
- SAAB Monte-Carlo 4 pl. Fr. 11750.—
exécution GT luxe, freins à disques, 60 CV
- SAAB 95 Combi 7 pl. Fr. 9500.—
avec triple-carburateur 46 CV
- SAAB Combi Special 7 pl. Fr. 10800.—
moteur sport Monte-Carlo, freins à disques



Connaissez-vous la SAAB? C'est la voiture suédoise construite dans les célèbres usines d'avions. Elle a une carrosserie de sécurité, traction avant, freins à double circuit, chauffage ultra-puissant, aération auto-active, des sièges «grand confort». Sa solidité légendaire et sa tenue de route lui ont valu des centaines de victoires en courses et rallyes. C'est la voiture qui offre bien plus que ce qui se voit seulement. Contactez votre Agent SAAB — il vous renseignera volontiers!



SION
Garage Jean Rey
Garage des Nations
Av. de France - Tél. 2 36 17

Agence générale: Gebr. Macchi
S.A., 8305 Dietlikon-Zurich.
Tél. (051) 93 10 93.



FISCHER

Pour une meilleure protection de vos cultures

Arboriculteurs - Vignerons

Nous vous livrerons toujours la machine exactement adaptée à vos cultures et à vos besoins.

Pompes à haute pression à membranes éléodynamiques, turbo-diffuseurs, toute la gamme des appareils les plus modernes à votre service.

Agence générale: Fédération valaisanne des producteurs de lait, dép. machines agricoles, 1950 Sion, téléphone (027) 2 14 44.

La maison expose à la

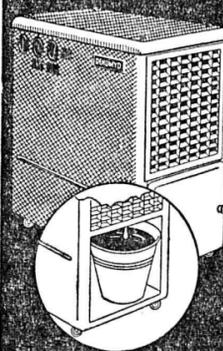
Foire suisse de la machine agricole

21 au 26 avril 1966 - Lausanne

Halle 4 — Stand 444

P 1704 L

Dégâts causés par l'humidité?



Nos déshumidificateurs électriques **DEHUMYD**

remédient radicalement. Sans produits chimiques et sans entretien; petite consommation de courant. Unités pour toutes les températures ambiantes. — Avantageux pour l'assèchement de bâtiments. Conditions de location favorables. Fabrication et vente par

Pretema SA

L'Ass. de scieries de la Vallée de Joux

LE BRASSUS

Téléphone (021) 85 58 71

livre rapidement et aux meilleures conditions:

LAMES SAPIN TOUS GENRES

BOIS DE MENUISERIE - CHARPENTE - COFFRAGE

MADRIERS RABOTES

P 1375 L

P 177 Z

Sa source de vitalité: Henniez Naturelle



Travail et loisirs remplissent bien sa vie. Il se doit d'être toujours en excellente forme. Faites comme lui. Faites le plein de vitalité: buvez Henniez Naturelle, l'eau minérale naturelle non gazeuse. Henniez Naturelle, la boisson des gens bien portants et de tous ceux qui veulent le rester.



Henniez Naturelle non gazeuse

Henniez Naturelle, eau minérale alcaline naturelle, mise en bouteilles

par Henniez-Lithinée S.A.

Le «NR» vous souhaite une bonne et joyeuse fête de Pâques

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Ski : Grand Prix Martini, Veysonnaz

MICHEL ARPIN: NON
PIERRE STAMOS: OUI

Bienvenue et sympathique réception

Aujourd'hui se déroule la seconde édition du Grand Prix Martini sur les pistes de Veysonnaz. Nous avons déjà parlé de la participation exceptionnelle. Sans trop s'avancer, c'est la première fois qu'un comité d'organisation réussit à réunir une phalange d'internationaux sur le plan valaisan. Le mérite en revient à nos amis Michel Rudaz, Roger Fragnière et Alby Pitteloud. Grâce à leurs nombreuses relations, le Grand Prix Martini sera, cette année, une réussite parfaite sur le plan participation. Il y a quelques jours, nous avons parlé du Français Michel Arpin, malheureusement retenu par ses obligations professionnelles ; il ne sera pas là. Pour remplacer ce grand coureur, le CO a fait appel à Pierre Stamos, vainqueur de la Coupe des Alpes à Davos en 1965. Cette présence à Veysonnaz sera d'autant plus appréciée, car les jeunes espoirs français pourront compter avec un de leurs chevronnés.

Du côté suisse, on enregistre encore l'arrivée de Hans Schinegger. Ainsi, 35 messieurs et 15 dames s'affronteront dans ce slalom géant du Grand Prix de Veysonnaz. On attend plus que le soleil pour couronner avec succès cette manifestation.

NOTRE PHOTO : Pierre Stamos lors de sa victoire à Davos en 1965.

ILS SONT TOUS LA

Hier soir, vendredi, tous les concurrents étaient groupés pour une petite visite de cave. C'est avec grand plaisir qu'ils furent reçus par Mme Favre et fils, où ils purent déguster quelques neclars de la renommée mai-

son. Très souriants, tous les skieurs et skieuses apprécèrent ces quelques instants de détente. Cette prise de contact fut très sympathique et l'on pu converser avec ces champions qui représenteront nos couleurs, au mois d'août prochain, à Portillo.

A cette bienvenue, typiquement valaisanne, on remarquait la présence de MM. Maurice d'Allèves, vice président de la F.S.S., M. Albert Molk, directeur de l'Office du Tourisme, Francis Corbaz, chef technique de l'équipe nationale et juge-arbitre pour l'épreuve d'aujourd'hui, ainsi que le comité d'organisation, MM. Rudaz, Fragnière, Fournier, Pitteloud, etc.

M. Maurice d'Allèves se fit un plaisir de souhaiter la bienvenue à tous dans cette bonne ville de Sion. Il remercia les dirigeants et amis français d'être venus avec des skieurs de classe, et il souhaita, surtout pour les organisateurs, que la piste de Veysonnaz soit tantôt reconnue valable pour y faire disputer, chaque année, ce concours sur le plan international.

Après cette petite agape, tous les participants prirent un repas en commun au buffet de gare. Tous logent chez l'ami des sportifs, André Décaillet, qui sera « aux petits soins », pendant leur court séjour.

Rendez-vous à tous et aux nombreux spectateurs, ce matin, à Veysonnaz, afin que le Grand Prix Martini prenne toujours un plus grand essor dans les années à venir, une date favorable lui est réservée au calendrier international. Le premier départ sera donné à 10 h 01.

Tennis : victoire
et défaite suisse

Dans le cadre du tournoi international de Monte-Carlo, la Suisse Anne-Marie Studer a subi une défaite et remporté une victoire. En huitièmes de finale de la compétition de série « A », elle a battu la Française N. Filippone en deux sets, 6-2 et 6-3. En huitièmes de finale du Duncan Trophy (réservé aux joueuses de moins de 20 ans), elle a dû s'incliner en trois sets (6-2 4-6 6-2) devant la Française E. Terras.

Dernier quart de finale du simple dames : Lea Pericoli (It.) bat Winnie Wade (GB), 10-8 7-5.

La tournée du FC Sion en Argentine
Pour sauver la face publicitaire
Eschmann se nomma Quentin

Interrogé, à Buenos Aires, au sujet de la participation de Quentin au match que le FC Sion a disputé contre l'Argentine B, participation qui avait été interdite par l'ASF, Lav Mantula a déclaré qu'il avait respecté la décision prise avant le départ de son équipe pour l'Amérique du Sud. « C'est Norbert Eschmann qui a tenu le rôle de Quentin, et il l'a fait fort brillamment », a-t-il avoué. L'entraîneur séduisois a expliqué qu'étant donné le palmarès assez « discret » que présente le FC Sion sur le plan international, il était très important, pour des raisons publicitaires et psychologiques, de faire figurer le nom

d'un international comme Quentin dans l'équipe appelée à affronter la sélection B d'Argentine. En définitive, le FC Sion a joué dans la composition suivante : Vidinic ; Jungo, Perroud, Walker, Germanier ; Delaioye, Sixt ; Stockbauer, Desbiolles, Elsig et Eschmann. Bien que porteur du No 11, Eschmann a généralement évolué en retrait. Il ne s'en est pas moins fait l'auteur du seul but séduisois.

A noter que les journaux comme la radio argentine ne se sont pas aperçus de la substitution. C'est donc le nom de Quentin qui a figuré comme marqueur dans les comptes-rendus.

TRENTE-SIX QUALIFIES

Les championnats du monde juniors ont débuté à Vienne par la compétition au fleuret, qui a réuni 60 concurrents de 24 nations. Trente-six d'entre eux se sont qualifiés pour le second tour. Les Suisses Christian Kauter et Joël Raaflaub passèrent victorieusement le premier tour. Kauter se classa troisième de sa poule avec trois victoires derrière le Hongrois Berkovits et l'Italien Bergonzelli. De son côté, Joël Raaflaub obtint également trois succès et prit le quatrième rang de sa poule derrière Grigorian (URSS), Jansen (Dan.) et Knutzen (Nor.). Pour sa part, Daniel Giger, qui totalisa également trois victoires, fut éliminé au premier tour. Il termina à égalité avec un adversaire qui avait obtenu un meilleur nombre de touches.

■ HOCKEY SUR GLACE. — Les premières rencontres des demi-finales de la coupe Stanley, qui se disputent au meilleur de sept matches, ont donné les résultats suivants :
Montreal Canadiens-Toronto Maple Leafs, 4-3 ; Chicago Black Hawks-Détroit Red Wings, 2-1.

Surprise à Londres

Au vélodrome de Herne Hill, à Londres, l'annuel meeting des champions a été marqué par une surprise : la défaite du Hollandais Tiemen Groen, champion du monde amateurs de poursuite, devant l'Anglais Hugh Porter. Les résultats :

Amateurs — Vitesse, finale : Daniel Morelon (Fr.), bat I. Kucireck (Tch.), les 220 derniers yards en 12⁵/₁₀₀ Poursuite sur 4 km, finale : Hug Porter (GB), 5'12⁵/₁₀₀, bat Tiemen Groen (Hol.), 5'33³/₁₀₀.

Professionnels, classement final : 1. Tom Simpson (GB), 4 p. 2. D. Bonner (GB), 5 p. 3. G. Gordon (GB), 9 p.

■ CYCLISME. — Courses en Belgique :

Grand prix Pino Cérani, à Wasmeul : 1. Eddy Merckx, les 208 km en 5 h 27'00" 2. Robert Lelangue 3. Frans Brands.

Course en circuit à Beleeghem : 1. Pierre Kerkhove, les 150 km en 3 h 33'00" 2. Patrick Sercu 3. Bockland 4. G. Maes, même temps.

Football :
intervention portugaise au
choix du lieu de la finale
de la Coupe d'Europe
des champions

La fédération portugaise ne considère pas encore comme définitif le choix de Bruxelles comme lieu de la finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Dans un long communiqué, la fédération portugaise rend compte de toutes les démarches entreprises pour obtenir une information exacte sur les raisons du choix de Bruxelles au préjudice de Lisbonne et pour que le comité exécutif de l'UEFA revienne sur cette désignation. Par ailleurs, la fédération portugaise a notamment demandé le détail du vote attribuant la finale à la capitale belge. Enfin, la fédération se réserve, après examen, de prendre une décision définitive en tenant compte du prestige du football en général et des intérêts du football portugais en particulier.

En ce qui concerne les deux finales des compétitions européennes — coupe des vainqueurs de coupe le jeudi 5 mai à Glasgow et coupe des clubs champions, le mercredi 11 mai à Bruxelles — les coups d'envoi ont été fixés à 19 h 30.

FOOTBALL : CHAMPIONNAT
D'ANGLETERRE

Première division : Blackburn Rovers-Leicester City, 0-2 ; Blackpool-Sheffield United, 2-1 ; Fulham-Leeds United, 1-3 ; Newcastle United-Everton, 0-0 ; Tottenham Hotspur-West Ham United, 1-4. Classement : 1. Liverpool, 36-54 2. Leeds United, 35-46 3. Burnley, 35-45 4. Manchester United, 33-42 5. Chelsea, 32-40.

Seconde division : Bristol City-Southampton, 0-1 ; Cardiff City-Carlisle United, 1-1 ; Charlton Athletic-Preston North End, 5-2 ; Crystal Palace-Plymouth Argyle, 3-1 ; Leyton Orient-Ipswich Town, 1-4 ; Manchester City-Bury, 1-0. Classement : 1. Manchester City, 34-48 2. Huddersfield Town, 35-45 3. Coventry City, 34-44 4. Wolverhampton Wanderers, 35-42 5. Southampton, 34-42.

● Le champion du monde des poids welters juniors, le Vénézuélien Carlos Hernandez, qui défendra son titre le 22 avril contre l'Italien Sandro Lopopolo, arrivera mardi prochain dans la capitale italienne, accompagné de ses deux managers, Farito Cedeno et Jacinto Parra. Le boxeur sud-américain a demandé, aux organisateurs de pouvoir effectuer une ou deux séances d'entraînement sur le ring du Palais des Sports, lieu du combat.

Semaine internationale de ski des Alpes vaudoises
Killy, Périllat, Lacroix
à la tête d'une brillante participation

C'est décidé ! Jean-Claude Killy participera avec ses camarades de l'équipe de France (Périllat, Lacroix, Arpin, Rossat-Mignot, Penz, Augert et Wollek) à la deuxième Semaine Internationale de Ski des Alpes Vaudoises. Ce garçon dont l'éloge n'est plus à faire a acquis un tel métier qu'il pourrait enlever, sans forcer son talent, le slalom spécial de Leysin (lundi matin) et les deux géants des Diablerets (jeudi 14 avril) et des Mosses (dimanche 17).

Toutefois, en cette fin de saison, il ne serait pas étonnant de voir appa-

raître le vainqueur du combiné 1965 Ludwig Leitner qui conduira la délégation allemande.

Libérés de tous soucis de sélection, les Suisses (Favre, Kaelin, Giovanoli, Hans-Peter et Peter Rohr, Sprecher, Schnieder, Huggler et les deux frères Datwyler) pourraient toutefois causer une surprise agréable.

Chez les dames, Thérèse Obrecht devrait faire la loi... à moins, toutefois que Fernande Bochatay, la très régulière Edith Hiltbrand ou Madeleine Vuilloud ne viennent surprendre la championne suisse.

Casino  MontreuxTous les soirs dès 21 heures
Programme de variété internationales

TRIO BEDINI

Sauteurs acrobatiques

THE GREENWAYS

Contorsionistes

Marion - Isabelle - Karin - Valée

Danseuses

LELLO CARAVAGLIO

et son ensemble

9, 10, 11 avril

BOB AZZAM

et son orchestre

Dimanche et lundi, dès 16 heures

THE DANSANT, attractions

Tous les jours, dès 15 h. 45

THE CONCERT

Orchestre L. Hegedus
16 heures et 21 heures

SALLE DE JEUX

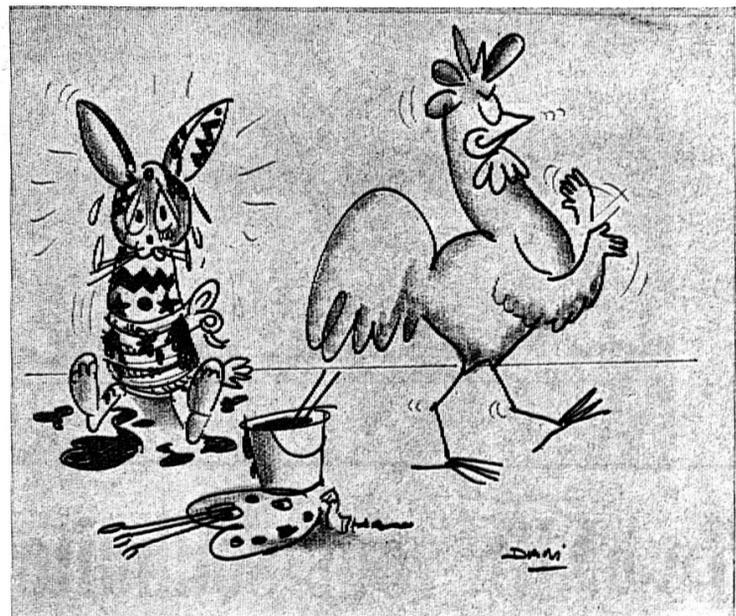
Réservation, tél. (021) 62 44 71

P 98506 L

PÂQUES GAIES

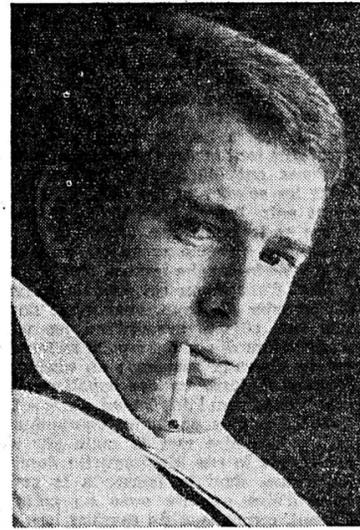
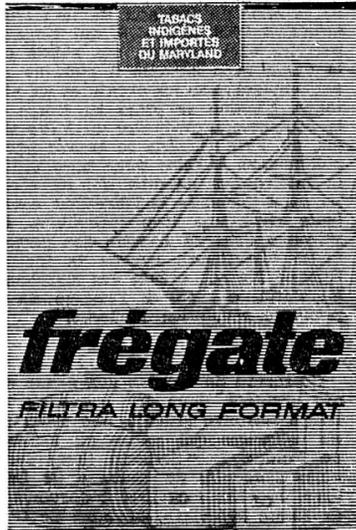
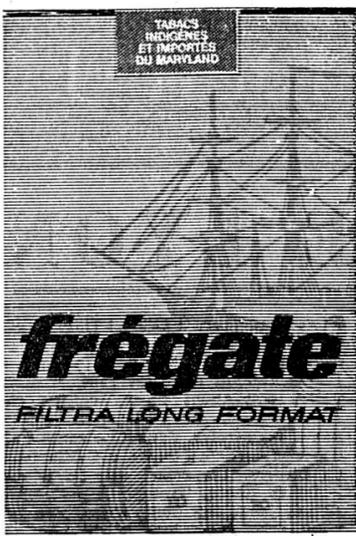


Le tachiste.



Le raciste.

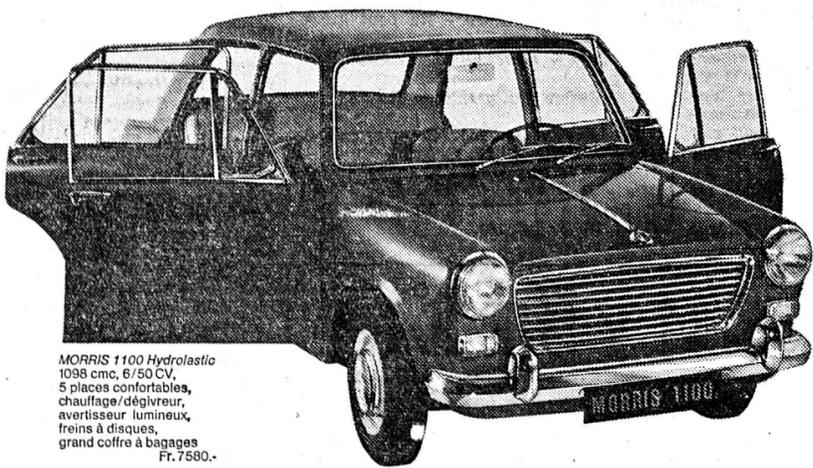
ENFIN...
LONG FORMAT



sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du maryland

Autos - Motos - Tracteurs

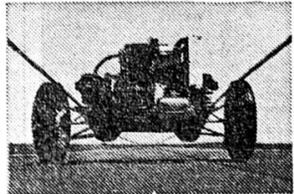
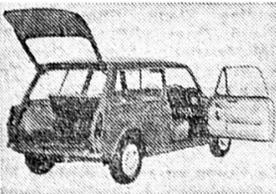
Bien
supérieure
à tous égards



MORRIS 1100 Hydrolastic
1098 cmc, 6/50 CV,
5 places confortables,
chauffage/dégivreur,
avertisseur lumineux,
freins à disques,
grand coffre à bagages
Fr. 7580.-

MORRIS 1100 Traveller
Break à 3 portes,
charge utile 375 kg
Fr. 8900.-

MORRIS Hydrolastic



Nouveau: MORRIS 1100 Traveller
De nombreux automobilistes attendent depuis
longtemps ce BREAK spacieux. Le voilà: 3 por-
tes, énormément de place (84% de la longueur
de la voiture est réservée aux passagers et aux
bagages). La fameuse suspension Hydrolastic
assure confort routier et sécurité. IMPORTANT:
peut servir de voiture-couchette, en rabattant les
sièges avant - de transporteur, grâce aux siè-
ges arrière rabattables - de voiture familiale
universelle, grâce à ses 5 places et à l'immense
coffre à bagages.

Moteur transversal et traction avant
Différentes entreprises automobiles essaient
de copier le moteur transversal à traction avant
de la MORRIS. Parce qu'il transmet la force
directement aux roues, ce système de trans-
mission est beaucoup plus simple. La transmis-
sion de l'énergie de l'axe longitudinal à l'axe
transversal, qui absorbe de la force, n'est plus
nécessaire. L'économie de place est de 35% et
il ne subsiste plus qu'un seul point de remplis-
sage d'huile pour le moteur, la boîte à vitesses
et l'axe de commande.

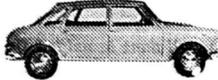
La sensationnelle suspension Hydrolastic
Si la roue avant passe, même à grande vitesse,
sur une inégalité de sol, un liquide sera instan-
tément chassé du cylindre avant de la sus-
pension Hydrolastic dans le cylindre de la roue
arrière. Celle-ci s'abaisse en conséquence et la
voiture reste horizontale. Avec la MORRIS, il n'y
a ni bosses ni trous. Dans les virages, sa stabilité
est en outre bien supérieure à la moyenne.



MORRIS 850 Traveller
Break à 3 portes, charge
utile 280 kg Fr. 6150.-



MORRIS 850 Hydrolastic
limousine à 2 portes,
4/37 CV Fr. 5200.-



MORRIS Cooper
998 cmc, 5/61 CV
Fr. 7100.-

MORRIS 1800 Hydrolastic
4 portes, 5 places,
9/87 CV Fr. 10950.-

MORRIS MG WOLSELEY RILEY Représentation générale:
J.H. Keller S.A., Vulkanstrasse 120, 8048 Zurich - Téléphone 051/545250



BMC est l'un des plus importants consortiums européens de l'industrie
automobile. Environ 350 représentants et stations de service en Suisse

SIERRE: O. d'Andrés, rue Simplon, tél. (027) 5 15 09
GRANGES: Vuistiner S.A., tél. (027) 4 22 58 - MARTIGNY-BOURG: Garage des Alpes S.A.,
Pierre Gianadda, tél. (026) 6 12 22 - MONTHEY: Garage Bel-Air, tél. (025) 4 26 63 - SION:
Garage Centre automobile, tél. (027) 2 48 48; Garage des Nations, J. Rey, tél. (027) 2 36 17.

A louer pour le printemps 1967,

APPARTEMENT

de 4 pièces et demie, tout confort;
2 balcons, frigo avec congélateur, as-
censeur. 235.-/245.- Fr. plus charges

TÉL. (025) 3 61 09. M. Louis Berno,
entrepreneur, Saint-Maurice.

Cherche bois

à acheter ou à débarasser, en grande
quantité.

S'adresser à

Yerly Henri - Sion
Tél. (027) 2 3 41

P 28568 S

Pompes funèbres

Michel Sierro - SION - 15, rue du Sex

Tél. (027) 2 59 59 - 2 54 63

Cercueils - Couronnes - Transports
Toutes formalités

Représentant de Barras S. A.

P 832 S

un petit verre qui donne



grand appétit



DIABLERETS

L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

LE LIVRE DE LA SEMAINE

par PIERRE BEARN

LE COURRIER DE LYON

Le goût du public s'étant orienté, depuis la guerre, vers les romans d'espionnage, succédant aux romans policiers que Simenon, Pierre Véry, Decrest, avaient mis à la mode avant 1940, un genre nouveau va-t-il s'imposer avec le roman des erreurs judiciaires ? Cete semaine deux livres sont parus qui racontent, sous une forme romancée, deux crimes célèbres où la justice ne parvint pas tout à fait à justifier son nom. L'un, chez Gallimard, est la mise en scène, depuis le crime jusqu'aux ultimes aveux d'un témoin, de « L'affaire Massingham » qui passionna l'Angleterre dans les dix dernières années du XIXe siècle ; l'autre cherche à reconstituer « L'affaire du courrier de Lyon ». L'auteur de ce dernier livre est l'avocat Gabriel Olivier.

L'affaire du courrier de Lyon remonte à 1796. La France était à peine sortie des ultimes tumultes qui amenèrent la mort de Robespierre. Napoléon n'était encore que le petit Bonaparte, mais, en Italie, il allait déjà de victoire en victoire. A Paris, la misère disputait le pouvoir aux cinq Directeurs du gouvernement les boux;angeries étaient assiégées bien avant l'aube par une foule d'affamés en haillons ; le sucre, la chandelle, le savon, le bois, le cuir, la viande étaient des matières plus rares que les assignats qui auraient dû servir à les acheter. Depuis sept ans qu'on les néglige, les routes sont devenues des fondrières. La peur s'installe avec la nuit. Le garde des Sceaux s'occupe davantage de faire revivre, contre le clergé et les émigrés, la féroce législation de la terreur que de traquer les bandits qui coupent les routes, rançonnent les voyageurs, exterminent quiconque résiste.

Néanmoins, le 8 floréal (28 avril) 1796, la malle qui doit porter jusqu'à Lyon le courrier, s'apprête à partir avec ses trois chevaux. Il n'y a qu'un voyageur, personnage étrange et taciturne qui, debout contre un mur, attend, tête baissée, que l'inspecteur des postes en ait fini avec son contrôle des lettres et des paquets. A la question de l'inspecteur : « Si vous avez des bagages à mettre, c'est le moment de me les donner : il y a de la place ! » l'homme répond : « Je n'emporte rien ; je n'ai que mon corps ». Toutefois, il a cru bon d'emporter un sabre pour défendre ce corps qui pourrait bien, par ces temps de meurtres faciles, être attaqué comme s'il était vêtu d'or. Et voici justement qu'à défaut d'or, un fourgon de la Trésorerie nationale apporte à la malle quatorze boîtes en bois, ficelées et plombées, contenant sept millions d'assignats. Quatre gendarmes à cheval sont là pour veiller au transfert ; mais ils n'ont pas reçu l'ordre d'accompagner la malle qui s'ébranle bientôt avec ses trois chevaux, son postillon, son courrier et le voyageur morose.

A Melun, bientôt, le postillon de garde s'étonne. Il est minuit, et la malle devrait être là depuis deux heures au moins. Un de ses collègues lui assure que la malle était à Lieusaint vers neuf heures du soir, qu'il l'a aidée lors du relais et qu'elle est partie derrière lui. Lieusaint, dix kilomètres... Laisant là la chaise de poste qu'il venait de conduire, l'homme saute sur un cheval et revient sur la route. Et c'est alors que, dans un fond sauvage, à l'abri d'un buisson, dans les terres, il aperçoit enfin la malle dételée, puis les cadavres

du courrier et du postillon dans un prodigieux désordre de papiers éparpillés. Les cassettes sont vides ; le voyageur bizarre a disparu ; il ne reste plus que deux chevaux sur trois.

L'enquête prouve tout de suite que quatre cavaliers suspects ont fréquenté dans la soirée les auberges de la route, et que ce sont sans doute leurs chevaux qui ont piétiné le sol non loin de l'attentat. On les a vus ; mais on ne sait guère les décrire ; les renseignements sont contradictoires. Seuls, les chevaux ont été remarqués, car il a fallu les soigner et les nourrir. « L'un était noir, l'autre était blanc, le troisième et le quatrième étaient à taille de dragon, à courte queue, et l'un d'eux boitait de la gauche arrière. »

Tout d'abord, on retrouve le cheval du courrier de Lyon, abandonné dans une rue, comme aujourd'hui les voitures volées des gangs ; puis, le loueur de ces chevaux suspects ; et, quelques jours plus tard, un des cavaliers qui fuyait déjà vers l'Est à bord d'une « limonière » plus ou moins romantique. Enfin, la police met la main sur un tailleur de la rue Montorgueil : Joseph Lesurques, dont la femme a le malheur d'être parente avec un certain Guénot, compagnon du cavalier lors de son arrestation. Et le premier procès commence avec cinq accusés, dont deux ne sont là que pour avoir été reconnus par deux paysans comme étant de ces cavaliers qui fréquentèrent les auberges de la route le soir de l'attentat.

Ils étaient cinq, quatre cavaliers et le voyageur. La police offre six accusés. Un seul est vraiment coupable. Il a reconnu qu'un des sabres sanglants retrouvés près des cadavres lui avait appartenu ; son portefeuille était bourré d'assignats dont les liasses sont encore marquées du petit carré de papier qui les authentifie. Mais les autres ? Tous les témoins de la route du crime affirment les avoir vus, mais il suffit d'affubler l'un des accusés d'un costume ou d'une perruque pour que les affirmations se contredisent. Par malheur, le président de cour entend se grandir d'un jugement global et sans appel. Rien ne peut le convaincre de l'innocence de Lesurques qu'il a pris en haine parce que c'est un homme riche, et il le fait condamner à mort, ainsi que Bernard, le loueur de chevaux, tandis que le seul coupable, condamné lui aussi, s'efforce vainement de faire admettre la vérité en criant aux jurés : « Lesurques et Bernard sont innocents ! » Cette vérité, il ne cessera de la crier dans les rues qui mènent à l'échafaud. Plus tard ; on mettra la main sur les trois autres cavaliers ; et sur le voyageur, leur complice. La justice pourrait alors revenir sur son erreur ; mais la justice, qui n'a pas à commettre d'erreurs, ne saurait se reconnaître vulnérable.

Ce livre, édité par Arthaud, se lit avec une curiosité passionnée que chaque page renouvelle.

L'AFFAIRE MASSINGHAM apparaît, à côté de celle du courrier de Lyon, comme un cambriolage de campagne comparé à l'attaque d'une banque en pleine ville. Elle n'en est pas moins curieuse parce qu'on ne parvient jamais, pas plus que les juges, à saisir la vérité. On avait arrêté deux braconniers ; on les condamne. Huit ans plus tard, on les acquitte pour condamner deux autres hommes. C'est une version anglaise de l'erreur judiciaire basée sur la fragilité du jugement humain en matière de témoignage.

Pierre Béarn

NOTULES

L'auteur dramatique américain John Toland est un écrivain dangereux ; il a l'art de rendre sympathique une aussi parfaite crapule que Dillinger, l'irréductible. Dans un livre qui vient de paraître chez Calman-Lévy et qu'on a du mal à ne pas lire jusqu'à l'intoxication, John Toland nous raconte la vie d'un des plus grands criminels de notre époque : DILLINGER, le spécialiste des attaques de banque ; un homme au courage implacable, incapable d'abandonner un complice blessé ; un aventurier par plaisir ; un bandit que le respect de l'honneur humain parvient à grandir à la mesure d'un héros.

*

Yves Gandon, l'actuel président du Syndicat des critiques littéraires, est l'auteur d'un livre remarquable : LE DEMON DU STYLE, où il se révélait, avant la guerre, ainsi que dans d'autres études, un styliste aussi pointilleux qu'André Thérive. C'est pourquoi il est amusant de constater aujourd'hui la désinvolture de son style. Voulant sans doute entrer dans la catégorie des

Bestsellers chers à Gilbert Ganne, Yves Gandon s'abandonne au langage des conteurs populaires. A l'exemple de Pierre Benoit, dont les romans désinvoltés continuent de se vendre chez Albin-Michel, Yves Gandon n'hésite pas à accumuler, dans une seule page, des clichés de ce genre : « Elle fondit en larmes. Un repas que je devorai à belles dents. Trempé jusqu'aux os. Armés jusqu'aux dents » etc. bien faits pour agacer un lecteur de bon aloi. Ceci dit, le douzième et dernier livre de sa série du Pré aux Dames : JACQUETTE DES EFFROIS, qui vient de paraître chez Laffont, me séduit par la verve avec laquelle il entraîne ses personnages dans les aventures les plus folles. L'action se passe au temps de la Jacquerie, c'est-à-dire au XIVe siècle, où Yves Gandon se trouve particulièrement à l'aise pour nous conter la misère des paysans qui se révoltèrent, à l'aube de la Fête-Dieu, contre leurs châtelains trop inflexibles. On retrouve dans sa fresque des personnages historiques, comme le fameux Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, qui fut à l'origine de la première révolution moderne.

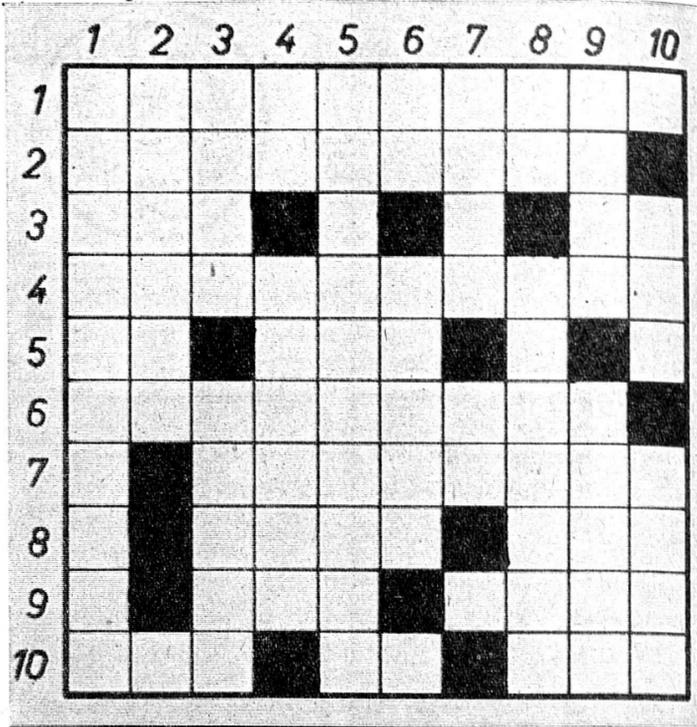
*

Ce roman de Gandon m'a donné envie d'entrer dans les souvenirs du temps retrouvé grâce à une collection de mémoires qui paraît au Mercure de France. Les derniers titres sont : « Les souvenirs de Madame de Caylus », et « Les mémoires d'Hortense et de Marie Mancini ». Madame de Caylus, c'est le siècle de Louis XIV reconstruit dans ses menus bruits. Se laissant aller à la liberté de ses souvenirs, Madame de Caylus n'hésite pas à nous dire que la duchesse de Bourdaine la duchesse de Berri avait le bon eut la petite vérole dans le temps de sa plus grande beauté ; que Magoût du vin, et que Monsieur son père avait eu, dès sa naissance, une amitié singulière pour elle. C'est du Madame de Sévigné de boudoir. Marie Mancini n'est pas moins avare en confiance, mais elle emploie un ton de plus grand raffinement. C'est une charmeuse. Le roi Louis XIV ayant eu pour elle quelques égards, voici comment elle raconte l'événement : « Le témoignage de mes yeux ne me suffisait pas pour me persuader que j'avais fait une conquête de cette importance. Les gens de cour qui sont les espions ordinaires des rois, avaient, aussi bien que moi, démêlé l'amour que Sa Majesté avait pour moi et ils ne me vinrent que trop tôt confirmer cette vérité par des devoirs et des respects extraordinaires. D'ailleurs les assiduités de ce monarque, les magnifiques présents qu'il me faisait et, plus que tout cela, ses langueurs, ses soupirs et une complaisance générale qu'il avait pour tous mes désirs, ne me laissèrent rien à douter là-dessus. »

Mais, à quelque temps de là, le roi se maria.

Pierre Béarn

MOTS-CROISÉS



HORIZONTELEMENT

1. Prévoir le pain pour demain.
2. Arbrisseau à fruits rouges dont les feuilles ressemblent à celles du laurier.
3. Dans titi - Dieu solaire.
4. Prendras fermement.
5. Préfixe - Supprima.
6. Animaux marins se déplaçant grâce à huit palettes vibratiles.
7. Petites plaques de métal sur un instrument de visée.
8. Ne résistèrent pas aux dents de la souris - Déchiffrée.
9. Le début d'une inintelligence - Pas Imberbe.
10. Plateforme de réparations - Note - Produit de conservation.

VERTICALEMENT

1. Porter sur un registre.
2. Eclat de perle.
3. Sacré pour l'Egyptien - A eu un coup de foudre.
4. Charpente renversée - Dialecte grec.
5. Nom.
6. Dans la gueule du chien - Rendement réfléchissant.
7. Noyau de fer et de nickel - N'a besoin que d'un petit lit.
8. Négation - Courent de préférence dans les vieux quartiers.
9. Alla à l'aventure - Ne peut guère faire des confidences.
10. Existe - Risque fort de s'ennuyer.

Solution du problème No 283

- Horizontalement : 1. Ectoplasme ; 2. Coite - UU - P ; 3. Océan - Cari ; 4. Nansouk - El ; 5. O - T - Muleta ; 6. Mis - B - Abot ; 7. Ici - Ron - Mo ; 8. Santé - D - Bi ; 9. Er - O - P - Car ; 10. Religieuse.

Verticalement : 1. Economiser ; 2. Coca - Icane ; 3. Tientsin - L ; 4. Otas - Toi ; 5. Pénombre - G ; 6. L - UU - O - Pi ; 7. Auckland - E ; 8. Sua - EB - Cu ; 9. M - Retombas ; 10. Epilatote.

Ont donné la solution exacte, Mmes, Mlles, MM. :

F. Grigoletto, Lausanne ; Bernard Dubois, Martigny ; Mélanie Bruchez, Vens ; A. Clavaz, Martigny ; Gabrielle Dubois, Saint-Maurice ; Irma Salamin, Martigny ; J.-B. Zufferey, Grône ; Susy Vuilloud, Bienne ; P. Theytaz, Nendaz ; Claude Rufener, Neuchâtel ; Claude Moret, Martigny ; R. Stinmann, Sion ; Jacqueline Tornay, Martigny ; « Jenajette », Monthey ; Marcelle Cornut, Muraz ; Louis Bertona, Monthey ; « Jérôme », Saxon ; Chantal Gabioud, Orsières ; Lucia Tornay, Orsières ; Claire Métroz, Sembrancher ; Elisabeth Sauthier, Martigny ; André Lugon, Fully ; N. Marclay-Guex, Treytorrens-Cully ; Bernard Gaillard, Sion ; Jean Fournier, Salvan ; Monique Girard, Saxon ; Henriette Delaloe, Riddes ; H. Donnet-Monay, Troistorrens ; Fernand Machoud, Orsières ; Frère Vital, Saint-Maurice ; Gilbert Berthoud, Monthey ; Josy Deruy, Monthey ; Marcel Planchamp, Monthey ; Josiane Dubois, Saint-Maurice ; Simone Gard, Martigny ; Maguy Zighetti, Martigny ; Dyonise Vernaz, Muraz ; Antoine Martenet, Troistorrens ; Elise Moret, Liddes ; Marc Vuillamoz, Martigny ; Marius Voide, Suen - Saint-Martin ; André Savoy, Chermignon ; I. Delgrande, Sion ; Lydia Copt, Martigny ; André Biollay, Dorénavant ; Charles Bottani, Martigny ; Yvette Moret, Bourg-Saint-Pierre ; Jeannette Bétrisey-Bagnoud, Lens ; Léon Clerc, Saint-Maurice ; Mady Berger, Saint-Maurice ; Rita Arletaz-Theux, Les Haudères ; Isaac Rouiller, Troistorrens ; M. H. Biollay, Versoix ; Marie-Thérèse Favre, Vex ; Marie « Chez-nous », Salvan ; Luc Darbellay, Fully ; Isabelle Vachino, Saint-Maurice ; Louis Notz, Pully ; Constant Dubosson, Troistorrens ; Charles Ritz, Sion ; O. Saudan, Martigny ; G. Wyder, Martigny ; Clément Barman, Aigle ; Jeannette Schwitler, Saxon ; « Christophe », Saxon ; E. Cuenat, Sion ; Raymond Scours, Clinique Saint-Amé, Saint-Maurice ; André Dubois, Naters ; Madeleine Gex, Saint-Maurice ; Raymond Bruchez, Saxon ; Myriam Claviez-Udry, Miège ; Y. Monnet, Vollèges ; Claudine Vieux, Champéry ; Janine Raboud, Onex (GF) ; Albert Pichard, Saint-Maurice ; Aimée Carron-Vallotton, Fully ; Norbert Crœnin, Troistorrens ; Denyse Tobler, Sion.

NOTRE HEUREUX GAGNANT

Le tirage au sort a désigné M. Marcel Planchamp, à Monthey, comme gagnant de notre concours du mois de mars 1966. Toutes nos félicitations.

PHOTO-MYSTÈRE



Où se trouve ce chalet enseveli dans la neige ? Quelle est la montagne qu'on aperçoit au fond ?

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME : — L'ANCIENNE CHAPELLE DE CORIN.

Ont donné la réponse exacte : MMmes, Mlles, MM. : Frère Vital, Saint-Maurice ; André Savoy, Chermignon ; J.-P. Lamon, Crans-sur-Sierre ; Georges Savoy, Chermignon ; Judith Rey, Corin ; Albert Robyr, Corin ; Monique Rey, Chermignon ; Arlette Barras, Corin ; Irma Bonvin, Corin ; Bruno et Eric Lager, Chermignon ; Claudine Rey, Montana ; M. A. Rey, Montana ; Marina Caloz, Réchy ; Henri Vicarini, Sierre ; Roger, René, Pierre et Antoinette Salamin, Montana ; M. T. Rey, Montana ; Louis Rey, Olon ; Béatrice Lamon, Crans ; Angès Emery, Lens ; Catherine Comby, Corin ; Béatrice Cordonier, Chermignon.

DIABLERETS 1 jour...



DIABLERETS tous jours

L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

MASSONGEX

Salle paroissiale

Dimanche 10 avril 1966, dès 15 h.

GRAND LOTO

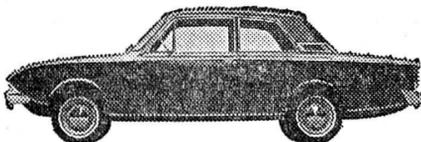
en faveur de la Ligue antituberculeuse du district de Saint-Maurice

Jambons, fromages, lapins, poulets, etc.

CYNAR
l'apéritif des personnes actives
CYNAR



Qui décèlerait dans ce bijou... un ouragan? (93CV, 0-100 km/h en 14 secondes)



Certaines voitures se donnent beaucoup de peine pour prendre des airs de «coupé sport». Mais sous leur allure herculéenne, elles cachent un moteur qui ne sort en rien de l'ordinaire. La Corsair GT fait tout le contraire. Regardez sa ligne d'une rare beauté, dessinée de main de maître... qui dirait que ce bijou abrite un impétueux moteur de 2 litres — mieux encore un 2 litres en V?

Mais laissez la Corsair GT vous emporter brillamment ou doubler, si nécessaire, en un éclair une voiture plus lente, et vous savez tout de suite à quoi vous avez affaire: non pas à un de ces moteurs poussés à l'extrême, à la limite de l'essoufflement, mais à un increvable pur-sang. Un pur-sang que vous tenez aisément en bride, grâce à des freins à disque assistés et à des freins à tambour autorégulateurs. Quant à l'intérieur de la Corsair GT, il affirme bien haut le caractère sportif de la voiture. A l'avant, des sièges-baquets au dossier enveloppant, comme moulé à la forme du dos. Entre eux, une console capitonnée, confortable accoudoir et poche à cartes rou-

tières tout à la fois. Sur la console, pour les fervents du changement de vitesse manuel (ceux qui veulent du sport avant tout) le levier court de la boîte ou, pour les autres, la commande de la transmission automatique. Le tableau de bord réunit tout ce qu'un conducteur sportif (et soucieux de confort!) peut espérer: depuis le compte-tours et l'indicateur de pression d'huile, en passant par la commande réglable du chauffage, jusqu'à l'ingénieux système de ventilation qui assure à la Corsair GT une climatisation efficace et sans courant d'air. En fait, seules la large banquette arrière pour 3 passagers et l'immense malle de

588 litres affichent un caractère non sportif: ni l'une ni l'autre ne craignent l'encombrement!



Corsair V4 GT,
2 portes, 10/93 CV
Fr. 10395.—

Autres modèles: GT, 4 portes; Corsair V4, 2 ou 4 portes, 8/83 CV.

FORD CORSAIR V4 GT

SIERRE: Garage du Rawil S. A., tél. (027) 5 03 08 — SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue St-Georges, tél. (027) 2 12 71 — COLLOMBEY: Garage de Collombey S. A., tél. (025) 4 22 44

Etes-vous souvent assis? au bureau — en auto — ou en avion? Vous serez à l'aise avec ce pantalon car il «s'adapte»

adapto
en vente exclusive chez

Moix confection s.a.

La Croisée SION
Fr. 79.—

Grâce à des plis extensibles des deux côtés, la taille élastique peut s'étendre automatiquement de 10 cm. Avec le pantalon auto «adapto» en 'TERYLENE' vous serez très confortablement assis. Livrable en différentes couleurs.

brevets suisse et étrangers

NOUVEAU à MONTHEY

Au Centre commercial du Crochetan

Varonier - Coiffure

Tél. (025) 4 18 12 - 1er étage - Lift
P 486 S

MANUCURE DIOR

10

avril

Pâques

Bonne Fête

à tous nos abonnés...

... et lecteurs

Lisez et méditez nos annonces

Notre enquête approfondie sur le cas plus qu'étrange de M. Henri-Louis Fentener van Vlissingen et de sa villa de St-Sulpice soi-disant trop haute de 40 cm

Dans une certaine jungle politique vaudoise, un étranger PERDU, TROMPÉ, BAFOUÉ et finalement EXPULSÉ

Nous nous intéressons depuis fort longtemps au cas particulièrement troublant du citoyen hollando-américain Henri-Louis Fentener van Vlissingen qui a eu l'outrecuidance de vouloir se construire, à St-Sulpice, une petite villa pour y abriter sa charmante famille.

Au début de la campagne publicitaire déclenchée volontairement par lui-même, en désespoir de cause, nous avons d'abord manifesté du mécontentement. Nous ne comprenions pas l'insistance que mettait cet étranger à s'opposer aux règlements de cons-

truction d'une commune suisse. Les nombreuses photos d'agences le montrant avec son éternel chapeau pointu et sa barbe à la « Bismarck », nous pensions avoir affaire à une sorte d'original désireux de faire parler de lui en violant nos lois.

Une personnalité vaudoise influente fut la première à nous mettre en garde contre un jugement aussi hâtif. Ayant constaté, notamment par notre prise de position en faveur des RR., que nous n'hésitions pas à écrire la vérité, même au risque de nous faire taper sur les doigts, cette personne nous invita à entreprendre notre propre enquête. C'est ce que nous fîmes.

Nous avons d'abord été à St-Sulpice. Nous avons ensuite consulté le très volumineux dossier. Nous avons eu enfin le privilège — nous disons bien le privilège — de rencontrer plusieurs fois M. Fentener, notamment sur territoire français depuis qu'il a été expulsé, comme un malpropre, de notre pays.

Nous avons voulu tout savoir avant de nous faire une opinion. Aujourd'hui, la voici: M. Henri-Louis Fentener van Vlissingen, sa femme et ses 4 enfants sont victimes d'une bien vilaine machination due à quelques « politicards », machination qui a abouti à une énorme injustice:

Contrairement à ce que l'on a voulu laisser entendre, notamment dans la presse lausannoise, nombreux sont les habitants de St-Sulpice qui sont tout-à-fait convaincus de l'honnêteté de cet étranger.

Le document que nous reproduisons ci-contre est paraphé de 122 signatures. C'est une pétition du 6 avril 1964 adressée au Grand Conseil du canton de Vaud par MM. Jules Borel, Emile Lemann et consorts, conseillers communaux à St-Sulpice.

Cette pétition demandait textuellement:

Conformément à l'art. 10 de la Constitution vaudoise du 1er mars 1885, les citoyens soussignés prient le Grand Conseil vaudois de bien vouloir autoriser, sans condition ni délai, la FINITION de la maison de la famille FENTENER de et à Saint-Sulpice - Vaud.

La présente pétition est motivée par les faits suivants: les travaux ont été arrêtés illégalement par l'autorité communale en date du 1er avril 1961 sur la base d'un nouveau règlement approuvé le 11 avril 1961 par le Conseil d'Etat (rétro-activité juridique inadmissible en l'espèce).

Cet abus d'autorité a été générateur d'une série de chicanes administratives et judiciaires indignes de notre pays, notamment:

- a) Le père est victime d'une procédure d'interdiction pour pseudo-maladie mentale parce qu'il entend assurer la défense légitime de sa femme, de ses enfants et de sa mère.
- b) Sa mère, sa femme et ses trois enfants en bas-âge (2 - 3 et 4 ans) sont traumatisés par ce régime de terreur qui leur est ainsi imposé depuis plus de trois années.

Cette pétition a été bel et bien acceptée par le Grand Conseil vaudois

TRES LUCIDE ET REMARQUABLEMENT INTELLIGENT

Comme M. Fentener était en passe de prouver définitivement sa bonne foi dans toute cette affaire, pourquoi alors ne pas essayer de le faire passer pour fou, d'autant plus que son aspect extérieur et ses idées d'avant-garde témoignent d'une grande originalité.

Il est en effet commun à toutes les générations que les gens particulièrement intelligents et « bourrés » d'idées générales passent toujours pour des « cinglés » aux yeux de leurs contemporains bêtats et bornés.

Si, de surcroît, cet homme très intelligent est un étranger qui entend se défendre avec acharnement contre les injustices et les vexations de toutes sortes dont il est l'objet, rien d'étonnant à ce qu'on veuille lui faire un mauvais sort. Mais contre cette honteuse accusation de folie, M. Fentener fit front avec le même calme mais aussi la même force. Il s'est prêté de bonne grâce à diverses expertises psychiatriques, alors même qu'un certain personnage de Cery voulut lui mettre les nerfs à vif en le laissant faire antichambre de longues heures. Malgré tout, les experts ne purent que déposer un rapport excluant formellement toute forme de maladie mentale.

La justice de paix dut alors prendre forcément la décision de refus d'interdiction de M. Fentener, conformément à la suite logique de la procédure civile vaudoise.

Notre hôte étranger s'imagina alors être enfin sorti de ce long tunnel de misérables chicanes administratives et judiciaires.

Détrompez-vous!

Dans le délai légal de recours, le procureur général du canton de Vaud, qui ne connaissait M. Fentener que

lieu en juillet 1960 et un permis de construire fut délivré. Le 20 octobre 1960, la construction commença. L'architecte fit des rapports réguliers qui spécifiaient que tout allait bien, que tout était normal et réglementaire. A la fin mars 1961, alors que la villa était achevée quant à sa hauteur et à sa structure, l'architecte écrit au père Fentener une bizarre lettre dans laquelle il prétendait que ce dernier lui aurait demandé des modifications par rapport aux plans.

Très étonné par ces fausses imputations, M. Fentener répond immé-



C'est Mme Fentener qui reçut, à 8 heures du matin, l'ordre d'expulsion.

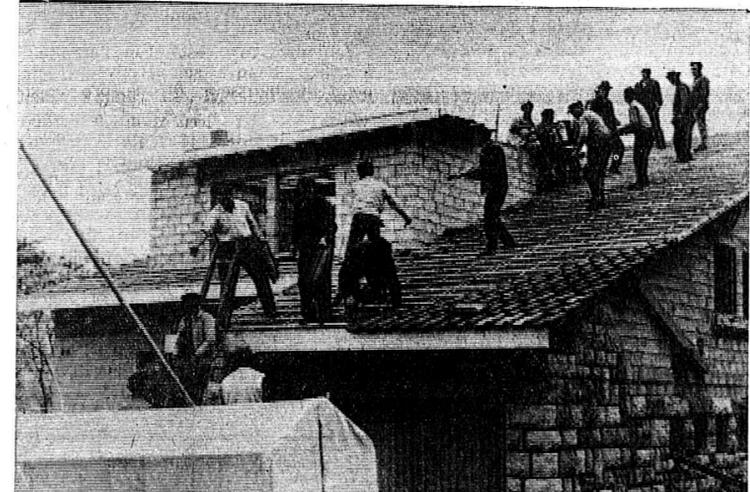
l'interdiction de séjour pour le chef de famille, M. Henri Fentener.

UN HONNETE HOMME

Il nous est malheureusement impossible de donner ici un reflet complet de la multitude des faits s'étendant de 1960 à 1966 et constituant « l'affaire Fentener ».

Il nous faut donc nous borner à résumer l'essentiel en laissant à nos lecteurs le soin de juger s'il est permis que de telles choses se passent sur notre territoire helvétique.

La première chose qui ressort de notre longue enquête est que M. Fentener apparaît comme un honnête homme aux yeux de tous ceux qui le connaissent bien.

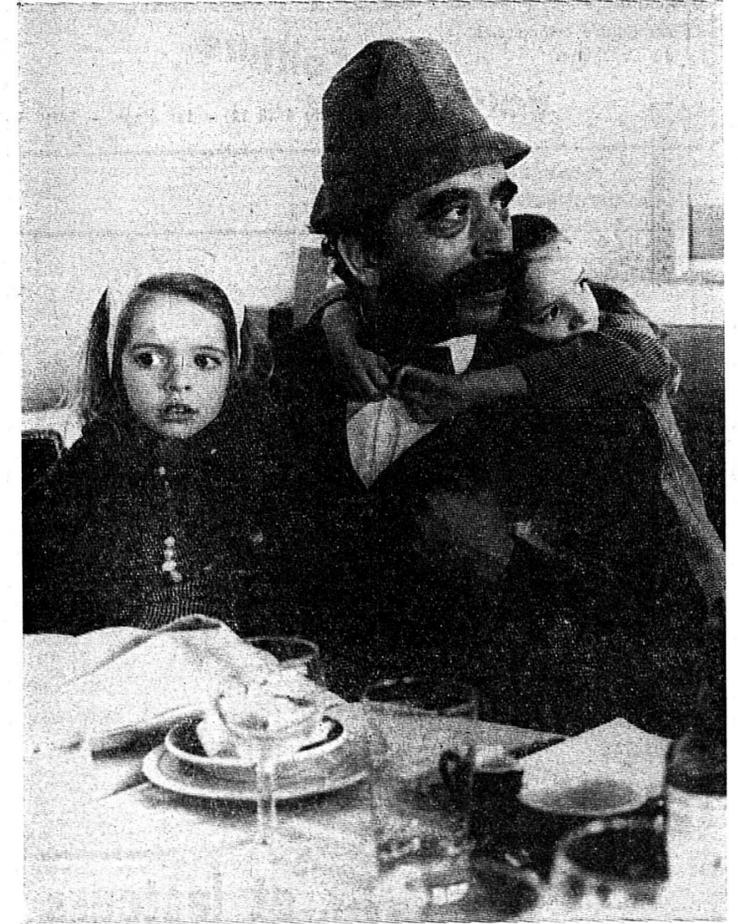


Ce sont des citoyens de St-Sulpice qui, spontanément et bénévolement, ont voulu terminer le toit de la villa en 1964, après avoir adressé la résolution suivante:

« Les soussignés, signataires d'une pétition au Grand Conseil vaudois, las des méthodes indignes de notre pays utilisées, sans aucun motif valable, à l'endroit de M. Henri Fentener, déclarent le dégager de toute responsabilité tant civile que pénale, en ce qui concerne la finition du toit de sa maison, sise aux Pierrettes à Saint-Sulpice VD, et de la pose subséquente des tuiles.

Ils déclarent, en outre, avoir agi en toute liberté pour témoigner de leur solidarité humaine, et de leur fidélité aux plus nobles traditions helvétiques, terre d'accueil et de justice.

Saint-Sulpice/Vaud, le 9 mai 1964. »



M. Fentener le jour de son expulsion, lors de son dernier repas en famille.

dans sa séance du printemps 1964 par 169 députés contre 2 et 3 abstentions. (Précisons en passant que M. Fentener a maintenant 4 enfants).

Malgré cette acceptation massive, tout a été remis en cause par un jugement du tribunal de simple police du district de Morges du 4 novembre 1964, qui infligeait une amende de 2000 francs à M Fentener pour avoir, soi-disant, contrevenu à l'ordre de la Municipalité de rendre sa villa conforme au règlement. Ce tribunal, pour des raisons occultes, voulait d'ailleurs aller très loin. Il estimait que « ladite villa n'était pas seulement non conforme au règlement mais également non conforme aux plans » ce qui impliquait, selon lui, « la démolition de la maison ».

On s'est étonné alors que M. Fentener se révolte violemment contre tant d'injustices et d'iniquités. Les faits que nous expliquerons plus loin, ne permettant pas de mettre davantage en cause son honnêteté rigoureuse et sa bonne foi dans toutes les circonstances qui ont entouré la construction et surtout la hauteur de sa villa, le juge informateur de l'arrondissement de la Côte, à réception d'une plainte pénale très grave déposée par M. Fentener, a alors dénoncé froidement ce dernier pour une prétendue maladie mentale, en vue d'interdiction.

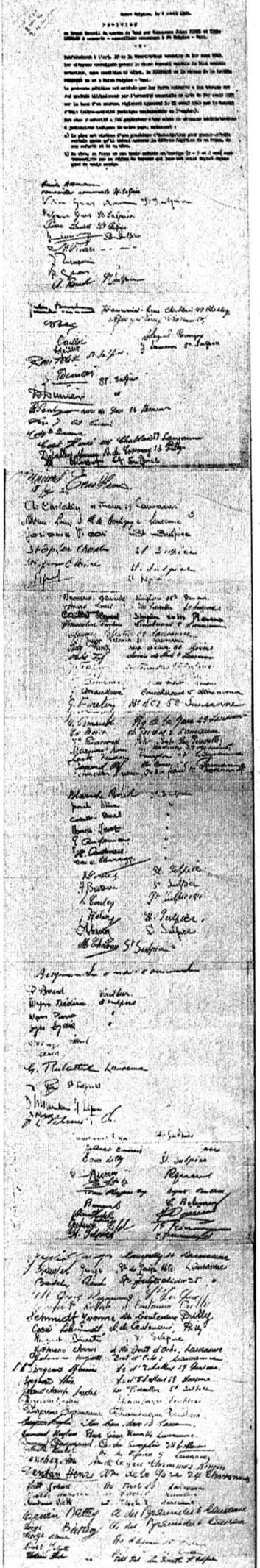
par la presse et la radio, s'est opposé à la décision de la justice de paix. Alors, en vertu de la même procédure vaudoise, toute cette étrange affaire allait être reprise et réintroduite par le tribunal du district de Lausanne.

Finalement, allant de recours en recours contre d'incompréhensibles décisions, M. Fentener aboutit au Tribunal fédéral, qui, en fait, ne rejeta pas son recours de droit public mais le déclara irrecevable, uniquement parce que le malheureux M. Fentener, mal informé, laissa passer le délai d'avance de frais réclamés par le TF.

C'est à ce moment-là que M. Fentener perdit patience et voulut protester publiquement de l'injustice flagrante dont il était victime. Pendant ce temps, le Département fédéral de justice et police, se fiant à certains rapports unilatéraux, décida, le 28 septembre 1965, d'interdire à M. Henri Fentener de séjourner sur le territoire de la Confédération.

LES FAMEUX QUARANTE CENTIMETRES DE TROP

Mais revenons maintenant à l'origine de ce drame. En 1960, le père de M. Fentener, aujourd'hui décédé, voulut se faire construire une villa à St-Sulpice, non loin du lac. Il chargea l'architecte, Bernard Murisier, d'en établir les plans. La mise à l'enquête eut



La fameuse « pétition des 122 » acceptée massivement par le Grand Conseil vaudois.

Sa courageuse femme et ses 4 adorables enfants isolés, privés du chef de famille et inquiets du lendemain

Ils se posent désespérément la question: «Est-ce cela la Suisse?»

Immédiatement qu'il n'a jamais demandé de telles modifications. Sommé de s'expliquer, l'architecte Murisier l'informe tout bonnement, le 1er avril 1961, qu'il résilie son mandat et qu'il ne veut plus se charger de faire exécuter cette construction.

Fait encore plus bizarre : immédiatement après avoir reçu cette lettre, l'ordre d'arrêter les travaux arrive de la municipalité de St-Sulpice, sous prétexte que la construction ne serait pas à la hauteur réglementaire. M. Fentener, stupéfait, charge alors un premier avocat, Me J.-P. Paschoud, de demander des éclaircissements et d'arranger les choses avec la municipalité.

La majorité de cette municipalité (qui n'a d'ailleurs pas été réélue en novembre 1965) refuse tout arrangement alors que le premier avocat renonce et laisse passer le délai de recours. Malheureusement, un deuxième recours est ensuite rejeté préjudiciellement par décision de la Commission cantonale de recours en matière de construction du 22 janvier 1962, parce que déposé également hors délai, cette fois, par Me Del Bianco.

Dès ce moment, M. Fentener père tombe gravement malade. Il ne s'en remettra jamais et mourut quelques temps plus tard.

C'est donc M. Henri Fentener qui,



De gauche à droite : La villa telle qu'elle est restée durant 3 ans avant de pouvoir être achevée. — La voici dans son état actuel.



quoique travaillant en Hollande, dut prendre en main la défense des intérêts de sa famille et des siens propres.

C'est M. Wolff, locataire de la propriété voisine appartenant à M. Tacheron, qui dénonça la soi-disant hauteur de la villa Fentener, alors même que les deux voisins réels, MM. Markwalder (à l'est) et Tacheron (à l'ouest) avaient délivré, en mai 1961, une attestation à M. Fentener, selon laquelle ils ne voyaient aucun inconvénient à la hauteur de la villa, qui leur semblait normale. M. Wolff devint propriétaire de la villa Tacheron quelques temps plus tard. Il montra et continue à montrer un acharnement invraisemblable contre la famille Fentener.

La cote incriminée est celle d'une borne de référence cotée dans les plans à 374 mètres 36 d'altitude, alors qu'on la découvrit, en réalité, à 374 mètres 76.

Il s'est avéré que c'est l'architecte Murisier qui a fixé arbitrairement la cote du terrain naturel à 374 m 37 sur les plans. Il l'a dessinée automatiquement à 7 m 50 au-dessous du faite de la villa.

M. Fentener ne pouvait en aucun cas être rendu responsable de cet état de chose.

Le plus fort est que l'architecte Murisier — qui se découvrit également le bâtisseur du célèbre voisin Wolff — en accusation à propos de cette villa, a été acquitté, c'est-à-dire que le tribunal a reconnu ses plans conformes à l'ancien règlement de construction de la commune, alors

en vigueur, et qu'aucune contravention n'avait été commise.

Comment concevoir alors que plus tard, ce même tribunal, reconnaissant M. Fentener coupable d'une contravention à ce même règlement communal pour la même villa?

C'est à se taper la tête contre les murs.

Il ne fait donc aucun doute que la construction est conforme aux plans approuvés par la municipalité.

Par contre, si M. Fentener cédait aux injonctions de réduction de hauteur de 40 cm, il y aurait alors modification de plans, ce qui entraînerait, ipso facto, la démolition de la villa.

On comprend donc aisément que M. Fentener ne peut en aucun cas se jeter dans ce piège vraiment trop visible.

Mieux que cela, on peut affirmer, avec absolue certitude, que si on démolissait la construction aujourd'hui, on pourrait, selon le nouveau règlement de la commune de St-Sulpice, en reconstruire une nouvelle, non seulement identique, mais plus haute. Il est en effet techniquement constant que si quelqu'un construit une maison à un endroit où il doit en démolir une qui existe déjà, il peut faire calculer le terrain naturel, le faire déterminer et mettre des plans à l'enquête, même si le terrain naturel au centre de la maison n'est pas visible, puisqu'une construction existe déjà. Dans le cas particulier de la propriété Fentener, il ne fait aucun doute que le nouvel acquéreur éventuel arriverait à un niveau supérieur à 374 m 36, par exemple à 374 m 80 ou même 375 m. Le résultat en serait évidemment qu'en construisant une maison dont le faite serait à 7,50 au-dessus de cette nouvelle altitude de terrain naturel, elle pourrait avoir une hauteur supérieure, c'est-à-dire une altitude plus élevée que celle de M. Fentener. Et cette nouvelle construction serait considérée comme parfaitement conforme à tous les plans et à tous les règlements. Ne serait-ce pas en même temps une incommensurable absurdité?

CONCLUSIONS

Un pays comme la Suisse ne peut absolument pas s'obstiner dans une telle erreur ou une telle injustice envers une sympathique petite famille étrangère.

L'interdiction puis l'expulsion de M. Henri Fentener ne reposant sur rien de valable ne peut, en aucun cas, être maintenue.

Vouloir finalement le présenter comme un agitateur — alors qu'il s'agissait simplement d'un homme légitimement en colère — est une accusation qui ne repose également sur rien, puisque de nombreux témoignages de personnes parfaitement honorables de Saint-Sulpice et d'ailleurs prouvent abondamment qu'il ne désirait qu'habiter tranquillement la villa qu'il s'était faite construire dans notre pays.

C'est d'ailleurs pour cela que ce sont des citoyens de Saint-Sulpice qui, de leur propre chef, ont décidé de terminer la construction du toit de la villa, en mai 1964, après 3 ans d'interruption des travaux.

Reprenant la propre déclaration de ces braves gens de Saint-Sulpice, nous affirmons que notre enquête n'a qu'un seul but : «Témoigner de notre solidarité humaine et de notre fidélité aux plus nobles traditions helvétiques, terre d'accueil et de justice».

— NR —



M. Fentener a voulu dédicacer ce portrait aux lecteurs et à la rédaction du «NR».



Trois expressions du «sympathique» voisin, M. Wolff, auteur du texte photographié ci-contre.



Que pensent les gens sensés et surtout M. Louis Guisan de ce panneau fixé à un arbre par M. Wolff, le 24 mars 1966?

Dernièrement on est venu couper les arbres... trop grands. Le bûcheron de service est moralement assisté par son fils et sa fille. Quant à la pauvre Mme Fentener et à ses 3 aînées, elles ne peuvent qu'assister, impuissantes, à cette destruction.

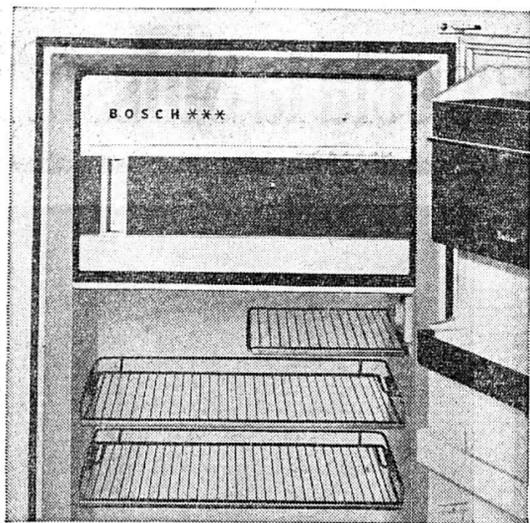
Jean-Louis à la découverte de la France



Etre patron de péniche, voilà qui plairait à Jean-Louis!
 Naviguer à travers la douce France — et les soirées sur le pont, au frais, avec sa VIRGINIE au bec...

VIRGINIE
 GOÛT FRANÇAIS

20 cigarettes seulement Fr. 1.- avec et sans filtre



Réfrigération, surgélation de tout repos avec Bosch
 Frigos, plus de 20 modèles, dès Fr. 398.-
 Congélateurs (bahut ou armoire), plus de 8 modèles, dès Fr. 998.-

BOSCH

Qualité • Sécurité • Puissance
 Conseils - Livraison rapide par :

Ricolas



Av. Tourbillon 43 - Tél. 2 16 43

SION

SERVICES INDUSTRIELS

Tél. 2 28 51 - SION

P 35 S

Offres et demandes d'emplois

Importante usine de bas et survêtements cherche

personnel féminin

habile et consciencieux, de nationalité suisse

Les candidates capables auront la possibilité d'accéder rapidement à un poste intéressant et bien rétribué
 Appartement à disposition à proximité de l'usine.

Prendre contact avec le service du personnel de IRIL S. A., Renens, avenue du Temple 5.

P 870 L

Cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un ferblantier et un appareilleur

Bon salaire à personne capable.

T. Bornet, Charnex-sur-Montreux, tél. (021) 61 39 18

P 29474 S

Annonces diverses

Prêts rapides

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.-
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.



Veillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore. Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

Banque Procrédit
 Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom

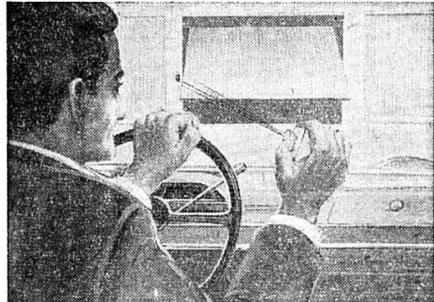
Prénom

Rue

Localité

Portes de garage
 (basculantes) dès Fr. 450.-
Ouvre-portes

à télécommande « Metamat », dès Fr. 695.-



La Maison spécialisée

METAFA S. A. - Sierre

P 542 S

Pour vos imprimés
027/23151

c T v

La Centrale thermique de Vouvry S. A., 12, place de la Gare, 1003 Lausanne

cherche pour son usine de Chavalon-sur-Vouvry

concierge

qui serait occupé à plein temps. La préférence sera donnée à candidat marié, âgé de 30 ans au maximum, en possession d'un certificat de capacité de maçon ou de peintre, capable d'effectuer des travaux d'entretien ainsi que de petites réparations. L'épouse sera en principe occupée partiellement à des travaux accessoires.

Travail varié et bien rémunéré; prestations sociales; appartement moderne dans villa mis gratuitement à disposition à Chavalon-sur-Vouvry.

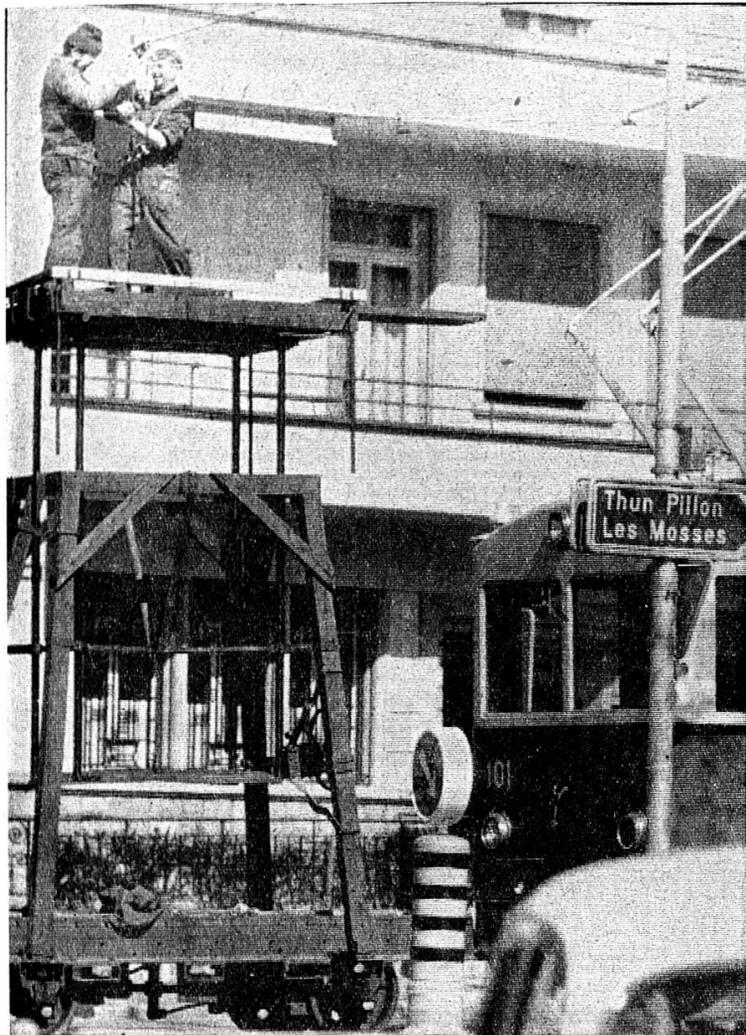
Les candidats sont priés de faire une offre écrite détaillée, avec références, copies de certificats et photographie au service du personnel.

P 1646 L

échos du valaisais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

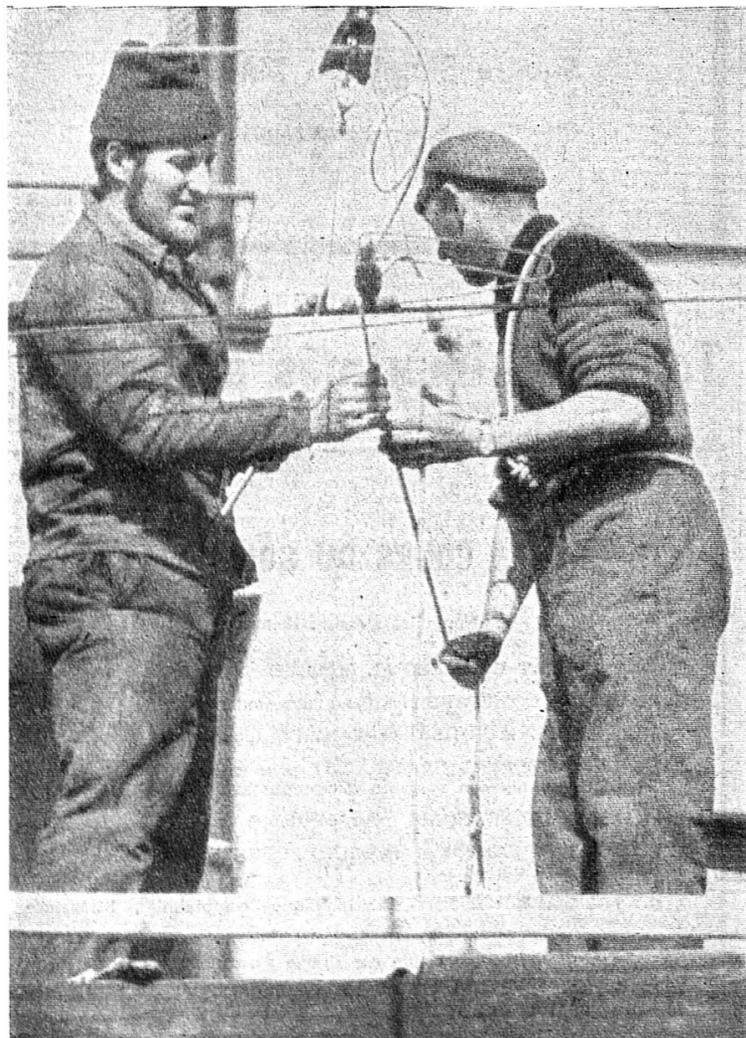
Sécurité du trafic sur les chemins de fer



MONTHEY — Les voyageurs sont en droit d'exiger du chemin de fer rapidité, confort, ponctualité et sécurité. Pour satisfaire à ces exigences, les cheminots doivent une constante attention aux signaux. Mais pour que ces signaux fonctionnent toujours à satisfaction, il faut une équipe d'ouvriers et de techniciens qui se déplacent constamment sur les voies pour contrôler et, au besoin, remplacer fils ou signaux défectueux ou risquant de l'être par la suite. Entretien des lignes, corriger, consolider les rails et les traverses, cela dépend d'une main-d'œuvre qui, par tous les temps, est constamment au travail. Les lignes aériennes sont aussi l'objet de soins constants, car que ferait-on d'un matériel roulant et l'installations impeccables si la force électrique était mal ou pas distribuée ?

Que ce soit sur nos CFF ou lignes privées, partout des équipes de spécialistes vérifient et remettent constamment en état ce qui doit l'être, comme le prouvent nos photos où deux hommes de l'Aigle-Leysin s'activent, à la remise en état de connexion de la ligne aérienne.

(Cg)



Succès universitaire

VOUVRY — Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que M. Ferdinand Pignat, fils de René, de Vouvry, a brillamment affronté les dures épreuves lui octroyant le deuxième Propé à l'Université de Genève. Par cette réussite, M. Pignat a été admis à la Clinique dentaire où il commencera son travail lors de la rentrée après les fêtes de Pâques. Le « Nouvelliste du Rhône » le félicite chaleureusement pour ce succès et lui souhaite une égale constance dans la suite de ses études.

Accident de travail

VOUVRY — Un ouvrier d'origine zurichoise, occupé pour le compte de l'entreprise Escher-Wyss, a fait une malencontreuse chute du haut d'un échafaudage. C'est avec plusieurs fractures à une main qu'il a été hospitalisé.

Gros dégâts matériels

ST-GINGOLPH — Une voiture portant plaques genevoises, dont le conducteur était certainement distrait, est entrée en collision avec un véhicule régulièrement stationné devant un relais d'essence. On déplore de gros dégâts matériels aux deux véhicules.

Soirées annuelles du chœur mixte «La Mauritia»

SALVAN — Les soirées annuelles du nouveau chœur mixte de Salvan, seront présentées à la salle paroissiale les 10, 16 et 17 avril à 20 h 30. Le 17 avril un train spécial Châtellard-Frontière, à 19 h 40, sera organisé afin que les gens de la Vallée du Trient puissent venir encourager par leur présence cette nouvelle formation. Le retour par le train est prévu à la fin de la soirée.

Au programme en première partie, sont prévus 4 chœurs d'ensembles et un drame en 3 actes et 1 prologue « La nuit sera brève » d'André de Lattourasse, qui précédera l'entracte.

La deuxième partie se compose de 3 chants d'ensemble également et la soirée se termine par une comédie en un acte « Aux urnes citoyennes », de P. Bonzon.

La direction du chœur est assurée par M. P.-M. Darbellay et pour la première fois à Salvan, la fusion des deux sociétés « La Mauritia » ancien chœur d'hommes et « La Chanson de Salvan » chœur des dames, qui était jusqu'à cette année dirigée par Sœur Marie du Sacré-Cœur, présenteront un programme de choix.

GFP

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Le sursis leur est accordé



CHEMIN-DESSUS — Ces quatre cabris que deux chèvres ont mis bas à quelques heures d'intervalle viennent de prendre l'air pour la première fois. Nous les avons vus devant la maison de M. Louis Terretaz, à Chemin-Dessus. Les deux mamans, Miquette (8 ans) que nous voyons en blanc à gauche et Fauvette (6 ans) regardent avec attendrissement leur progéniture, qui gambade à qui mieux-mieux.

Ces quatre cabris ont de la chance: trop jeunes encore, ils ne garniront point les plats de tables pascales.

Le sursis leur est accordé. Pour combien de temps ?

Gros trafic en gare de Martigny

MARTIGNY — Si au début de ces fêtes de Pâques on a constaté une affluence extraordinaire de voitures sur nos routes régionales, la gare CFF, elle, n'est pas restée en arrière.

Jeudi, nos cheminots n'ont pas reçu et réexpédié moins de 161 trains dans lesquels sont compris 13 convois spéciaux. Des trains archi-bondés. Vendredi, le mouvement s'est un peu ra-

lenti puisqu'on en a dénombré 127 dont 12 spéciaux.

Ce trafic échappe certainement aux yeux de l'homme de la rue qui ne voit en général passer que les voitures automobiles.

Bonne raison pour mettre en vedette nos cheminots martignierains et les féliciter pour leur travail.

TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

On nous prie d'insérer :

Dans un article qu'il a publié dernièrement, sous ce titre, dans un journal du canton, M. Maurice Zermatten dit son vœu et son souci de sauvegarder nos paysages et de les préserver de tout enlaidissement. Chaque Valaisan ne peut qu'approuver à ces préoccupations et aux bonnes intentions qu'affiche le président de la Commission cantonale de construction.

Les bonnes intentions, malheureusement, ne suffisent pas. L'enfer en est pavé. Comme il en a fait déjà maintes fois la démonstration, M. Zermatten prouve dans son papier, son incompetence aussi bien technique qu'artistique. Il y ajoute un entêtement, un parti pris et une prétention qui sont le corollaire de ces lacunes, inadmissibles de la part d'un homme qui s'octroie des pouvoirs administratifs sans limites.

Le Confédéré du 23 mars, a résumé déjà tout le problème. Il l'a fait d'excellente façon. Nous ne sommes plus au temps des sargosses et du tour banal. On peut le regretter. Mais qu'on le déplore ou non, on doit aujourd'hui, dans nos villes comme dans nos stations, construire autre chose que les maisons de grand papa. Les modes de vie, les besoins, les matériaux, les règles de l'hygiène et de l'urbanisme, etc., etc., ont changé. Cette évolution ne s'est pas manifestée chez nous seulement, mais dans le monde entier. Partout, il a fallu s'adapter. C'est sur des bases nouvelles qu'il faut construire. C'est ce qu'enseignent toutes les Hautes Ecoles, y compris les nôtres, qui ne négligent pas pour autant, bien au contraire, l'adaptation au paysage et l'esthétique, si chère à M. Zermatten.

C'est contre cette discipline — contre ceux qui enseignent et ceux qui apprennent — que s'élève pourtant M. Zermatten. Pourquoi, grands Dieux ! puisqu'il ne l'a jamais apprise et qu'il

en ignore l'a.b.c. ? Qu'il en parle à grand renfort de phrases et de rhétorique ou qu'il en fasse un sujet de polémique ne change rien à l'affaire et démontre tout simplement que les ignares ne sont pas du côté qu'il dit. Que n'intervient-il auprès des Conseils du Poly et de l'EPUL pour qu'ils réforment leurs programmes et leur enseignement.

Tout ce qui se construit n'est pas toujours de la meilleure veine, on le concède. Mais quand M. Zermatten aura prouvé que le béton et les lignes horizontales des nouvelles villas du coteau de Sion ne s'harmonisent pas avec le paysage ambiant caractérisé par les lignes parallèles des murs de vignes et ne valent pas, dans ce décor, ses chers et hérétiques toits à deux pans, on lui concédera le droit de critiquer ceux qui les ont construites. Autre illustration : quand il aura cité un seul projet ou un seul exemple de construction caractérisée par les lignes incurvées et les structures anti-sismiques du style nippon, on lui reconnaîtra le droit de parler du danger qui nous menace de ce côté-là. Encore un domaine sur lequel il porte des jugements sans savoir de quoi il s'agit !

Plutôt que d'évoluer, d'adapter nos architectures aux impératifs du pays et de l'époque, M. Zermatten préférerait que l'on s'enroule dans l'immobilisme et que soit interdit tout ce qui sort de la banalité.

Le Valais donne dans tous les domaines, l'exemple d'un peuple d'initiative et de vitalité. Pourquoi ne nous manifestions-nous pas également dans celui qui nous occupe ? Ne conviendrait-il pas, précisément, d'encourager et de soutenir ceux qui, riches d'une solide formation peuvent nous apporter quelque chose de positif ? Ne serait-ce pas plus utile que la critique gratuite et grossière ou les veto arbitraires ?

On avait heureusement une autre optique aux siècles passés, même chez

nous, sinon les « profanateurs n'auraient pas construit Valère, Tourbillon, la Tour des Sorciers, la Majorie, l'Eglise des Jésuites, Goubing, Muzot, Saas-Balen, etc.

Un dicton veut que l'on ne discute pas des goûts et des couleurs. M. Zermatten, lui, prétend avoir le monopole du sens artistique, du moins en matière d'architecture, même au sein de la Commission cantonale, où l'on sait que ses collègues n'ont pas grand chose à dire. On pourrait pourtant citer des cas, ou des projets, pour lesquels il ne trouvait pas de termes assez péjoratifs qui ont recueilli l'appréciation la plus flatteuse et sans réserve d'artistes qui sont aujourd'hui parmi les plus grands de Suisse.

Conclusion : que M. Zermatten écrive des romans mais qu'il laisse à plus compétents que lui le soin de décider de la valeur architecturale et d'intégration d'une construction. Sinon, pourquoi ne pas le nommer, aussi, expert aux examens des notaires, des droquistes, des arutiers, etc., ou professeur à l'EPUL ?

Lentine.

Mlle Renée Pernolet

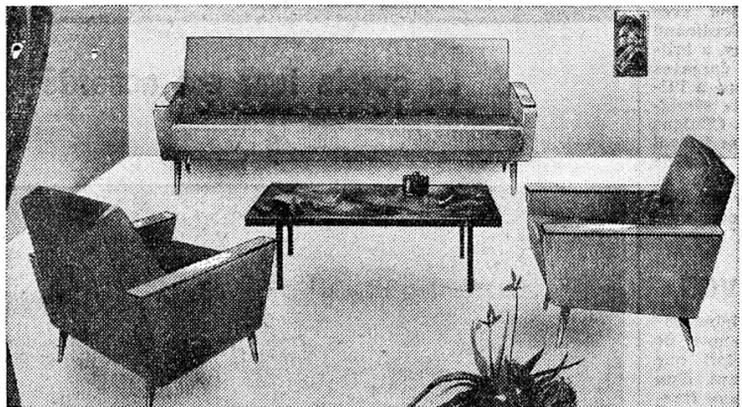
informe ses amis et connaissances, ainsi que la population d'Evionnaz et environs qu'elle a repris dès le 1er avril le

CAFE-RESTAURANT DE LA POSTE A EVIONNAZ

Un apéritif de bienvenue sera offert gracieusement le jour de Pâques, de 11 h. à 13 h.

P 29826 S

ECHEC A LA HAUSSE ! COMPAREZ...



magnifique salon moderne avec double-couch et deux fauteuils recouverts d'un très beau tissu moderne.

Au prix INCROYABLE, MAIS VRAI... de Fr. **995.-**

LIVRAISON FRANCO DOMICILE - ECHANGES
GRANDES FACILITES DE PAIEMENT



Au Richeron

SION

50, Place du Midi
Tél. 2 55 43

Direction : Devaud fils

Bureau fiduciaire cherche

jeune comptable

Travail intéressant et varié. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffre PL 34744 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 415 L

Salle communale de Mollens

Dimanche 10 avril dès 18 heures

Grand loto

du Ski-Club Mont-Bonvin et de la Section des Samaritains de Mollens.

A 11 heures

tirage-apéritif

au café-restaurant de la Mi-Côte

P 29614 S

MISE DE BETAIL

Le samedi 30 avril 1966, dès 13 heures, à son domicile à

NOVILLE près de Villeneuve

M. Fritz Weber exposera en mise publique, tout son bétail, soit :

- 15 vaches vèlées et portantes
- 10 génisses de 26 à 30 mois, saillies
- 2 génisses de 15 à 16 mois
- 2 taurillons de 16 et 26 mois à l'engrais
- 8 veaux de 4 à 6 mois à l'engrais

Bétail laitier, vacciné contre la fièvre aphteuse, indemne de bang et de tuberculose. Carte verte. Paiement comptant.

L'exposant

P 34334 L

A VENDRE superbes

poussines

prêtes à pondre, de race Honegger, milourdes. Vitalité excellente, ponte de longue durée, gros œufs. Prix du jour - rabais par grosses quantités. N'attendez pas pour passer vos commandes.

Livraison à domicile.

Parc avicole GABRIEL & Fils, Bex (VD), tél. (025) 5 27 01 - 5 22 58.

PRÊTS Discrètes
Rapides
Sans caution

BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

A louer

à Châteauneuf-Conthey studio meublé

comprenant cuisinette et salle de bain.
Tél. (027) 8 12 52.

P 29793 S



VACANCES SWISS TOURING

vacances avantageuses dans une sélection de maisons, de bungalows, de chalets, d'appartements et de chambres situés en Scandinavie, Hollande, Yougoslavie, Italie, France/Corse, Espagne/Mallorque et en Suisse.

Adressez-vous directement à

SWISS TOURING

Bureau de Voyages, qui se fera un plaisir de vous remettre un catalogue illustré 1966 et de vous conseiller judicieusement dans le choix d'un logement approprié. Son adresse:

Arnosti & Co, Aeschenvorstadt 24
4002 Bâle Téléphone 061 23 99 90



Timbres-poste de Ceylan

5 et 10 roupies, valeur de catalogue : Fr. 17.-, expédiés comme cadeau contre l'envoi de 20 ct. pour le port.



En même temps, on envoie, contre 2 fr. en timbres-poste, 35 diverses nouveautés d'Amérique du Sud (le pays est une surprise), neuves, grand format, telles que «éclaireurs», «malaria», «football», etc., ainsi qu'un joli choix de timbres-poste. Valable pour adultes seulement.

Philatélie S. A.,
Steinwiesstr. 18,
Zurich.

A vendre

machine à laver

de marque, tout automatique, d'exposition, ne nécessitant aucune installation, en 380 et 220 volts. Garantie et mise en service d'usine.

Gros rabais, facilités.
Ecrire sous chiffres P 1311-16, à Publicitas, à 1951 Sion.

P 13 B

Sculptures sur bois

Adressez-vous à Franco MOLTENI
14, av. Nestlé, à 1820 Montreux.
Tél. (021) 61 59 88
P 11 L

A vendre

de particulier à particulier,

Ford Comet 1963

Couleur blanche, conduite intérieure rouge. Excellent état, révisée sur facture.

S'adresser au tél. (026) 2 25 67.
P 65472 S

A vendre

Opel Car-a-Van 1961

bon état, cause non-emploi. Prix: Fr. 2200.-.

Tél. (025) 2 16 58.
P 34705 L

A vendre cause double emploi

Triumph Herald 1200

mod. 1962, 70 000 km., en parfait état. Nombreux accessoires. Vendue expertisée. Fr. 2200.-.

Tél. (027) 4 61 10.

P 29776 S

Quelques jolies jeunes

vaches

reportantes sont à vendre ou à échanger contre prêtes ou fraîches.

S'adr. à Charles Ticon, à Arnex-les Ticon, Arnex sur-Nyon, téléph. (022) 67 11 38.
P 34389 L

...et maintenant une
Boston
fr.1.-

avec son nouveau mélange affiné

Quand installerez-vous
le chauffage
à confort moderne?



Au
printemps?

Bien sûr, au printemps! Pour jouir dès l'hiver prochain du chauffage à confort moderne ELCO: *** Vous enclenchez — clic! — et le chauffage à mazout ELCO, entièrement automatique, se charge de tout le reste. *** Une chaleur égale et confortable règne maintenant dans toute la maison. Plus de différence désagréable d'une pièce à l'autre! *** Même à la cave, l'air reste pur et si propre que vous pouvez utiliser la chaufferie pour étendre le linge.

Et le prix? Il est plus bas que vous ne pensez. En effet, le nouveau modèle ELCO-Junior rend vraiment abordable le chauffage à confort moderne. Demandez gratuitement à nos conseillers techniques la documentation ou les renseignements nécessaires.

ELCO Sierre: chemin du Repos 11
Tél. 027 / 5 09 45
Vente et service à Martigny-Ville:
Tél. 026 / 2 19 75

ELCO

Chauffage à mazout
pour le confort vraiment moderne

Me JACQUES-LOUIS RIBORDY AVOCAT ET NOTAIRE

a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'il a transféré son étude à

**l'avenue de la Gare 40
Square Simplon - MARTIGNY**

Etude secondaire à RIDDES

P 65467 S

Tous vos imprimés à l'IMS

COURS DU SOIR

Nouvelles classes : 18 avril

- BACCALAUREAT COMMERCIAL (maturité)
- DIPLOME DE COMPTABILITE (pour débutants)
- DIPLOME SUPERIEUR DE COMPTABILITE (pour avancés)
- CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE pour employé(e) de commerce (art. 30 LFP et révision pour fin d'apprentissage)
- CERTIFICAT DE FRANÇAIS (pour débutants)
- DIPLOME INTERCANTONAL ROMAND POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (officiel)
- COURS SEPARÉS: langues, arithmétique, comptabilité, littérature française, etc.

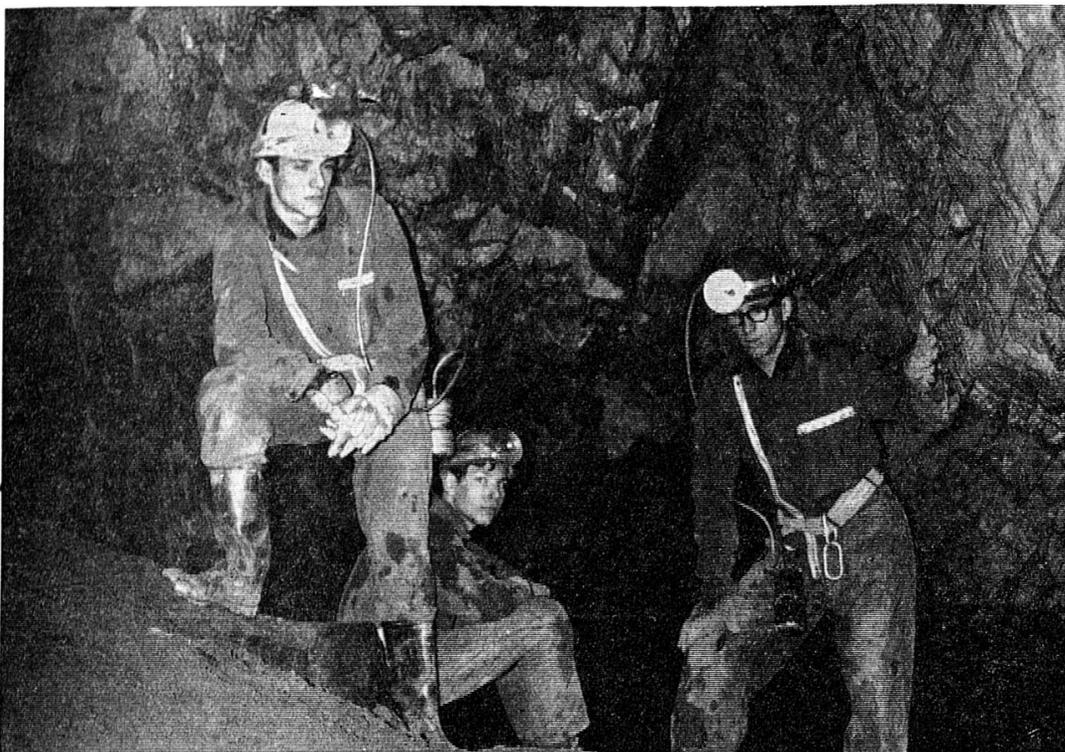
Documentation sur simple demande :

ECOLE LEMANIA, LAUSANNE, ch. de Mornex, tél. 23 05 12, dès 18 heures le 71 13 04.

P 429 L

échos du valais

AVEC CEUX DU POTEUX



MARTIGNY — Nous avons parlé ici, ces jours derniers, de l'exploration de la grotte du Poteux — près de Saillon — entreprise par trois jeunes gens courageux qui, aujourd'hui, arrivent à la fin de leur sixième journée d'exploration. C'est aux environs de midi qu'ils réapparaîtront à la lumière du jour muni d'informations, de croquis, de photos et d'un nouveau bagage technique. Ces trois jeunes spéléologues sont à féliciter. Nous les voyons ici, photographiés par l'un de nos collaborateurs, M. Georges Laurent, de Martigny, qui n'a pas hésité à aller les accompagner dans le gouffre. De gauche à droite: Florian Chappex, Alain Chappex, de Branson-Fully et Thomas Kaiser, de Saxon.

INTENSE CIRCULATION

MARTIGNY — Jeudi déjà, les vacanciers de Pâques étaient nombreux à utiliser les routes de notre région. Ils se dirigeaient vers le Simplon; mais les plus nombreux remontaient l'Entremont afin de traverser la chaîne pennine par le tunnel routier du Grand Saint-Bernard. Dans la nuit de jeudi à vendredi, ce ne fut qu'un va-et-vient continu empêchant nos braves concitoyens, se trouvant sur le parcours, de fermer l'œil.

Mais à toute chose malheur est bon et il ne faut point croyons-nous s'offusquer d'avoir dû passer une nuit agitée. Le tourisme a tout à y gagner. Si ce n'est pas chez nous, c'est ailleurs. Et le retour de tous ces vacanciers nous apportera certainement une compensation non négligeable.

Hier matin, un de nos bons amis bovernion qui regardait passer cette file ininterrompue, s'exclama :

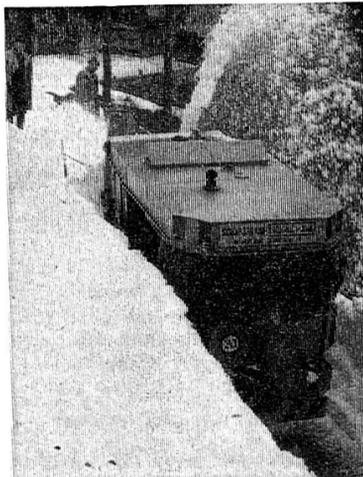
— Il en vient de partout, des cantons suisses, d'Italie, de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, du Danemark, de Suède, de Norvège, d'Autriche, de Grande-Bretagne. J'ai même vu passer une camionnette sibérienne...

— A quoi l'as-tu reconnue? nous informâmes-nous. Portait-elle, à côté du numéro d'immatriculation, les lettres SU?

— Non, nous répondit-il. Il y avait devant et sur le côté, un grand écriteau sur lequel on avait « marqué » Sibéria...

Notre Bovernion n'en est pas encore revenu.

Ouverture de la route du Mayen de Van d'En Bas



SALVAN — Hier matin de bonne heure, un chasse-neige de l'Etat, a entrepris le gros travail de l'ouverture de la pittoresque route de Salvan - Les Granges - Van d'En Bas et sous la direction de MM. Jean Gay et Riquet Revaz, conseillers communaux, cette artère sera ouverte pour les fêtes de Pâques dès samedi, vers midi, jusque plus haut que le restaurant de Van d'En-Bas, au lieu dit « La Cotze ».

Notre photo : le chasse-neige Schmidt en action juste avant le premier tunnel, après la Croix, vendredi matin.



Florian Chappex descendant une paroi d'une hauteur de 35 m. (Photos Georges Laurent)

Avec les Samaritains

VERNAYAZ — C'est dans une chambre bien sympathique que le groupe des samaritains de Vernayaz, dirigé par Mme Coucet et M. Lendy, qui se dévouent avec mérite, que s'est déroulé l'examen des élèves-samaritains. Le Dr Gillioz, de Martigny, assistait, en qualité d'expert pour les examens.

CONVOCAION

Les membres de la Société de Développement de Martigny sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 21 avril 1966, à 20 h. 30, à l'hôtel Parking, au Bourg.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal;
2. Rapport du président;
3. Rapport financier;
4. Rapport des vérificateurs;
5. Budget;
6. Divers.

Le Comité.
P 65434 S

Avec nos gymnastes

RIDDÉS. — Les gymnastes de Riddes ont préparé un programme de choix pour vous faire passer une agréable soirée le jour de Pâques, dès 20 heures à la grande salle de l'Abeille.

Les dames, les pupilles, les pupilles et les actifs se sont préparés depuis de longues semaines.

Le chanteur Robert Rouge complètera un programme qui ne comporte pas moins de 18 numéros.

Dès 22 h. 30, l'orchestre Jo Perrier conduira le bal.

SION et le CENTRE

Construire mieux et à meilleur marché

SION — Signalons à ce propos la construction très valable qu'apporte à cette importante question du logement, un industriel séduisant.

Il est parti de quelques principes clairs et simples d'où il a tiré les conséquences logiques :

Faire solide, très vite et simple en préfabriqué.

Il a ainsi, tout d'abord, supprimé tous les éléments inutiles :

Au lieu des murs des fondements il pose des pilotis en béton.

Au lieu de cet élément double qu'est le béton armé (ciment et fers) il ne conserve que l'acier.

Pour les murs et les parois, au lieu de ciment et de plots ou de briques, il n'utilise qu'un élément, toujours le même : léger, salubre, insonore, isolant, inflammable, rapidement mis en place, facilement ajustable par deux

ou trois ouvriers; du solide bois croisé de double épaisseur différente qui neutralise ainsi les ondes sonores.

Au lieu du crépissage et du coloré, il n'utilise qu'un élément : une couleur épaisse et élastique.

Il a ensuite supprimé tout ce qui, en fin de construction doit être à nouveau démolli.

Ainsi, point de coffrage ni d'échafaudages. L'armature en fer, qui elle, restera, remplace tout cela. Des simples échelles, des palans suffisent pour monter à l'étage supérieur ouvriers et matériaux.

On comprend dès lors que le prix de telles habitations s'abaisse dans une proportion allant jusqu'à 60%.

Peut-être est-ce là une méthode qui mérite d'être étudiée et poussée.

- Z -

Pâques en musique!

VETROZ — Les musiciens de l'« Union » qui ne s'étaient pas rendus à Magnot, comme de coutume, le jour de St-Joseph et ceci pour différentes raisons, effectueront cette sortie dimanche prochain 10 avril, jour de Pâques. Deux concerts seront donnés, le premier à Balavaud, le deuxième à Magnot. Nous leur souhaitons d'ores et déjà une magnifique journée, le soleil, ce beau soleil de printemps si apprécié ces jours derniers, sera évidemment le bienvenu.

Importantes innovations scolaires à St-Martin

ST-MARTIN — Dans les écoles primaires de St-Martin et de Suen où les classes sont à plusieurs degrés, le passage d'une classe inférieure à une classe supérieure s'effectuait par classes d'âge.

Il n'en sera plus de même à l'avenir; dorénavant les promotions se feront automatiquement d'après les résultats scolaires enregistrés durant l'année en cours.

Cette nouvelle formule qui tombe sous le bon sens, évitera, comme c'était souvent le cas jusqu'ici, que des élèves doués restent dans une classe inférieure où ils n'ont plus rien à apprendre, alors que certains cancras passent en division supérieure où ils ne peuvent pas suivre le programme imposé.

Dans les villages d'Eison, Praz-Jean et La Lurette où existent encore des classes à tous les degrés les promotions se feront automatiquement tout au long de l'année suivant les résultats de chaque élève, par le jeu des différentes divisions dans la même classe.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces innovations qui nous en sommes convaincu contribueront à améliorer le niveau scolaire de nos enfants.

Statistiques paroissiales de Grimisuat

BAPTEMES

Debons Serge Pascal, de Jean-René et de Cécile Roux, né le 2 février. Sauthier Michel Joseph Antoine, d'Edmond et d'Andrée Roserens, né le 17 février.

Benev Marie-Claude de Michel et de Germaine Chabbey, née le 26 février. Maye Anne Nathalie de Roland et de Monique Rudaz, née le 21 février.

Roux Mureille (Marie-Gabrielle) de Séraphin et de Bernardine Roux, née le 9 mars.

Balet Joseph Christophe, de Jacques et de Marie-Thérèse Dayen, née le 13 mars.

DECES

Mabillard Pierre, décédé le 6 mars à l'âge de 55 ans.
Roux Jean-Baptiste, décédé le 9 mars à l'âge de 81 ans.

A louer à Martigny appartement

3 pièces, dès le 1er juin 1966. Confort, vue, soleil. Prix Fr. 170.— sans charges.

Ecrire sous chiffre PA 65463 à Publicitas, 1951 Sion.

P 65463 S

Fête en faveur de la restauration de l'église d'Ayent



AYENT — La tradition veut que le jour de Pâques soit organisée une fête en faveur de la restauration de l'église. Celle de cette année revêtira un caractère tout particulier. La « Guinguette » se produira le samedi à 20 h 30 au nouveau centre scolaire de Botyre. La fête se répètera également le dimanche. Les organisateurs de cette manifestation n'ont rien ménagé pour que ce soit une grande réussite.

— gé —

Camp volant de la troupe Riouta

SION — Durant ces derniers jours de la semaine sainte, une dizaine d'élèves de la troupe Riouta, ont organisé un camp volant.

Partie jeudi matin à 6 heures, l'équipe fort enthousiaste, s'est acheminée sac au dos, par la voie pédestre via Pully.

Vendredi, l'étape les a amenées en la cité d'Agaune. Et samedi, elles retrouveront leur ancien aumônier, l'abbé Rossier, actuellement curé de la paroisse de Bex.

Et le matin de Pâques, ce sera le retour à Sion par le train.

Voilà une manière fort attrayante de se divertir sainement et de joindre l'utile à l'agréable. La marche est en effet un sport qui mérite davantage de sympathie, car en notre ère de vitesse, on ne sait que rouler en voiture ou en train.

Vacances de Pâques

ST-MARTIN — Nos écoles sont en vacances depuis mardi et jusqu'au 19 avril. Cette halte est la bienvenue pour tous et permettra à nos élèves de repartir en pleine forme pour la dernière étape de l'année scolaire en cours.

A tous, maîtres et élèves, nous disons bonnes et fructueuses vacances de Pâques.

Les ensevelissements dans le canton

ORSIERES — 10 h 15 Monsieur Adrien Vernay.

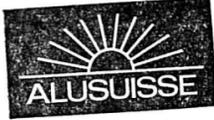
MARTIGNY — 10 h Madame veuve Sylvie Pellouchoud.

TROISTORRENTS — Monsieur Albert Michaud.

PORT-VALAIS — 10 h Monsieur Joseph Torrent.

GRIMISUAT — 10 h 30 Madame veuve Marie Mabillard-Constantin.

Dimanche :
MURAZ-COLLOMBEY — 11 h Madame veuve Alphonse Fracheboud.



Nous cherchons jeune

employé de commerce

possédant diplôme de fin d'apprentissage ou d'école de commerce, pour activité intéressante dans notre département de calculation et de comptabilité industrielle.

Langue maternelle française ou allemande, avec bonnes connaissances de la deuxième langue.

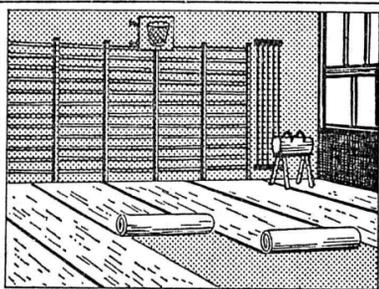
Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo à

L'ALUMINIUM SUISSE S. A.

3965 Chippis

P 276 S



Le syndic expérimenté recommande GURIROLL, car

GURIROLL protège les beaux planchers

GURIROLL s'utilise des deux côtés: se pose très facilement; est vite enlevé. Les rouleaux GURIROLL nécessitent que très peu de place pour l'emmagasinage. En plus, GURIROLL économise du temps et les frais de transport.



Tirez profit de l'expérience des autres. Utilisez le passage en plastique GURIROLL pour protéger les beaux planchers dans les halles de gymnastique, salles d'école, salles publiques etc., pour le cantonnement de la troupe, les inspections, élections et votations, expositions etc.

GURIT SA CI-DEVANT GUMMI-WERKE RICHTERSWIL SA **RICHTERSWIL (ZH)**

Mutuelle Vaudoise Accidents

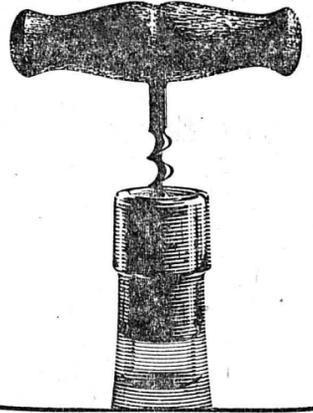
Vaudoise Vie

Jean Schneider
Agence générale,
Av. des Cèdres 10
1951 Sion
Tél. (027) 2 33 55
à Martigny-Ville

Daniel Roduit Agent
Rue du Léman 5
Tél. (026) 2 24 41
à Ardon

Antoine Bérard Agent
Tél. (027) 8 15 40 - 2 33 55

C'est bien meilleur avec un verre de vin



Charpente Poutraison Planches

En parfait état provenant de démolition, à vendre:
P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88
P 1936 L

Démolition

A vendre: parquets, fenêtres, portes, faces d'armoires, cheminées de salon de style, articles sanitaires, 1 ascenseur, 1 bar avec glaces, 1 porte de garage basculante 4,05 m. de large, 2,20 m. haut, charpente, poutraison, planches, chevrons, fers PN & DIN, tuyaux, barrières de balcon en fonte, etc.

Chantier: avenue du Léman, 32 et 34, Lausanne.
P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88
P 1936 L

Pour les fêtes de Pâques

Agneau pré-salé au bord de la mer
Gigot agneau pré-salé
Selle agneau pré-salé
Epaule agneau pré-salé
Cabris frais (sur réservation)
Poulets et lapins frais du pays
Boucherie-charcuterie-traiteur
Marcel RUSCIO, Martigny
Tél. (026) 2 22 78
P 75 S

ACHAT et VENTE toutes armes

Route de Bramois, Sion - Tél. 2 23 91

G. DAYER, maître armurier
P 842 S



Fabrique en plein essor, située au bord du lac de Bière, cherche pour compléter son team de 350 personnes

MECANICIENS

et

AJUSTEURS

Activité intéressante, variée, bien rétribuée dans ateliers modernes et bien organisés. Possibilité d'avancement.

Prière de se présenter, écrire ou téléphoner à

Alpha S.A. Nidau

2560 Nidau - Tél. (032) 2 46 92

P 254 U

A VENDRE

plusieurs baraques de chantier de 2 étages, 50 places, avec installations électriques, chauffage et eau, douches et séchoir; meublées ou non.

S'adresser à:

Centrale thermique de Vouvry S. A.

12, place de la Gare, 1003 Lausanne.

A vendre

salon de coiffure

pour dames, dans village valaisan.

Prix Fr. 9.800.—

Affaire très intéressante.

Faire offres écrites sous chiffre PA 29736, à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre pour cause de santé

ENTREPRISE DE TRANSPORTS

3 trains-routiers. Contrats de travail assurés. Prix à discuter.

Se renseigner par écrit sous chiffre PA 29728, à Publicitas, 1951 Sion.
P 29728 S

On cherche à acheter un

chariot agricole

traction 4 roues, marque Aebi ou Châssis Trac.

Ecrire sous chiffre PA 51673, à Publicitas, 1951 Sion.

Auberge de la Tour d'Anselme

SAXON - Tél. (026) 6 22 44

Déjeuner de Pâques

Avec entrée: Fr. 13.—
Sans entrée: Fr. 11.—

Consommé aux diabolins

*

Vol-au-vent à la reine

ou

Terrine de canard garnie

*

Jambon à l'os chaud

Flageolets, fonds d'artichauts Coldert

Gratin dauphinois

Salade de saison

ou

Entrecôte grillée provençale

Jardinière de légumes

Pommes parisiennes

*

Coupe Jacques

P 1131 S

On offre à vendre

plants de fraisiers

Madame Moutot. Forts plants sélectionnés et repiqués depuis l'automne. A prendre sur place au prix de 6 fr. le cent.

A la même adresse, à vendre

plants de framboisiers

Lloyd George, variété à grande production et remontante, au prix de 40 fr. le cent.

S'adresser à M. Théodule Carron, Les Fermes, Fully, sur la route de la gare de Charrat.

A vendre

plusieurs **TRACTEURS** et **MONO-AXES BUCHER K T 10** avec remorques en très bon état.

Fr. 1.500.— pièce

Un **CHARIOT** agricole, traction 4 roues, Fr. 2.500.—

Arnold Mayor, 1967 rBamois
Tél. (027) 2 39 81
P 378 S

Marché machines agricoles

VENTE

ECHANGE



CREDIT

Tracteurs: occasion. Prix 1000 fr. - 7000 francs.

- 1 Fordson Dexta, mod. 62, Diesel
 - 1 Ferguson, benz. relevage hydraul.
 - 1 Ford, benz. mod. 53, relevage hydraulique
 - 1 Hurlimann H 12, 30 CV, relevage hydraulique
 - 1 Deutz, 1 cyl., Diesel, avec charrue
 - 1 Carraro, 35 CV Diesel
 - 1 Bungartz, mod. 64, 20 CV Diesel
 - 1 Lanz-John-Deere, 24 CV Diesel
- vendus avec 6 mois de garantie et expertisés.

Outils agricoles:

- 1 charrue Melotte, bisocs. tract. 30/40 CV
- 1 Charrue Henriod, 1/4 de tour, tract. 20/40 CV
- 1 Charrue Huard, 1/2 tour, tract. 30/40 CV
- 1 Charrue Ott, conviendrait pour tracteur FIAT.
- 1 charrue Vogel, 1/2 tour, tract. 20/30 CV
- 1 Rotavator, anglais, 135 cm
- 1 Rotavator d'origine, grd. mod.
- 1 herse à disques, 150 cm, tract. 20/30 CV
- 1 herse à disques, 155 cm larg.
- 1 cultivateur à dents flexibles, 170 cm

Pompes pour traitements:

- 1 Birchmeier, avec citerne 800 lit.
- 1 Birchmeier, Duplex, mot. MAG
- 1 Turbo-diffuseur, Holder
- 1 Berthoud, pour prise de force
- 1 groupe compl. citerne 800 l.

Pompes pour arrosage et antigel:

- 1 groupe Diesel, 20 CV, 40 m3/h.
- 1 groupe Diesel, 32 CV, 3 cyl., 50 m3/h.
- 1 pompe pour tracteur PERROT pour 1 ha 1/2
- 1 pompe pour tracteur 60 m3/h.
- 1 pompe pour purinage, moteur électrique LUNA.
- 1 pompe pour purinage haut pression
- 1 lot de TUYAUX PERROT, diamètres 50 et 70 mm.

Demandez offre ou visitez sans aucun engagement à l'agence

E. Rast, Fully

Tél. (026) 5 33 38

P 210 S



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon (NE)

Centre de formation professionnelle Fontainemelon

engage pour le printemps 1966

APPRENTIS ou APPRENTIES

mécaniciens ou mécaniciennes de précision

dessinateurs ou dessinatrices de machines

mécaniciens faiseurs d'étampes

décolleteurs

Avec obtention du certificat fédéral de capacité

De même que

visiteurs de pièces d'horlogerie

distributeurs de travail

mécaniciens régleurs de machines

mécaniciennes régleuses de machines

qui seront titulaires, après obtention du certificat interne de capacité, de postes à responsabilités dans nos divers départements.

EXIGENCES: Pour les deux sections, a et b, nous demandons une formation secondaire, ou une bonne formation primaire.

OFFRES: Au bureau administratif de l'entreprise, tél. (038) 7 22 22
P 78 N

Fiancés...

Amateurs de meubles...

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller judicieusement dans le choix de votre mobilier

andré moret

Près de l'église
MARTIGNY-VILLE

Visitez sans engagement notre grande exposition

Vous y trouverez une sélection
d'ameublements complets

à des prix sans concurrence

VENTE DIRECTE

sans représentant

P 487 S

Avis de tir

Des tirs avec canon et lm. auront lieu comme il suit.

1. Mardi 12-4-66 08.00 - 17.00
Mercredi 13-4-66 08.00 - 17.00

Emplacements des pièces: Dailly, L'Aiguille, La Rosseline/Morcles; Savatan/Lavey-Village.

Région des buts: Dent de Valerette - Pointe de l'Erse - Dent de Valère - Crête du Dardeu - Tête de Chalin (exclu) - Cime de l'Est - Tête Motte - Pointe Fernet - L'Aiguille - Seintanère - Crête des Jeurs - Champi - Dent de Valerette.

2. Mardi 12-4-66 08.00 - 17.00
Mercredi évtl. 13-4-66 08.00 - 17.00

Emplacement des pièces: Les Follatères, SW Branson.

Région des buts: Le Catogne - Pte des Chevrettes - Pt 1479 - Catogne - Pt 2088.6 - Montagna-Vria - Pt 1969 - Pt 2402 - Le Catogne.

3. Mardi 12-4-66 08.00 - 17.00
Mercredi 13-4-66 08.00 - 17.00

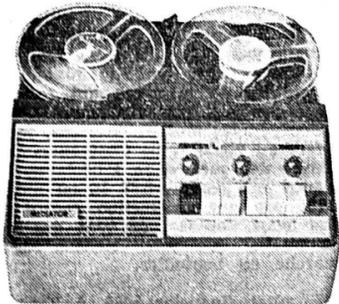
Emplacements des pièces: Dailly, L'Aiguille, La Rosseline/Morcles; Savatan/Lavey-Village.

Région des buts: Croix de Javerne - La Rosseline pt 1514.5 - L'Au de Morcles - Rionda (exclu) - Sur le Cœur - L'Au d'Arbignon - Bésery - Le Diabley - Col de Demècre - Lui Crève - Six Tremble - Dents de Morcles - Pte des Martinets - La Tourche - Croix de Javerne.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice,
Tél. (025) 3 61 71

Une nouveauté sensationnelle



MEDIATOR

Les possibilités d'utilisation des enregistreurs Hi-Fi

Chez votre spécialiste :

Hallenbäcker
à G.M.

Rue des Remparts - SION
Tél. 2 10 63

P 70 S

TROISTORRENTS

Dimanche 10 avril, jour de Pâques
(salle du collège)

GRAND LOTO

de la fanfare Union Instrumentale,
avec abonnements.

A louer à Martigny

chambre indépendante

tout confort.
Convientrait uniquement pour 2
jeunes gens.

Tél. (026) 2 36 26

A vendre, de particulier,

Vauxhall Viva

15.000 km., état de neuf.

Renseignements :
tél. (027) 2 34 69
P 29801 S

Je cherche

jeune fille

pour aider au service du café.

Très bon gain.

Tél. (027) 8 18 91,
heures des repas.
P 29618 S

A VENDRE

Simca 1000

1963, très belle, moteur neuf.

S'adr. chez Georges Dussex, Botyre-Ayent.
Tél. (027) 4 44 44.
P 29699 S

A louer à Collonges

appartement

4 pièces, tout confort. Loyer modéré.

Libre le 1er mai ou à convenir.

Tél. (026) 8 43 04.

P 29709 S

A vendre à Martigny

IMMEUBLE

Café-restaurant, avec 4 appartements.

Chiffre d'affaire intéressant.

Situation de premier ordre.

S'adresser à Firmin Bertholet, agence immobilière, 1907 Saxon.

P 29683 S

ANNONCES DIVERSES

AVIS

A nos clients, amis et connaissances, nous aurons le plaisir d'offrir la verrée pascalle le 10 avril 1966, dans notre établissement.

Café-restaurant de la Poste, Fully

P 1140 S

U. LEYAT

Coutellerie fine et ordinaire

SION: GRAND-PONT - Vis-à-vis de la grande fontaine, succ. Vve LEYAT.

Couteaux - Ciseaux - Tondeuses et rasoirs à main et électriques - Articles pour cadeaux - Articles de pêche - Aiguisage - Réparations - Chromage et argenture - Fabrication de séateurs.

Téléphone (027) 2 21 39

P 445-1 S

Café National - Champéry

La soussignée informe la population de Champéry et des environs que, dès le 1er avril 1966, elle a repris le

café National à Champéry

Par un service impeccable et dans une ambiance agréable elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

Un apéritif sera offert dimanche de 11 h. à 13 h.

Le soir dès 20 h. : BAL

Mme Vaerber



Seul l'opticien
spécialiste
ajustera vos lunettes
comme il se doit

Moret
Opticiens
MARTIGNY

Exécution immédiate
des ordonnances
de MM. les oculistes

A louer près de Sion, dans locatif neuf

magnifiques appartements

3 1/2 pièces, tout confort. Grand balcon, cave et galetas.

Prix: Fr. 210.-, 220.-.

Pour visiter, tél. (027) 2 56 15 ou 2 39 39, Bramois
P 29663 S

NOS BELLES OCCASIONS

ALFA ROMEO Sprint 2600, modèle 1963, bleue, intérieur cuir brun, 5 vitesses, 32 000 km, très soignée
ALFA ROMEO Berlina 2600, modèle 1963, grise, 5 vitesses, 6 places, en excellent état

ALFA ROMEO 1600 GT Sprint, modèle 1965, blanche comme neuve, intérieur Skai noir, 5 vitesses, 4 places, 16 000 km.

ALFA ROMEO 1300 Sprint, modèle 1961, blanche, avec radio

ALFA ROMEO 1300 TI, modèle 1962, bleue, très bon état

FIAT 1500, modèle 1962, blanche, avec radio, très bon état

DKW F 12, modèle 1964, blanche, 8 000 km, état de neuf

VOLVO 122 S, grise, moteur et boîte à vitesses neufs
DODGE Lancer Automatic, 60 000 km., 6 places, très bon état

Toutes ces voitures sont contrôlées et prêtes à l'expertise. Facilité de paiement.

Garage Elite - Sierre

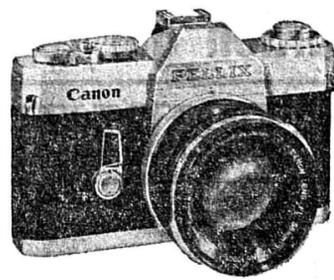
Téléphone (027) 5 17 77.

Agence Alfa Romeo pour le Valais

Représ. Hillman et Landrover

P 385 S

Test de la revue professionnelle «Photo-Argus»
Avec ses qualités hors-classe, le CANON PELLIX se place en tête de la production mondiale. C'est le plus moderne et le plus perfectionné des appareils Reflex 24 x 36 mm.



Canon
PELLIX

Fr. 778.-

Le mesure de la lumière derrière l'objectif et le miroir fixe transparent sont une sensationnelle exclusivité du CANON PELLIX.

Agence officielle CANON pour le Bas-Valais

100^{ème} ANNIVERSAIRE
hoto iné orsaz
martigny

A VENDRE

CAMION SAURER

basculant 3 côtés, 2 1/2 m. Modèle 1944. Excellent état.
BAS PRIX.

Marcel Boschung

3185 Schmittén (FR) - Tél. (037) 3 65 45

P 244-10 F

VETROZ

Salle de l'Union

Dimanche 10 avril 1966, dès 20 h. 30

GRAND BAL

organisé par la Jeunesse radicale

Conduit par l'orchestre MICHEL SAUTHIER

Cantine - Bar - Buffet froid

P 29781 S

DANCING LA MATZE

Pâques 10 avril

ouverture dès 21 heures

P 1111 L

Occasions

VW 1500 S, neuve

AUSTIN 1100 1964

SIMCA 1500 1964

NSU Prinz 1963

SUNDBEAM 1960

FIAT 1500 S Cabriolet 1960

FLORIDE 1960

FIAT 1100 Break 1961

SAAB 1962

TRIUMPH 1200 1961

SIMCA - ALFA ROMEO

Garage de la Matze S. A. - Sion

A. HUONDER - Tél. 2 22 76

Repr. A. Reynard - Tél. 2 35 25

A VENDRE

camionnette Matador

avec pont élévateur, modèle 1962. Excellent état.
BAS PRIX.

Marcel Boschung

3185 Schmittén (FR) - Tél. (037) 3 65 45

P 244-11 F

échos du valais

Une tradition qui remonte à plus de 3 siècles La DISTRIBUTION de l'AUMÔNE

DRONE/SAVIESE — Notre canton conserve jalousement de pieuses traditions. La belle et grande commune de Savieze peut s'enorgueillir de perpétuer chaque vendredi saint une coutume qui remonte à 1579.

LA SOCIÉTÉ DES HOMMES DE DRONE

Les archives rapportent : « La Société des hommes de Drone a été constituée en 1579. Les membres de cette société sont uniquement les pères de familles habitant le territoire du village. Ils sont actuellement une soixantaine. Lorsque ce père de famille meurt, c'est son fils qui passe automatiquement membre. »

CREER L'AMITIE, REGROUPER LES HOMMES

La Société a inscrit dans ses statuts comme but : de regrouper les hommes du village. Pour susciter un intérêt plus marqué, une vigne a été achetée. Ce terrain constitue la fortune de la Société. La vigne compte deux parcelles de 350 toises. Une parcelle séparée de 50 toises est appelée la « vigne de l'aumône ». La récolte de ce parchet était encavée et le vin était distribué ensuite aux indigents, d'où l'appellation de la « vigne de l'aumône ».

LES RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ

Depuis 1942, M. Germain Luyet remplit les fonctions de « Banneret ». M.

Séraphin Luyet en est le capitaine. Ces deux nominations sont valables jusqu'au décès de ces deux membres.

Et chaque deux ans, à tour de rôle, deux sociétaires doivent remplir les fonctions de procureurs.

Hier, ont débuté pour une nouvelle période MM. René Luyet et Norbert Dubuis.

LA DISTRIBUTION DU PAIN

Sur le coup des 15 heures, les fidèles se réunissent dans la petite chapelle du village qui date de 1634. Ils prient le chemin de la Croix. Après ces prières s'opère la distribution du pain. Chacun passe devant les chefs de la Société et touche sa petite michede pain. Lorsqu'un petit enfant se présente, le « Banneret » qui ne peut reconnaître tout le monde pose la question : « C'est pour qui ? »

Et l'enfant donne le nom de son papa. Quelques-uns reçoivent deux morceaux, même trois. Ils prennent pour la grand-maman, pour une tante. Toutes les miches préparées sont distribuées.

C'est une tradition qui a son charme, sa signification.

— gé —



On s'appuie... et on attend pour éventuellement toucher un deuxième morceau.



Les responsables attendent les retardataires.

«Pénaliser les qualités médiocres, encourager une production de qualité par la politique des prix»

SION — Le problème de l'agriculture tient toujours l'actualité. Eu égard à la position de notre pays, les autorités, tant fédérales que cantonales, les responsables des organisations professionnelles essaient de trouver des so-

lutions valables qui puissent donner satisfaction à tout le monde. Ce n'est pas toujours aussi facile que certains le pensent.

Le secteur viticole n'échappe pas à cette délicate situation. Lors de la

clôture des cours de l'Ecole cantonale d'agriculture, M. Marc Zufferey, directeur, dans son rapport d'activité, a mis en évidence certaines considérations. C'est avec plaisir que nous les relevons.

VITICULTURE

« Un examen économique des différentes méthodes de culture est de nature à rendre de précieux services à nos vignerons.

Il s'agit en particulier d'examiner les incidences des façons culturales sur l'emploi de la main-d'œuvre et sur les rendements et sur la qualité des vins.

La reconstitution du vignoble de Châteauneuf nous permet de conduire de larges essais à caractère expérimental. Une surface de 1 1/2 ha, conduite en culture haute, va nous permettre de tirer des conclusions sur ce système de culture.

Au coteau, différentes techniques culturales (Gobelet, Guyot, double fusaie) sont mises en compétition.

M. Joseph Michaud, directeur de Provins, a souligné, dans une conférence donnée aux élèves, la nécessité de produire de la qualité. Cependant, l'on doit constater que le système de paiement actuel de la vendange encourage une production de quantité.

M. Michaud estime, avec raison, qu'un nouveau barème doit être établi; il faudra pénaliser les qualités médiocres et encourager, par la politique des prix, la production de vins de qualité. Si la formation des prix échappe au vigneron isolé, il a, par contre, entre les mains, l'instrument de la production. Aussi, le vigneron doit-il tout mettre en œuvre en vue de comprimer les frais de production.

Je n'insiste pas sur la nécessité de créer dans le vignoble les chemins de dévestitures qui, complétés par un regroupement de parcelles, permettent une compression dans les frais de production qui dépassent 30 centimes le m².

Une organisation intelligente du travail, une adaptation des méthodes culturales permettent de rentabiliser la culture de la vigne qui reste la reine des cultures valaisannes.

Pour étayer mes propositions, je me réfère au vignoble de Châteauneuf qui couvre une surface de 4 hectares. Nos vignes ont produit 0,97 lt. au m², ce n'est pas une production record. Ce que nous voulons, ce sont des vins de qualité que nous mettons sur le marché en bouteilles.

Résultat financier 1965, à l'ha :	
rendement brut	17 923,80
frais d'exploitation	12 299,55

rendement net	5 624,25 qui est intéressant.
---------------	-------------------------------

Cette rentabilité, on la doit essentiellement au fait que nous avons été capables, à Châteauneuf, de comprimer les frais de main-d'œuvre qui constituent l'agent de production le plus élevé.

C'est ainsi qu'en 20 ans, les heures de travail de l'ha ont passé de 310 à 1545 h/hectare. »

— gé —

Glâné dans la « Croix d'Or »

SION — Dans son n° de mars, la « Croix d'Or » rend, sur deux pages, un ultime hommage à la mémoire de M. Gribling, lequel fut son président durant bien des années.

En conclusion de cette gerbe de souvenirs, l'organe des abstinentes de Suisse romande, publie la lettre d'un ancien élève du maître disparu.

Nous pensons bien faire de la reproduire in-extenso :

Monsieur le président,
Nous avons le plaisir de vous adresser, sous ce pli, un chèque BCV de

Fr. 250.—
destiné à votre œuvre.

Ce don est fait en souvenir de M. le professeur Gribling, de regrettée mémoire, que le soussigné a eu l'honneur d'avoir comme maître de sciences lors de ses études.

Veillez agréer, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

L'Helvétia,
Compagnie suisse
contre l'incendie.
Agence générale du Valais.
Signé : Cyrille PRALONG.

Il serait heureux que d'autres anciens élèves de M. Gribling, profitent, eux-aussi de la circonstance, pour imiter le geste de M. Pralong, car l'œuvre de la « Croix d'Or » a besoin plus que jamais, de la compréhension et de l'appui financier de toute la population valaisanne.

Memento du Valais touristique

DIMANCHE

MARTIGNY : concert pascal de la fanfare « Edelweiss » à 11 heures à la place centrale du Burg.

BRAMOIS : concert annuel de la « Laurentia » à 20 h 15 à la Halle de gymnastique.

RIDDÉS : soirée annuelle de la SFG à la salle de l'Abeille.
— Plans-sur-Bex : 18e Derby de Pâques.

SION : Harmonie : Aubade aux autorités à 10 heures.

Sortie de la classe 1921 de Saint-Martin

SION — Samedi prochain, dans la soirée, les contemporains de la classe 1921 se retrouveront pour leur sortie des 45 ans.

Oui, en effet, ils se rendront à Paris durant une semaine.

Nous leur souhaitons un bon voyage et un beau séjour dans la capitale française.

Mme veuve Marie Mabillard n'est plus

GRIMISUAT — Jeudi est décédée au bel âge de 81 ans Mme veuve Marie Mabillard, née Constantin. Travailleuse, aimable, elle avait élevé une famille de 4 enfants. Son ensevelissement aura lieu aujourd'hui à l'église paroissiale.

Le NR présente à la famille ses condoléances.

Grande première valaisanne

« La vigne morte », tel est le titre, en effet, du dernier livre de Jean Follonier qu'Alfred Wicky s'est plu à illustrer en couleurs et en noir et blanc.

Sous ce titre sont réunis, en fait, 3 nouvelles. « La vigne morte », « La soif », « Les saints de glace » écrites de cette plume où coule dans une encre limpide cet amour de la terre qui marque toute l'œuvre de Jean Follonier.

« La vigne morte », c'est l'histoire de ce parchet hérité des ancêtres qui l'imprègnèrent de leur sueur et qui passe un beau jour dans les mains des agents immobiliers pour servir d'assise à un bloc locatif.

Wicky, tout aussi sensible que son ami Follonier, au rythme des saisons sur les coteaux de Lentine et de Muraz, suit le vigneron, du tablard à la cave de la pointe du crayon qui égratigne et qui émeut.

En grande première valaisanne, les 2 artistes dédicaceront leur nouvel ouvrage, le samedi 9 avril, de 14 à 16 heures, au magasin Migros, à Sion (Mayennets).





Bois Homogène S.A.
St-Maurice

engage quelques jeunes et dynamiques

MANOEUVRES

pour être formés comme conducteurs de machines de sa nouvelle chaîne de fabrication.

Occupation stable et à l'intérieur. Travail en équipe.

Entrée immédiate ou à convenir.

P 556 S

A louer à Sion
dès le 1er juillet 1966

CAFE-RESTAURANT

situé au centre de la ville. Affaire de premier ordre. Installations et agencements modernes ainsi qu'appartements à disposition.

Ecrire sous chiffre PA 51668 à Publicitas, 1951 Sion
P 375 S

On cherche pour le 15 mai

1 fille de cuisine
1 fille de salle
1 sommelière

Bon gain. Saison printemps, été et automne.

Tél. (027) 8 71 54.

P 29561 S

A vendre

plants de framboises

gros fruits, 35 fr. le cent, ainsi que des

piquets

en mêléze rouge pour taille Guyot
Armand Michaud à Bovernier.

P 65481 S



Willy Buhler S.A. Berne

cherche pour son bureau technique à Vétroz (Valais)

- Techniciens constructeurs en machines

- Dessinateurs en machines

- Mécaniciens en mécanique générale

Conditions de travail agréables. Transports Sion - Vétroz assuré.

Téléphone (027) 8 18 35.

P 29782 S

Pour notre service des commandes nous engageons

une téléphoniste bilingue

(français-allemand) au courant de la branche alimentaire.

bonne vendeuse

ayant quelques connaissances des travaux de bureau trouverait place stable. Semaine de 5 jours.

Faire offres à la maison Deslarzes & Vernay S.A., denrées alimentaires en gros, Sion.

P 291 S

DANCING LA MATZE

SION

du 11 au 30 avril

Sensationnel programme d'attraction

avec Louscarol and partner

mime musical burlesque

POLUX ET BABYLON

illusionnistes et solistes

P 1111 S

Annonces diverses

Ménage avec un enfant de 6 ans cherche

jeune fille

pouvant si possible rentrer chez elle.

Tél. (027) 2 24 34, heures des repas.
P 29613 S

A vendre aux

mayens de Riddes

très belle parcelle de 605 m2, situation dominante, centre, bordure route principale, eau, électricité, accès voiture, pour Fr. 23 000.—.

Faire offres sous chiffre PQ 34691 à Publicitas, 1000 Lausanne.
P 408 L

A louer aux Epeyres à Martigny, pour le 1er juillet 1966 ou date convenir

1

appartement

de 3 pièces, avec salle de bains et véranda. Prix modéré.

S'adr. à Buser & Cie, av. du Simplon 25, Martigny
Tél. (026) 2 11 47.
P 65451 S

A vendre à bas prix

vêtements

à l'état de neuf.

Tél. (026) 8 42 53.
P 29446 S

Nous cherchons une

sommelière

débutante acceptée, vie de famille. Bons gains assurés.

S'adresser au Café de Saxon.
Tél. (026) 6 23 22.
P 29671 S

Sommelière

est demandée tout de suite dans bon petit café à Vevey. Nourrie, logée.

Tél. (021) 51 58 75.
P 5-10 V

Je cherche deux

jeunes filles

pour magasin et cuisine. Congé le dimanche.
S'adr. : Fernand Buffat, boulangerie-pâtisserie, rue du Lac 13, à 1800 VEVEY.
Tél. (021) 51 96 15.
P 12-40 V

50 duvets

neufs, 120x160 cm, légers et chauds, Fr. 35.— pièce.
G. KURTH, 1038 BERCHER.

Tél. (021) 81 82 19.
P 1673 L

A vendre

Alfa Romeo Sprint 1300

blanche, 1961, 50 000 km. Prix intéressant.

S'adr. chez Georges Dussex, Botyre-Ayent.
Tél. (027) 4 44 44.
P 29699 S

On cherche tout de suite

jeune fille

pour le ménage. Ni lessive, ni repassage. Bon gain.

Tél. (027) 7 13 12, matin et soir.
P 17474 S

Offres et demandes d'emplois

Je cherche jeune

vendeuse

Congé le dimanche.

S'adresser : Fernand Buffat, boulangerie-pâtisserie, rue du Lac 13, 1800 Vevey.

Tél. (021) 51 96 15.

P 12-38 V

Entreprise de Sion engage

CONTREMAITRE

en bâtiment. Entrée tout de suite. Conditions intéressantes, caisse de prévoyance.

Faire offres écrites sous chiffre PA 29791, à Publicitas, 1951 Sion.

Haut-Valais

Nous cherchons gentille

PERSONNE

consciencieuse, aimant le ménage et qui puisse s'occuper de deux fillettes pendant les nombreuses absences de la maman. Devrait savoir un peu d'allemand. Toutes les machines modernes. Bon salaire, vie de famille. Offres avec photo sous chiffre PA, 29685, à Publicitas, 1951 Sion.
P 29685 S

On cherche tout de suite bonne

SOMMELIERE

LES TOURISTES
1920 Martigny

Tél. (026) 2 26 32.

P 29796 S

La Compagnie du chemin de fer

Aigle-Orillon-Monthey-Champéry

engage :

1 aspirant wattman-contrôleur

âge minimum 20 ans.

Faire offres à la direction AOMC, à Aigle.

Tél. (025) 2 23 15.

P 1845 L

Entreprise, région lac Léman cherche

MAGASINIER

Les personnes ayant de l'initiative et le sens de l'organisation sont priées de nous faire leurs offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae et photo, sous chiffre 47-24, à Publicitas, 1000 Lausanne.
P 410 L

Nous cherchons pour la Suisse romande

un

dessinateur-électricien un dessinateur en machine

avec compréhension des questions commerciales pour activité dans le domaine des pompes pour eaux usées. Bonnes connaissances de l'allemand désirées, mais non indispensables. Bon salaire. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites à Carl Heuser S. A., machines pour entrepreneurs 6330 Cham./ZG.

Tél. (042) 6 32 22.

P 70610 Zg

Sommelière

avec deux services, entrée à convenir. Gros gain. Logée.

Hôtel de Ville, 1030 Bussigny-près-Lausanne.

P 7563 L

Nous cherchons pour tout de suite

dame ou demoiselle

pour nettoyer les bureaux deux soirs par semaine.

un manœuvre

comme aide-magasinier, pour nos dépôts.

Offres à Buser & Cie, matériaux, av. du Simplon 25, Martigny.
Tél. (026) 2 11 47.

P 65451 S

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou date à convenir,

JEUNE FILLE

libérée des écoles, pour aider au commerce et au ménage. (Kiosque, station-service, éventuellement bureau). Pas de gros travaux. Nourrie, logée, vie de famille. Jolie chambre, bon salaire.

S'adresser : famille Jean Rey, garage des Nations, Sion.
Tél. (027) 2 36 17.

P 372 S

La Caisse de prévoyance en cas de maladie

Krankenfürsorge

cherche, pour son agence romande, à Lausanne, entrée en fonctions tout de suite ou à convenir,

une employée de bureau

de langue maternelle française, parlant couramment l'italien, ayant de bonnes notions d'espagnol et bonne dactylographe.

Les offres manuscrites doivent être adressées avec le curriculum vitae, copies de certificats, photo, prétentions de salaire, à la case postale 787, à 1002 Lausanne.
P 34661 L

Restaurant du Club Alpin Emile Crettex, Champex-Lac

cherche

1 cuisinier
3 sommelières
2 filles d'office

Tél. (026) 4 11 61.

P 65474 S

On engagerait tout de suite ou à convenir,

2 bons tôliers CARROSSERIE MODERNE

Sion-Brigue, tél. (027) 2 49 21.
P 29522 S

JEUNE HOMME

libéré des écoles est demandé comme

COMMISSIONNAIRE

et magasinier. Bon salaire.

S'adresser à JEAN LUGON, droguerie Valaisanne, MARTIGNY.
P 65458 S

Hôpital de Moudon (Vaud) cherche

INFIRMIERES

une division et une instrumentiste.

Faire offres à la direction.

P 34642 L

Famille catholique cherche

jeune fille

23 ans environ, sérieuse, bonnes références pour Paris,

sachant cuisiner

Vacances hiver à Verbier; été Riviera italienne.

Mme Loiseau, Belvédère B, à Verbier. Se présenter le lundi 11 avril, ou écrire 39, avenue de Gravelle, Charenton, Paris.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

mécaniciens-outilleurs
mécaniciens de précision
mécaniciens-ajusteurs
jeunes ouvriers d'usine

Semaine de 5 jours.

Adresser les offres avec prétentions de salaire ou se présenter directement à BEKA ST-AUBIN S.A. (NE).

Téléphone (038) 6 78 51.

P 253 N

Mécanicien

sur autos

de toute première force

est demandé par le

GARAGE VALAISAN, Kaspar ff. SION - Téléphone (027) 2 12 71

Semaine de 5 jours.

P 377 S

On cherche jeune fille comme

SOMMELIERE

S'adresser au café-bar Dzeron, 1868 Muraz-Collombey.

P 29733 S

Quelle gentille

jeune fille

sympathique, 17-18 ans, viendrait apprendre le service dans joli café-restaurant tout neuf?

Tél. (027) 5 12 85.

P 29611 S

On cherche

SOMMELIERE

Débutante acceptée.

Entrée immédiate.

Téléphone (027) 2 51 12.

P 29610 S

On cherche

aide-magasinier serviceman

Bon salaire, avantages sociaux. Entrée tout de suite ou date à convenir. Débutant accepté.

S'adresser au garage Moderne, 1950 Sion.

P 371 S

Hôtel Terminus, Sierre

cherche

apprenti cuisinier

Tél. (027) 5 04 95.

P 29656 S



L'annonce reflet vivant du marché

Auberge du Vieux-Stand MARTIGNY

MENU DE PAQUES

à Fr. 15.—

Consommé double au porto

☆

Saucisson de Lyon truffé dans sa fine brioche

Sauce Périgueux

ou

Terrine du patron au foie de volaille

Garniture panachée

☆

Gigot de présalé rôti ou

Coq au goron

☆

Gratin savoyard

☆

Salade de saison

☆

Vacherin cassis à la dijonnaise

Prière de réserver vos tables au tél. (026) 2 15 06.

P 29549 S

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Au pays des abus! Au pays des merveilles!

Ce que le voisin fait, semble toujours mieux. Ce qu'il entreprend paraît de meilleure facture. Tout petit déjà, l'enfant, en prière même, les jouets de son petit ami.

C'est un sentiment inné — qui, sans être impératif et généralisé — se concrétise néanmoins dans la vie de chaque jour. La famille, les communes, les pays, n'échappent pas à ce phénomène.

Dans la situation des individus, dans celle des communautés, l'on retient presque toujours que les facteurs intéressants, voire exceptionnels. Ce qui ne marche pas, ou qui laisse énormément à désirer n'est pas exposé au grand jour. On a plutôt tendance à le camoufler. Aussi il faut être extrêmement prudent avant de porter un jugement et de se permettre des comparaisons.

Les Etats-Unis représentent, pour beaucoup, un pays exceptionnel. Le standing de vie est différent du nôtre. Tout est, soi disant, mieux organisé, mieux réglé. C'est le pays des merveilles. C'est aussi le pays des contrastes, des abus. Le fait suivant en est la preuve, tout banal, à première vue, mais malgré tout incompréhensible. Il s'agit seulement des dommages causés par les enfants des écoles au matériel scolaire, à New-York. Les statistiques dévoilent les effarants résultats ci-après: « En 1965, le montant des réparations dues à des actes de vandalisme atteignait 5 millions de dollars! »

La commission des écoles a constaté avec regret que, moyennant cette somme, on aurait pu construire deux nouvelles écoles modernes. Ainsi, par exemple, pour 186.976 vitres brisées, ce qui revient en moyenne à 5 dollars par carreaux, y compris l'installation, on obtient une dépense globale de 934.880 dollars...

Dans 1.397 cas, des élèves, à la fin de l'école, se sont précipités dans les locaux scolaires mis à leur disposition et ont causé des dégâts dans les salles de classe. Ils allumèrent aussi 148 incendies qui provoquèrent des dégâts évalués à 547.361 dollars.

Bien plus, ils utilisent une nouvelle arme: la bombe d'huile ou d'encre contenues dans de minces boules de plastique, jetées de tout leur poids contre les parois des salles de classe où elles éclatent. Le local doit être généralement remis complètement à neuf.

Quant aux dégâts causés aux bancs et aux installations sanitaires, ils s'élevaient à quelque 3,4 millions de dollars.

C'est à ne rien comprendre. « Chez nous », personne n'oserait se permettre de tels actes. Le respect de la propriété d'autrui et de celle de la communauté, n'est pas un vain mot.

Notre canton consent des efforts énormes pour les constructions scolaires. Si l'on devait enregistrer de tels dégâts, il faudrait tout simplement capituler, et surtout arrêter les frais.

La chanson dit « Oh! qu'on est bien chez nous », l'on pourrait ajouter « Oh! qu'on est mieux chez nous. »

— gé —

Arboriculture

TRAITEMENT PREFLORAL DU POIRIER ET DU POMMIER

Ce traitement s'exécute au stade E2, c'est-à-dire lorsque les boutons floraux sont bien séparés, mais la fleur n'est pas ouverte. Cette application est très importante, car elle permet d'assurer à l'arbre une protection contre l'oïdium et la tavelure et empêcher ainsi les contaminations primaires.

Produits: soufre mouillable (No 51a) à 0,5% + produit cuprique (No 53-55) à 0,1%.

L'application généralisée d'un ester-phosphorique huilé (lutte contre le pou de San José) au débouffement permet dans bien des cas de supprimer l'insecticide avant-fleur.

Cependant, certains parasites, tels que *cacœcia*, puceron lanigère, ne sont pas détruits par celui-ci.

Dans les cultures fruitières menacées par le *cacœcia*, on ajoutera à la bouillie fongicide l'un des insecticides de contact comme:

- Parathion No 17
- Basudine S
- Gusathion émulsion
- Nogos 50
- Rothane

Les pucerons lanigères (colonie de pucerons, floconneux et blanchâtres), sont surtout dangereux dans les cultures de pommiers. La lutte contre ce parasite débute par le traitement préfloral.

Produits: Lindane No 28a ou Endosulfan No 36 ou Prantaline No 28d.

Cerisier: pour combattre la maladie criblée et monilieuse, on traite les cerisiers peu avant la fleur avec un soufre mouillable (No 51a) + produits cupriques (No 53-55).

Prunier: on traite également les pruniers avant la fleur contre monilieuse et la maladie criblée avec un fongicide organique Nos 65, 67, 69, 70.

VITICULTURE

Acariose (court-noué) Erinose
Les vignes atteintes par les parasites susmentionnés ne peuvent plus être traitées par les dinitro-carbolineum. Elles peuvent être encore et jusqu'à l'apparition de la pointe verte (stade C) par la bouillie sulfocalcique à 0,8%.

En annexe, nous vous remettons la liste des nouveaux produits mis dans le commerce en 1966.

2 voitures se touchent: 1 blessé

CHAMPLAN — Hier soir, sur le coup des 23 heures, une collision s'est produite à l'entrée du village, entre la voiture VS 14489 et celle portant plaques VS 29689. Lors du choc, le second véhicule a été légèrement déporté sur la gauche et il a touché un piéton, M. Placide Marguelisch, habitant « Les Places ». Le malheureux est tombé lourdement sur le macadam et il a été blessé à la tête et souffre aussi de commotions. L'ambulance Michel l'a conduit immédiatement à l'hôpital. Les dégâts aux deux voitures ne sont pas très importants.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Concert de la « Fraternité »

NOES — Demain la fanfare villageoise donnera dès 14 heures son concert traditionnel. La population de Noës ainsi que les nombreux amis de la Fraternité pourront entendre les productions suivantes:

1. La Vaudoise, marche de J. Fr. Zbinden
2. Marco Polo, ouverture de Franz Königshofer.
3. Joyeux anniversaire, marche de M. Maret
4. Bellaria, valse de Oscar Tschur
5. Them Basse, marche de Huffine. Entr'acte.
6. La Concorde, marche de Joh. C. de Wit.
7. Slawa, fantaisie de Gustave Lotterer
8. El Capitan, marche de J.P. Sousa.
9. Gar lustig, pot-pourri de Gustave Lotterer.
10. Musketier, marche de Lüthold.

Nul doute que ce programme varié et préparé avec soin saura plaire à chacun. Le concert de la Fraternité sera donné sous l'expertise baguette de son jeune directeur M. Léon Barmaz, de Sierre.

Ardon Vétroz Magnot Conthey Pas d'eau potable pour Pâques

ARDON — Nous avons signalé, hier, comment une avalanche accompagnée d'un glissement de terrain avait arraché la conduite principale alimentant en eau potable tout le secteur de Vétroz, Conthey et Ardon, soit 10.000 personnes environ.

Six hommes sont sur place, actuellement, et travaillent d'arrache-pied pour réparer la conduite. Un trax leur a donné l'accès au lieu-dit « Les Ravins » où le glissement s'est produit. Les difficultés rencontrées sont grandes, en raison surtout des importantes chutes de neige. Ces hommes cependant, font le maximum pour normaliser la situation. Il ne semble pas cependant que la conduite puisse être réparée avant lundi ou mardi.

En attendant, les gens de la région se « débrouillent » comme ils peuvent. De l'eau arrive, par intermittence, au robinet puisée qu'elle est dans la Lizerne ou d'anciens réservoirs. Cette eau était, hier, relativement propre mais non potable bien sûr. Aux heures de pointe, les robinets sont à sec. Beaucoup de ménages ainsi que nombre d'établissements publics (cafés et restaurants) ont pris la décision de se ravitailler à Sion ou Chamoson, à l'aide de citernes ou de simples boîtes à lait. On a vu, hier, des hôtels de la région refuser les touristes de Pâques faute d'eau.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Samedi et dimanche - 18 ans rév.

Le deuxième homme

Le thème de l'escroquerie à l'assurance, qui en fait un film-poursuite fascinant!

Parlé français - Technicolor

★ SION - LUX

Samedi et dimanche - 18 ans rév.

Reprise du grand succès

Jessica

La sage-femme, le curé et le bon Dieu avec Maurice Chevalier, Gabrielle Ferzetti et Sylva Koscina

★ SION - CAPITOLE

Samedi et dimanche - 16 ans rév.

Kirk Morris, Massimo Serato et Gloria Milland, dans

Le trésor des tsars

Un nouveau « Maciste » à la mise en scène somptueuse

Parlé français - Scope-couleurs

★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 10 - 18 ans rév.

Dimanche matinée à 14 h. 30

Eddie Constantine en grande forme!

Feu à volonté

Action... Humour... Bagarres...

Dimanche à 17 h. - 16 ans rév.

Lundi à 20 h. 30

Des aventures avec Anthony Quinn

Cyclone à la Jamaïque

Les vacances à la montagne

CHIPPIS — L'Administration communale de Chippis informe la population que la colonie de vacances à la montagne aura lieu durant tout le mois de juillet pour les filles de 6 à 13 ans et durant tout le mois d'août pour les garçons de 6 à 12 ans.

Les renseignements sont donnés au Greffe municipal et les inscriptions sont prises au même bureau jusqu'au 16 avril prochain au plus tard.

Mort de Monsieur

Emile Praplan

ICOGNE. — Malade depuis quelques années, M. Emile Praplan s'est éteint, vendredi-Saint, à l'âge de 83 ans. Sa mort calme et sereine fut l'image fidèle de sa vie. De par sa profession d'instituteur, M. Praplan marqua profondément son cher petit village d'Icogne. Davantage éducateur que professeur, il sut aimer ses élèves et leur faire aimer l'école. Nous avons encore en mémoire le souvenir exceptionnel de ce maître aimé et apprécié. Quoique retraité, on l'appelait encore volontiers pour effectuer de nombreux remplacements. Homme droit et serviable, M. Emile Praplan occupa plusieurs postes dans l'administration de sa commune. Cependant, c'est celui de teneur de registres qu'il occupa pendant de très longues années avec un grand dévouement. Son travail rapide et précis a toujours donné entière satisfaction à la population de son cher village. Sa bonté, sa douceur innée, laissaient bien vite apercevoir l'âme d'élite de ce brave chrétien. Toute sa vie fut marquée par cette volonté et ce désir d'être un homme de cœur, un vrai fils de Dieu. Sa tenue et sa piété dans la maison du Seigneur étaient un exemple des plus élogieux. Père modèle, il éleva une famille de 8 enfants, enfants qui n'ont cessé de faire honneur à leur famille et à leur village.

Que ceux-ci trouvent ici l'expression de nos sentiments émus et qu'ils sachent que tous les anciens élèves de leur père gardent un souvenir lumineux de lui.

Emile Praplan nous quitte mais l'image de ce patriarche restera longtemps présente à la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

Gie.

Mise en garde

VETROZ. — La personne qui a heurté une Dauphine noire à Vétroz le 8 avril au soir et a été reconnue est priée de prendre contact avec M. Joseph Branca, si non plainte sera déposée.

Paul FAVRE

TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE

La trompette du paon ou la faute à Borodine

Comme on pouvait s'y attendre, notre correspondant sierois répond ci-dessous à l'article, assez vif, de M. Jean Daetwyler. Nous le publions dans le même esprit d'objectivité, mais nous considérons cette petite polémique comme close.

Ce cher Jean Trompette alias Daetwyler, ne semble pas avoir apprécié mon papier sur le concert de la Géronde. Il fallait s'y attendre du moment qu'on ne manie pas l'encensoir neuf coups pour lui un coup pour la cantonade. Je ne m'en suis pas formalisé sachant d'avance que sa mise au point, outre celles qu'il se procure pour prôner sa marchandise, lui donnerait l'occasion de se mettre une fois de plus en vedette. En musicastre il ne m'était bien sûr pas possible de mieux juger car s'il fallait juger les œuvres et les exécutions de Jean Daetwyler en véritable musicien il n'y aurait eu au Casino que Jean Daetwyler et peut-être même pas ses musiciens sur le podium. Le seul musicien en Valais, premier prix de serinette à Paris, est qui vous savez! Cela étant je puis assurer Jean Daetwyler que mes impressions, je dis bien mes impressions — je ne sais comprendre la musique — ont été partagées par

bien d'autres musicastres. Ce qui m'a autorisé d'en faire état. Je voudrais toutefois rappeler à M. Daetwyler que j'ai été le premier à m'emballer pour sa musique, sa « Symphonie des Alpes » quand, dans ce même journal, j'écrivais « Apothéose Daetwyliérienne » pour classer cette œuvre mémorable (qui semble du reste définitivement... classée). Je reconnais, puisque M. Daetwyler m'y contraint, que je n'avais pas, même dans l'éloge que j'en fais, discerné que le final, qui fut enchaîné sans coupure à la « Symphonie des Alpes », n'était pas de Jean Daetwyler. Comme tous les ânes de la salle j'ai applaudi à tout rompre. Aujourd'hui je sais à qui va l'honneur de cette apothéose, avec la part congrue au compositeur alpestre.

Pour en revenir donc à ce concert disons que les premières impressions échangées lors du toast au Terminus n'ont pas été absolument délirantes mais au contraire dans une mesure réservée et polie qui ne dénotait aucune hypocrisie. Des profanes, comme moi-même, se sont abstenus d'éloges qui eussent pu paraître suspects. On l'a dit et le Concours fédéral d'Aarau a permis le prétexte d'inviter un chacun à plus d'application. Au demeurant le président de l'Harmonie

(qui soit dit en passant a relevé la mince sélection des jeunes dans l'Harmonie; sur ceux présentés deux peut-être seront promus) n'a pu s'empêcher de regretter implicitement la qualité du concert en l'expliquant par l'absence de membres aux répétitions. Il excipe, il est vrai, de l'exiguïté du local, sur quoi, le président Salzmann conscient, lui, du besoin, devait spontanément offrir le Bellevue... pour sauver la face.

Car c'est bien de l'honneur de Sierre qu'il s'agit et c'est certainement dans cette prétention que j'ai exprimé mon regret. J'ai vécu avec notre Harmonie des heures bien meilleures que celles du Casino pour oser le dire et ceci est tout à son honneur. Peut-être aussi et encore une fois n'est-on pas à même d'apprécier des exercices comme celui de Borodine dont le maître a dit qu'il était autant chimiste que musicien ou des grandiloquences du Doktor Professor Direktor et Komponist Königshofer? Si Jean Daetwyler blague les auteurs qu'il choisit pour notre concert annuel qu'il nous permette de dire si ces auteurs ne nous ont pas absolument fait plaisir. Les interprètes ont alors été plus que parfaits!

★ MARTIGNY - ETOILE

Samedi et dimanche - 16 ans rév.

Dimanche matinée à 14 h. 30

Le dernier film de Robert Dhéry

Allez France!

Un film drôle, désopilant!

Samedi et lundi à 14 h. 30

ENFANTS dès 7 ans

Jumbo

La sensation du cirque

Lundi à 20 h. 30

Film d'art et d'essai

Témoin à charge

de Billy Wilder

avec Charles Laughton

Domenica alle ore 17

G. Barry et G. M. Canale in

Il Gascone

In italiano - 16 anni comp.

★ CINEMA d'ARDON

Unique séance dimanche à 20 h. 30

16 ans révolus

Documents authentiques, bouleversants de vérité sur la grande débâcle française de 1940

La bataille de France

Pourquoi et comment cela est arrivé

Domenica alle ore 16.30

I cavallieri della regina

★ FULLY - CINE MICHEL

Samedi et dimanche - 16 ans rév.

Humour... Action... Dépaysement...

Le gentleman de Cocody

avec

Jean Marais et Liselotte Pulver

★ SAXON - REX

Samedi et dimanche - 16 ans rév.

Un western spectaculaire

Vaquero

avec

Robert Taylor et Anthony Quinn

Dimanche à 14 h. 30

ENFANTS dès 7 ans

Jumbo

La sensation du cirque

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

En réédition, le grand succès du cinéma français

Notre-Dame de Paris

L'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo en scope-couleurs avec Gina Lollobrigida et Anthony Quinn dans le rôle de Quasimodo.

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

Bourvil et Paul Meurisse vous feront rire aux larmes dans

La grosse caisse

Un hold-up à surprises!

Dimanche à 17 h. - 16 ans rév.

La panthère noire de Ratanà

Aventures - Scope-couleurs

★ MONTHEY - PLAZA

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

Stewart Granger, Raf Vallone et Mickey Rooney, dans

Mission secrète

L'histoire où 5 criminels deviennent 5 héros!

Scope - couleurs

Sabato e domenica alle ore 17

Rita Pavone in

Clémentine chérie

In italiano - 18 anni comp.

★ BEX - REX

Samedi et dimanche à 20 h. 30

Dimanche matinée à 14 h. 30

Dimanche à 17 h. - 16 ans rév.

Un film irrésistiblement drôle

La foire aux cancrés

avec

Jean Poiret et Sophie Desmaret

échos du valais

Banquet de fin d'école des quartiers-maîtres

SIERRE — Vendredi prochain aura lieu, en soirée, à l'« Hôtel Terminus », le banquet de fin d'école des quartiers-maîtres. Ils seront près de cinquante et recevront, officiellement, le lendemain, à Sion, leur brevet de quartier-maître. A ce banquet participera, entre autres, le colonel Juillard.

Soirée dansante

SIERRE — Le comité de la Maison des Jeunes organise le dimanche 17 avril une soirée dansante avec la participation des GI's de Sion. Cette soirée, la première après les fêtes de Pâques, débutera à 15 heures et se terminera vers 22 heures. Tous les jeunes gens de Sierre et de la région sont d'ores et déjà invités à réserver ce dimanche pour participer à cette manifestation qui s'annonce préparée avec goût.

Jubilé à Grimentz le 7 août

La société de chant de Grimentz, fondée en 1906, fêtera, cette année, le cinquantième anniversaire de son existence. Elle a retenu la date du 7 août pour l'organisation des manifestations jubilaires. Plusieurs sociétés de la région ont d'ores et déjà assuré les organisateurs de leur concours.

Ce sera une excellente occasion de passer une belle journée à Grimentz.

La société de chant est dirigée par M. Pierre Salamin, et elle a participé à de nombreux festivals. Mais c'est surtout par son assiduité aux offices religieux qu'elle s'est signalée et cette fidélité mérite la reconnaissance de toute la population.

†
Le Moto-Club « Le Muguet », à Muraz, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame veuve Alphonse FRACHEBOUD

maman de son membre, Clément.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†
Monsieur et Madame Edouard FUMEAUX, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Alice MO-FUMEAUX; Monsieur et Madame Charles RIGOTTI-FUMEAUX; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest FUMEAUX

leur cher frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, que Dieu a rappelé à Lui le 8 avril 1966, dans sa 59e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Erde, le dimanche 10 avril 1966, à 9 h 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. P 29851 S

†
Monsieur Bruno MATHIEU, à Sion; Madame Vve Hermann DARBELLAY-LATHION, à Martigny-Bourg;

Madame Vve Nicolas MATHIEU-COTTI, à Albinen; Madame et Monsieur Edouard JACQUERIOZ-DARBELLAY et leurs enfants à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame Hermann DARBELLAY-MARTINET et leurs enfants à Saint-Maurice; Monsieur et Madame Georges DARBELLAY-ROUILLER à Martigny-Bourg;

Messieurs Michel et Raymond DARBELLAY, à Martigny-Bourg; Monsieur Marcel GARD et sa fille Raymonde, à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame Erwin MATHIEU-BANDI et leur fille à Berne;

Monsieur et Madame Nicolas MATHIEU-HAENNI et leurs enfants à Albinen;

Monsieur et Madame Emmanuel MATHIEU-IMBODEN et leurs enfants, à Täsch;

Madame et Monsieur Herbert MATHIEU-MATHIEU et leur fille, à Albinen;

Monsieur Eric MATHIEU, à Albinen; Monsieur Gratien LATHION, à Martigny-Bourg;

Madame Vve Angelin BISELX, ses enfants et petits-enfants à Orsières, Martigny et Saint-Maurice;

Madame et Monsieur Ulysse COPT et leurs enfants à Orsières;

Madame et Monsieur Adrien BOURGEOIS et leurs enfants à Boverrier;

Monsieur et Madame Jules BOISSET et leurs enfants à Boverrier;

Madame Vve Ursule BISELX et ses enfants à Orsières, Fully, Ardon et Moudon;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Anita MATHIEU

NEE DARBELLAY

leur très chère épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 35e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny, le lundi 11 avril, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. L.

Domicile mortuaire : Martigny-Bourg. P 65496 S

†
Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Mademoiselle Sidonie BORGEAUD

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons de messe, l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

†
Aujourd'hui, Vendredi Saint, est entrée dans la Maison du Père où elle partage pour toujours la Joie du Seigneur, notre chère

sœur Marie-Rosalie GUENNARD

dans la 87e année de son âge et la 70e de sa vie religieuse, réconfortée par le Sacrement des malades et le Corps du Christ.

La Congrégation des Sœurs de la Charité, Pensionnat du Sacré-Cœur de Saint-Maurice.

La messe de sépulture aura lieu le 11 avril, à 11 heures, en l'Eglise paroissiale de Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†
L'ASSOCIATION DES TENEURS DE REGISTRE DU DISTRICT DE SIERRE

a le nébule devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile PRAPLAN

ancien teneur de registre à Icogne.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†
IN MEMORIAM

A notre cher fils et frère bien aimé

Bernard VOUTAZ

9 avril 1961 - 9 avril 1966

Le temps passe, mais le souvenir ne s'efface pas. Ta présence reste dans nos cœurs.

Famille Paul Voutaz-Métroz Sembrancher

†
Madame Alice PRAPLAN-MUDRY, à Icogne;

Monsieur et Madame Marcel PRAPLAN-PRAPLAN et leurs enfants, à Icogne et en Angleterre;

Madame et Monsieur Pierre KAMERZIN-PRAPLAN et leurs enfants et petit-enfant, à Icogne et Renens;

Monsieur et Madame Joseph PRAPLAN-RICHARD et leurs enfants, à Crans-sur-Sierre;

Madame et Monsieur Séverin JAGGI-PRAPLAN, à Lens;

Monsieur et Madame Maurice PRAPLAN-KAMERZIN et leurs enfants, à Icogne;

Monsieur et Madame André PRAPLAN-BAUMANN, à Crans-sur-Sierre;

Madame et Monsieur Marius REY-PRAPLAN et leurs enfants, à Lens;

Madame et Monsieur Jean BAGNOUD-PRAPLAN et leurs enfants, à Icogne;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur EMILE PRAPLAN ancien instituteur

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère et parent que Dieu a rappelé à lui dans sa 84e année, le 8 avril 1966 muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le dimanche 10 avril 1966 à 11 heures.

P. P. L.

†
Profondément émue par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Mademoiselle Ninette RITHNER à Outre-Vièze

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie particulièrement: la Société des cafetiers de Monthey, la Brasserie du Cardinal, Les Amis du Yass.

†
Monsieur et Madame André RAPPAZ-METTAN, à Evionnaz;

Monsieur et Madame Bernard RAPPAZ-RICHARD et leur fille Martine, à Evionnaz;

Madame et Monsieur Antonio POLANO-RAPPAZ et leur fils, à Evionnaz;

Madame et Monsieur Claude RAPPAZ-RAPPAZ et leurs enfants, à Evionnaz;

Madame et Monsieur Arthur PROZ-RAPPAZ et leurs enfants, à Evionnaz;

Monsieur Gustave RAPPAZ, à Londres;

Monsieur Jean-Joseph RAPPAZ, Mlle Françoise RAPPAZ, M. Dominique RAPPAZ, à Evionnaz;

ainsi que les familles parentes et alliées RAPPAZ, MOTTET-FEUILLET, FEUILLET, MEIZOZ, BENEY, COQUOZ, JORDAN, DUBULLUIT et POCHON, ont la grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Raymonde RAPPAZ

en religion

SEUR GENEVIEVE DE LA VIERGE au Carmel de San Remo (Italie)

leur très chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine qui s'est endormie dans la paix du Seigneur après une cruelle maladie à l'âge de 39 ans, réconfortée par les sacrements de notre sainte mère l'Eglise.

La sépulture a lieu à San Remo, le 9 avril 1966 à 16 h 30.

Une messe suivie de l'absoute sera célébrée à Evionnaz, le mercredi 13 avril à 20 heures.

Ah ! Quand boirai-je à une autre [fraicheur

Celle qui baigne les éternels matins ?

Quand des yeux s'ouvriront-ils sur le [bonheur

Sur la beauté pour s'en délecter sans [fin ?

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

HAUT-VALAIS

ENTRE MOREL ET FIESCH UNE VOITURE QUITTE LA ROUTE

1 mort - deux blessés

Un dramatique accident a jeté la consternation hier soir dans la vallée de Conches puisqu'il a fait un mort et deux blessés, tous de Mörel. Il était environ 22 h. 30 lorsqu'une VW, conduite par M. Joseph Bissiger, a soudain dérapé sur la chaussée au lieu-dit Le Badel, en-dessous de Grengiols et fait une chute de 100 mètres dans le Rhône. Des trois occupants, l'un (M. Paul Wellig) est mort sur le coup, les deux autres, M. Stéphane Zurschmitten et le conducteur étaient grièvement blessés. Devant la gravité des blessures de ces derniers, il fut aussitôt décidé de les transporter à l'hôpital de Brigue.

Rien ne sert de jouer au plus malin

BRIGUE. — Parmi les centaines d'automobilistes qui ont utilisé hier le tunnel du Simplon, lors du déchargement des véhicules, il s'en est trouvé au moins un qui voulait certainement jouer au plus malin. En effet, alors qu'il se trouvait au volant de son auto et accompagné d'une « poupée presque de cire », ce conducteur refusa, à la demande de la douane d'ouvrir lui-même le coffre à bagages de la voiture. Mal lui en prit puisque, dans l'intérêt des autres voyageurs devant supporter un retard par la faute de cet étrange chauffeur, on le pria de sortir son véhicule de la longue colonne dans laquelle il se trouvait et de se mettre à la disposition des services de contrôle. Et ce n'est qu'après le départ du dernier automobiliste que l'on daigna s'occuper de cette « précieuse » personne à qui, on voua une attention toute particulière. Durée de l'opération: deux heures au cours desquelles ce monsieur aura eu le temps de réfléchir et de trouver un autre moyen pour épater sa charmante compagne qui n'en pouvait rien, mais qui dut aussi subir les exigences circonstanciées d'un personnel plus que zélé. Une leçon qui portera ses fruits, car, pour les beaux yeux d'une belle, on ne se moque pas de cette façon d'un personnel qui, en ce jour d'affluence, ne demandait pas mieux que de faciliter le passage de la frontière aux innombrables voyageurs.

ludo

Flatteuse nomination

BRIGUE. — Nous apprenons que le Dr Philippe Andereggen de Brigue vient d'être nommé président de l'Association suisse des médecins catholiques. Cet honneur nous fait d'autant plus plaisir que l'illustre disciple d'Esculape brigand a de fortes attaches dans le Bas-Valais, son épouse étant originaire de Saxon. Nous félicitons chaleureusement le docteur Andereggen et lui souhaitons de nombreux succès dans sa nouvelle et délicate fonction.

†
Madame Vve Angelin BISELX et ses enfants et petits-enfants à Orsières, Martigny et Saint-Maurice;

Monsieur et Madame Paul BISELX, leurs enfants et petits-enfants à Orsières et Bourg-Saint-Pierre;

Madame Vve Gaston BISELX, ses enfants et petits-enfants à Praz-de-Fort;

Madame et Monsieur Victor CONRAD et leurs enfants, à Porrentruy;

Madame et Monsieur Maurice BUEMI et leurs enfants à Praz-de-Fort;

Madame et Monsieur Ulysse COPT et leurs enfants à Orsières;

Madame et Monsieur Adrien BOURGEOIS et leurs enfants à Boverrier;

Monsieur et Madame Jules BOISSET et leurs enfants à Boverrier;

Madame Vve Ursule BISELX et ses enfants à Orsières, Fully, Ardon et Moudon;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Valérie BISELX

leur chère mère, grand-mère, belle-mère, tante et cousine, pieusement décédée à l'âge de 85 ans, après une courte maladie, courageusement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 11 avril, à Orsières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen

9, rue du Grand-St-Bernard

Martigny-Ville

se chargent de toutes les formalités.

Cercueils - couronnes - croix

Corbillard automobile

Téléphonez au

22295

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

Situation sans précédent au Conseil de sécurité

NEW-YORK — Une situation sans précédent a été créée, dans la nuit de jeudi à vendredi, au sein du Conseil de Sécurité, provoquant une véritable crise politique des Nations-Unies. Il apparaissait évident, en effet, dans la soirée de jeudi que le président du conseil, M. Moussa Leo Keita, représentant du Mali, se refusait à convoquer le Conseil de Sécurité avec la célérité que le Royaume Uni avait déclarée indispensable et avait instamment requise. Les raisons de ce refus n'ont pas été indiquées mais elles reflètent, semble-t-il, le ressentiment éprouvé par certaines délégations, africaines notamment, devant le fait que la Grande-Bretagne ait pris l'initiative de saisir le Conseil de l'affaire des pétroliers de Beira alors que, selon ces délégations, le Royaume Uni est coupable de carence, sinon de complaisance, dans l'échec des sanctions qu'il a mises en vigueur en tant que moyen de renverser le régime de M. Ian Smith, en Rhodésie du sud.

Selon d'autres versions, les délégations africaines auraient voulu en outre trouver le temps et l'occasion de porter elles-mêmes l'affaire de la Rhodésie devant le Conseil de sécurité et dans des conditions reflétant les reproches qu'elles adressent au gouvernement britannique dans l'affaire de la rébellion rhodésienne.

La délégation britannique s'est vivement émue de cette situation et, dans les couloirs des Nations-Unies,

ont circulé rapidement des commentaires accusant le président du Conseil d'obstruction systématique et déléguée. En tout cas, dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Moussa Keita persistait à refuser de convoquer formellement les membres du Conseil de sécurité créant ainsi la situation sans précédent où une réunion urgente du Conseil est refusée à une grande puissance, membre permanent, qui en fait la demande.

La délégation britannique a eu immédiatement l'appui de la délégation américaine et de sept autres délégations. Ce groupe majoritaire de membres du Conseil a demandé au secrétaire général des Nations-Unies d'intervenir, il semblait néanmoins dans la nuit de jeudi à vendredi que le Conseil de sécurité ne se réunirait sur l'affaire de la Rhodésie du Sud que lorsque le président du Conseil le jugerait opportun.

Tarif de nuit pour les poids-lourds au tunnel du Mont-Blanc

CHAMONIX — A partir du 18 avril, des tarifs de nuit seront mis en vigueur pour les poids-lourds. Ces tarifs, qui ne modifient nullement les tarifs actuels de jour, représentent, par rapport à ces derniers, une réduction de 33 %. Ils seront appliqués aussi bien pour le voyage simple que pour le voyage aller et retour de 1 ou de 7 jours, mais uniquement entre 20 heures et 8 heures du matin. Ce sont d'ailleurs les heures de nuit fixées conventionnellement. L'aller et retour de 1 jour doit s'achever au plus tard entre 20 heures et 8 heures de la nuit qui suit celle de l'émission.

D'autre part, la Direction de l'exploitation attire l'attention de tous les usagers sur le fait qu'à partir de cette même date (18 avril) la validité des retours de 1 jour, dont peuvent bénéficier tous les usagers, sera ramenée de 6 heures à 1 heure du matin après leur émission.

Il y a quelques jours, à la réunion

du Conseil municipal de Chamonix, M. Paul Payot, maire, avertissait les responsables chamoniards de cette nouvelle disposition. Un vœu avait été émis pour que les usagers puissent en bénéficier jusqu'au matin de leur retour.

PLUS DE 400 000 VEHICULES

Le trafic de l'exploitation est de plus en plus imposant. En effet, le nombre total des véhicules ayant traversé le tunnel a atteint le 400 000ème le 29 mars dernier. En date du 7 avril, le nombre total des véhicules atteignait 412 500. Le trafic des poids-lourds a dépassé toutes les prévisions puisque, depuis le 20 octobre, 19 000 camions ont traversé et, durant le mois de mars, 5300 poids-lourds, soit une moyenne de près de 200 véhicules par jour a été enregistrée.

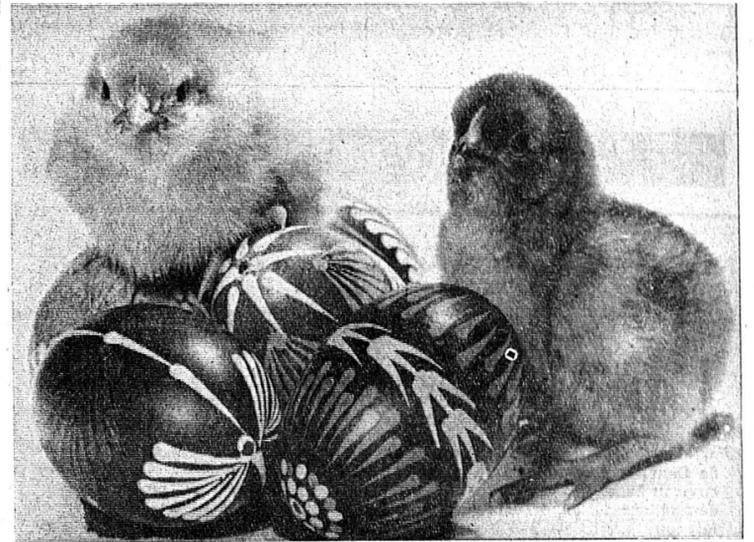
WASHINGTON CONDAMNE L'ATTITUDE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

WASHINGTON. — Le Département d'Etat et la délégation des Etats-Unis à l'ONU ont publié, hier, des déclarations condamnant avec une vigueur sans précédent, le refus de M. Moussa Keita (Mali), président du Conseil de sécurité, de convoquer avant aujourd'hui, le Conseil pour examiner l'affaire rhodésienne, à la demande du Royaume-Uni. M. Marshall Wright, porte-parole du Département d'Etat, a rappelé tout d'abord l'article 28 de la charte de l'ONU, qui stipule que « le Conseil de sécurité sera organisé de manière à pouvoir fonctionner d'une façon continue ». Il a évoqué ensuite les règles de procédure du Conseil qui précisent que « le président (du Conseil de sécurité) doit convoquer une réunion à la requête d'un membre quelconque du Conseil ».

Le pilote Erich Tilgenkamp n'est plus

ZURICH — Le pilote de ballon sphérique bien connu, publiciste des questions aéronautiques et auteur de récits de voyages, Erich Tilgenkamp, vient de mourir après une longue maladie à l'âge de 68 ans. Avec quelque 200 ascensions à son compte, Erich Tilgenkamp était à l'époque un des aéroliers les plus actifs du pays. Il représenta sept fois la Suisse à la Coupe Gordon-Bennett, épreuve à laquelle il se classa trois fois troisième. De plus, Erich Tilgenkamp collabora aux vols stratosphériques du professeur Piccard et, notamment, à celui de 1932 à Dubendorf. A la fin de la deuxième guerre mondiale, Erich Tilgenkamp se retira de l'aéronautique et ne s'occupa plus que d'écrire ses récits de voyages. Il collabora encore à la Télévision suisse.

La gourmandise : un... heureux défaut?



Que de réjets tentants dans les yeux des petits enfants... ou même des grandes personnes, pour ces fêtes de Pâques. Le chocolat est roi et les œufs, de tradition. Mais... attention aux indigestions !

Vietnam: les bouddhistes durcissent leur position

SAIGON — Moins de vingt-quatre heures après l'annonce de la conclusion d'un accord avec le gouvernement, les responsables bouddhistes ont annoncé, vendredi, la création d'un « comité de lutte contre le gouvernement », dont le coordinateur sera le vénérable Thich Thien Minh, chargé de la jeunesse bouddhiste et disciple de Thich Tri Quang, l'extrémiste du Mouvement politique bouddhiste.

Cette décision équivaut à un revirement complet des dirigeants bouddhistes, revirement qui n'était pas entièrement inattendu pour ceux qui suivent depuis longtemps l'évolution de la politique vietnamienne. Dans une déclaration, Thich Thien Minh a exprimé sa certitude que les généraux et notamment le chef de l'Etat, le général Nguyen Van Thieu, de religion catholique, « ne tiendrait pas les promesses faites aux bouddhistes ». C'est pour cela que nous sommes décidés à aller jusqu'au bout, même si le sang doit couler, a dit le vénérable Minh. Pour la première fois, les trois prin-

cipaux dirigeants bouddhistes ont été vus ensemble en public vendredi : Thich Tri Quang, Thich Thien Minh et Thich Tam Chau.

Peu après cette déclaration, les manifestations reprenaient dans le quartier, maintenant abandonné aux émeutiers devant l'institut bouddhiste. Pour la première fois des avions laissent tomber des fusées éclairantes au-dessus du quartier. Plusieurs échauffourées ont déjà mis aux prises manifestants et parachutistes, dont les effectifs ont été considérablement renforcés.

Une jeune Française se tue dans le massif du Mont-Rose

AOSTE. — La police italienne a découvert vendredi le corps de Mlle Françoise Bagot, étudiante parisienne de 24 ans, qui avait eu un accident dans le massif du Mont-Rose. La malheureuse, qui était partie de Breuil, a fait une chute de 200 mètres dans une gorge, et est morte d'une fracture du crâne.

Le curieux comportement du pétrolier grec « Manuela »

LONDRES — Le pétrolier grec « Manuela », transportant 14.000 tonnes de carburant, semble avoir renoncé à relâcher au port de Beira, au Mozambique, d'où part le principal oléoduc qui ravitaille la Rhodésie. Les bâtiments de la Royal-Navy qui surveillent la position du pétrolier grec depuis qu'il a pénétré par le nord dans le canal du Mozambique, viennent en effet d'informer Londres que le « Manuela » avait doublé Beira et poursuivait sa route vers le sud. On estime à Londres que la destination du pétrolier pourrait être maintenant un port sud-africain, Durban par exemple. Les autorités britanniques, qui se souviennent de l'extraordinaire trajet suivi par le « Ioanna V » pensent que le « Manuela » pourrait tenter de dépister les bâtiments de la Royal-Navy et revenir ultérieurement vers Beira. Il se peut également que le capitaine et les armateurs hésitent, dans l'attente des décisions éventuelles du Conseil de sécurité.

Le 23e congrès communiste a pris fin

M. Brejnev nommé premier secrétaire général du Comité central

MOSCOU — La direction collégiale demeure substantiellement inchangée au sein du nouveau « politburo » sous la direction de M. Léonide Brejnev, dont seule est modifiée le titre de 1er secrétaire à secrétaire général du comité central. C'est là la conclusion essentielle que tirent aujourd'hui les observateurs d'un congrès relativement sans surprise.

M. Michel Souslov, nommé immédiatement après les trois têtes de liste du Politburo, MM. Brejnev, Alexis Kosyguine et Nicolas Podgorny, et immédiatement après M. Brejnev sur la liste du secrétariat, fait figure de « numéro deux » de la hiérarchie du parti, avant M. Alexandre Chelepine. Cette préséance paraît normale, du seul fait de l'ancienneté. M. Souslov avait été, en effet, membre suppléant du Politburo dès 1946 et était depuis lors demeuré, avec quelques éclipses temporaires, dans les organismes centraux du parti.

Un navire arraisonné sur la côte yougoslave

BELGRADE — Le navire « Sylvia » battant pavillon panamien, a été arraisonné dans les eaux territoriales yougoslaves au moment où son équipage tentait de décharger clandestinement une cargaison de 2.300.000 cigarettes. Le navire a été saisi et les huit membres de l'équipage ont été arrêtés et condamnés à de fortes amendes.

DES CHATEAUX EN ESPAGNE...

PARIS — Pas d'appartement de rêve en Espagne pour un millier de Français victimes de deux escrocs, Serge Serfaty et André Bénichou, auxquels ils avaient versé au total 10 millions de francs (2 millions de dollars) pour la construction sur la côte méditerranéenne, à Cullera exactement, de logements de vacances. L'Espagne est en effet très à la mode en France. De nombreux citadins français ont entrepris de faire construire des villas ou des appartements de vacances dans ce pays, profitant ainsi au maximum du soleil estival... et des coûts moins élevés de la construction espagnole. Cet exode de capitaux vient même de faire l'objet de mesures de vigilance du gouvernement français. Serge Serfaty et André Bénichou avaient installé de somptueux bureaux au 32 de l'avenue des Champs-Élysées. Une publicité de prestige proposait aux amateurs de réaliser leur rêve à des prix défiant toute concurrence. En fait, les deux

escrocs, en compagnie de Florence Pernoo, maîtresse de l'un d'eux, menaient grand train. Et les seuls appartements qui eurent jamais de la réalité sont les logements somptueux successifs que leur procurait l'argent des naïfs. Mais vint le temps des échéances. Les entrepreneurs espagnols s'inquiétèrent d'abord et réclamèrent leur dû. Serfaty et Bénichou se retournèrent vers des prêteurs qui exigèrent des taux usuraires. Comme garantie des prêts, on n'hésita pas à leur vendre une deuxième fois des appartements mythiques. L'enquête, inévitable, s'ouvrit : Serfaty avait déjà été condamné pour abus de confiance. Il avait pris d'ailleurs Florence Pernoo comme « garant de paille ». Les deux escrocs sont maintenant sous les verrous et Florence Pernoo en liberté provisoire. En français, châteaux en Espagne signifie « rêve sans consistance ».

... POUR QUELQUE 1.000 FRANÇAIS

Avalanche sur la route du St-Gothard

GOESCHENEN. — Vendredi-Saint, aux environs de 15 h 30, une avalanche, descendue du Kilchberg, a obstrué, au sud du « trou d'Uri », la route du St-Gothard et la voie du chemin de fer des Schöllenen sur une longueur de 20 mètres.

Les 800 millions de lires (en titres) volés à une Suisse à Milan...

MILAN — Mme Fernanda Soldati-Sturchler, la Suisse à qui on a dérobé, à Milan, pour 800 millions de lires de titres (obligations pour 600 millions et actions pour 200 millions de lires), va peut-être devoir payer une amende de 4 milliards de lires (environ 28 millions de francs), soit 5 fois la valeur des titres qui lui ont été dérobés. En effet, la lésée réside à San Remo depuis 1950 et la loi italienne est formelle : « Les résidents ne peuvent posséder d'actions ni d'obligations de sociétés dont le siège est situé hors du territoire de la République italienne sans une autorisation ministérielle. » Or, Mme Soldati-Sturchler n'avait pas déclaré les valeurs qui lui ont été volées et peut, par conséquent, tomber sous le coup de la loi italienne qui prévoit justement une amende de 5 fois les titres non déclarés.

... risquent de lui coûter beaucoup plus cher encore !

Emouvant chemin de croix à Rome

CITE DU VATICAN. — Le pape a participé au chemin de croix du Vendredi-Saint à Rome. Précédé de trois jeunes portant l'un la croix, les autres deux flambeaux, Paul VI, portant simplement la moquette rouge sur le rochet de dentelle, a franchi les quatre étapes symboliques du Calvaire.

Avant de franchir les marches menant à l'autel dressé devant une haute croix flamboyante, Paul VI a pris la croix qu'il a portée pendant les trois dernières stations. Prenant la parole après la dernière station, le pape a rappelé aux fidèles le devoir de por-

ter la croix. Porter la croix, a-t-il dit en substance, signifie reconnaître le pouvoir de rachat de la souffrance, accepter sans révolte la douleur et les sacrifices dont les hommes n'ont pas été dispensés ici-bas. Soulignant que certains ont été tentés de croire, pendant le Concile, que l'on pouvait rendre la pratique du christianisme plus aisée, en la conformant au mode de vie d'autrui, aux exigences du monde, le souverain pontife a revendiqué pour les chrétiens le devoir et le privilège de porter la croix, source de force et d'énergies spirituelles.

ETOILES ET GALAXIES VONT-ELLES NOUS LIVRER DE NOUVEAUX SECRETS?

CAP KENNEDY — Les Etats-Unis ont lancé vendredi un satellite d'observation destiné à des études astronomiques. Cette expérience promet d'apporter une contribution importante aux progrès de l'astronomie.

L'observatoire spatial a été lancé à 20 heures 36 (heure suisse) d'une fusée « Atlas-Agena ». Le mauvais temps et des problèmes techniques avaient retardé ce lancement par cinq fois. L'engin abrite 10 installations télescopiques, qui devront donner aux astronomes la première vision claire des étoiles.

En effet, les observations faites de la terre ont toujours été troublées par l'atmosphère. Le satellite, qui pèse 1.700 kilos, est le plus lourd jamais lancé par les Etats-Unis. Son orbite se situe à une altitude de 800 kilomètres. Grâce à ses qualités absolument nouvelles, il devra être possible de recueillir des informations de plus grand intérêt sur les étoiles proches ou lointaines, les galaxies, les nébuleuses etc. et peut-être même d'établir de nouvelles théories sur la composition des corps célestes et leurs origines.